

**DU FLEUVE
AUX OCÉANS**

Imprimé au Canada. — *Printed in Canada.*

Mgr CAMILLE ROY

DU FLEUVE AUX OCÉANS

**MONTREAL
ÉDITIONS BEAUCHEMIN
1943**



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Nos Origines littéraires , in-12, 356 pages, 1906 . . .	(épuisé)
Essais sur la Littérature canadienne , 380 pages, 1907 . . .	(épuisé)
Nouveaux Essais , in-12, 392 pages, 1914	(épuisé)
La Critique littéraire au XIXe siècle . De Mme de Staël à Emile Faguet, in-12, 238 pages, 1918	(épuisé)
Erables en Fleurs . Pages de critique littéraire, in-12, 240 pages, 1923	(épuisé)
A l'Ombre des Erables . Hommes et Livres, in-12, 350 pages, 1924. Prix David	(épuisé)
L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire , in-8, 395 pages, 1903	(épuisé)
Les Fêtes du Troisième Centenaire de Québec , in-4, 630 pages, illustré, 1911	(épuisé)
Etudes et Croquis , in-12, 270 pages, 1928	(épuisé)
Les Leçons de notre Histoire . Discours, in-12, 335 pages, 1929	(épuisé)
Propos Canadiens , 1ère édition, 1912; 2e édition, in-8, 192 pages, 1932	\$1.00
Mgr de Laval . Le fondateur de l'Eglise du Canada, l'apôtre de la Tempérance et de l'Éducation, in-12, 90 pages, 1923	0.25
Regards sur les Lettres , in-12, 240 pages, 1931 . . .	0.80
Poètes de chez nous , in-8, 200 pages, 1934	0.75
Historiens de chez nous , in-8, 195 pages, 1935 . . .	0.75
Romanciers de chez nous , in-8, 200 pages, 1935 . .	0.75
Nos Problèmes d'enseignement , in-12, 225 pages, 1935	0.75
Pour conserver notre héritage français , in-8, 195 pages, 1937	0.75
Manuel d'Histoire de la Littérature canadienne de Langue française , 8e édition, illustrée, in-12, 195 pages, 1939	1.00
Morceaux choisis d'auteurs canadiens , 2e édition, in-12, 450 pages, 1938	1.00
Pour former des hommes nouveaux , in-12, 210 pages, 1941	1.00
Semences de vie , in-12, 210 pages, 1943	0.90

Avec permission de l'Ordinaire.

Droits réservés, Canada, 1943
par la Librairie Beauchemin Limitée
Montréal

I

PLAIDOYERS
POUR NOTRE VIE FRANÇAISE
EN AMÉRIQUE

L'AVENIR DES MINORITÉS FRANÇAISES EN CANADA ¹

J'apporte d'abord ce soir à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, à l'occasion de son neuvième Congrès général, l'hommage du Comité permanent des Congrès de la Langue française. Je lui apporte avec cet hommage tous nos sentiments d'admiration pour l'œuvre si efficace qu'elle accomplit au domaine de l'éducation et de la survivance française en Ontario. Vous avez souvent, compatriotes d'Ottawa et d'Ontario, l'occasion d'exprimer à l'Association votre reconnaissance; souffrez que ce soir, au nom de tous les Canadiens de langue française du Canada, le Président du Comité permanent lui adresse le témoignage unanime de leur gratitude.

On s'est autorisé de mon mandat de représentant, par le Comité permanent, de tous les frères dispersés du Canada, pour me poser une question aussi facile que celle-ci: que faut-il penser de la survivance possible des minorités françaises du Canada? Et on m'a prié d'y répondre.

Il importe peu de savoir ce que je pense moi-même d'un si grave problème. Je ne suis ni un devin, ni un prophète. Je viens tout simplement

1. Discours prononcé à Ottawa le 12 octobre 1938, au neuvième Congrès de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

causer avec vous de faits et de principes sur lesquels nous pouvons toujours appuyer notre action immédiate et nos espoirs de survivance.

*
* *

Peut-être avez-vous eu d'abord la pensée de me poser avec quelque malice une question préalable: que faut-il penser de cette grande minorité canadienne, de cette imprudente majorité provinciale, qu'est la population française de la province de Québec?

Je le confesse sans détour, et je ne fais que traduire vos impressions: la population française de Québec est parfois inquiétante. Puissante par le nombre, elle est souvent imprudente par ses attitudes, par ses façons étranges de vivre. Elle éprouve un sentiment de sécurité qui lui fait prendre des risques dangereux, ou qui l'endort quelquefois dans une périlleuse indifférence. Et cela vous cause soit des appréhensions légitimes, soit tout au moins des impatiences fraternelles.

Oùil Québec scandalise souvent les minorités françaises des autres provinces. Moins exposé que ces minorités aux périls de mort, et se sentant éternellement capable de vivre, Québec joue, comme tant de personnes en santé, avec la vie et avec la mort.

Québec joue avec la mort quand il ouvre sa vie à tant d'influences morbides qui s'infiltrant dans

son esprit, dans ses mœurs, et jusque dans son sang: influences anglaises, américaines; influences morales, intellectuelles, financières, industrielles, commerciales, qui changent son âme, qui changent parfois son visage, et qui lui donnent, ici et là, l'allure d'un personnage intoxiqué, d'un malade qui pourrait demain paralyser.

Québec joue avec la vie, quand il escompte trop la surabondance de sa natalité, quand il ose quelquefois, trop souvent déjà, en détourner les sources; il joue avec la vie quand il néglige de la discipliner, quand il tient dans la routine ses forces d'action, quand il s'attache à des médiocrités anciennes, quand il déracine du sol les terriens, quand il troque pour le faux brillant de la ville la noblesse de la charrue. Québec joue avec la vie quand, par une longue habitude, il fait plus de politique que de progrès; il joue encore avec la vie quand il s'en amuse au lieu de la grandir.

Mais tous ces jeux de la vie, et tous ces jeux de la mort, sont, vous le savez, et pour la plupart, des jeux bien français. Et ce qui pourrait arriver de plus imprévu, ce serait pour Québec de mourir d'un excès d'esprit français.

Au surplus, Québec ne fait que jouer les jeux perpétuels de l'humanité: celle-ci méprisant toujours les périls de la mort, et continuant toujours de vivre. Sans doute, Québec n'a pas des assurances fatales, immortelles de vie française; il pourrait lui aussi mourir. Québec le sait. Et Québec, qui a tout de même l'instinct de la conservation, réagit. Mais

ces réactions elles-mêmes, calmes ou violentes, sages ou intempestives, selon les conceptions variables de la vie et de la mort, divisent Québec, et ces divisions vous sont un autre objet de scandale.

Nos patriotismes contraires ou hostiles vous paraissent se neutraliser, s'annihiler, et aboutir quand même à la mort. Observez pourtant qu'ici encore nous souffrons de notre tempérament, de notre individualisme français. L'individualisme est exclusif. D'instinct il refoule, écarte le prochain; volontiers il réclame toute la place. C'est pourquoi sous prétexte de construire, nous commençons presque toujours par nous détruire: c'est un vieux jeu dans la province de Québec. Et l'injure, qui donne toujours à celui qui s'en sert l'illusion de la supériorité, est souvent l'arme favorite des mesquines querelles de chez nous. On se plaît, chez nous, à faire entrer dans le souci des idées le mépris des personnes, dans la volonté d'être utile à quelque chose, celle de démolir quelqu'un. A Québec, comme dans la Rome légendaire d'un roi superbe, on prend un âcre plaisir à couper des têtes, à abattre des fortunes. Vain amusement, c'est sûr. Arthur Buies, émerveillé de la splendeur des choses abattues, s'en consolerait encore et écrirait comme en 1874: Québec, je n'ai rien vu d'aussi beau, d'aussi jeune que tes ruines!

Mais nous sommes en 1938, et nos querelles et nos divisions vous inquiètent. Vous croyez que Québec se consume dans de stériles jalousies, dépérit dans la chicane, ou risque trop le jeu de

la mort. Il y a sûrement dans notre province des spectacles de vie française dangereuse, inférieure, décadente, puérile ou meurtrière. Mais il ne faudrait pas que ce spectacle vous cachât l'autre: celui d'une vie française, que nous vivons aussi, et qui est supérieure, progressive, créatrice.

Il ne faut pas sous-estimer, ni oublier l'action profonde, certaine, qui, dans nos foyers, dans nos paroisses, dans nos institutions, maintient encore, je vous l'assure, et accroît en bien des domaines notre sécurité religieuse et française. Chez nous, l'école primaire, le collège classique, l'université, sont à renouveler leurs programmes, leurs méthodes et leurs maîtres; il se fait en ce domaine un travail, pas toujours assez apparent peut-être, mais réel, et qui est un de nos plus puissants motifs d'espérer en l'avenir français de Québec. D'autre part, nos jeunes générations, si elles sont parfois bien violentes dans leur critique du passé, se préoccupent avec une impatience féconde de redresser des erreurs anciennes; elles se spécialisent dans le bien; elles créent des élites toutes fraîches; elles veulent s'emparer des leviers de commande jusqu'ici abandonnés à l'étranger, et assurer chez nous à l'influence française la puissance souveraine de l'économique. Nos sociétés nationales elles-mêmes, plus entreprenantes, ou moins routinières, essaient de coopérer plus efficacement au maintien, à l'élargissement de notre action française. Des campagnes de refrancisation, si elles n'ont pas complètement réussi, ont provoqué tout de même des restaurations

importantes. Et au domaine social, que d'organisations récentes, de syndicalisme ou d'enseignement, qui opposent déjà aux influences destructives de l'internationalisme ou du communisme, les influences constructives de notre foi catholique, et de notre meilleur esprit français.

Pour nous mieux juger, et pour fortifier votre confiance en Québec, songez à tant d'initiatives nouvelles qu'il faut savoir observer, et qui s'ajoutent aux expériences anciennes; songez à tous ces courants de vie profonde, spirituelle et française, qui vont encore d'une génération à l'autre, qui les solidarisent dans une action commune, et qui, abandonnant au rivage ce qui est périmé, charrient dans leurs flots unis et la richesse du passé et la fortune de l'avenir. Songez à cela quand d'autres spectacles vous scandalisent, et vous conclurez avec nous que vos trois millions de frères de la province de Québec, ouvriers multiples, parfois obscurs, de notre commun destin, et qui ont de la fierté tout de même, et qui ne veulent pas démissionner, transmettront sûrement demain à une autre génération, avec le trésor encore magnifique de notre sang, les vertus supérieures de la vie française.



Et les autres? Les trois cent mille qui vivent dans l'Ontario? Les deux cent mille qui vivent en Acadie, dans les provinces maritimes? Les cent

cinquante mille qui vivent dans l'Ouest? Quel avenir est le leur? Quelles chances ont-ils de vaincre la mort par la vie, de maintenir par tout le Canada ces réserves de vie française qu'ils ont mission d'y conserver?

Frères d'Ontario, je me garde bien de vous interroger vous-mêmes. Votre Congrès de l'Association d'Education est déjà une réponse péremptoire à toute question qui poserait le problème de votre avenir. Vous voulez vivre. Votre action franco-ontarienne, la prudence de vos tactiques, les résultats de vos efforts, témoignent de votre volonté efficace d'assurer dans l'Ontario la permanence de la vie française. Vous avez eu des heures de pénible histoire. Il en reste le souvenir d'une résistance et d'une victoire qui contiennent toutes vos promesses d'avenir.

J'ai eu l'occasion, il y a deux ans, de parcourir avec votre si actif et si distingué secrétaire général, le R. P. Arthur Joyal, o.m.i., les principaux centres canadiens-français de cette province, Ottawa et Hull d'abord, puis toutes ces régions où s'anime la vie française, depuis Cornwall jusqu'à Windsor, depuis Toronto jusqu'à Sudbury, depuis Sturgeon Falls, Cochrane, jusqu'à Kapuskasing, depuis Timmins, Kirkland Lake jusqu'à North Bay, jusqu'à Hawkesbury: il s'agissait d'intéresser tous ces groupes à cette puissante manifestation de vie que fut le deuxième Congrès de la Langue française. J'ai eu l'impression nette, en prenant ainsi contact avec les foules, avec le peuple, avec ses chefs spiri-

tuels et civils, avec les écoles, les inspecteurs, les instituteurs, les institutrices, et les enfants eux-mêmes, j'ai eu partout l'impression nette de rencontrer une population de langue française qui a conscience de sa place et de son rôle dans la vie nationale, qui veut garder cette place, accomplir sa mission. J'ai eu l'impression réconfortante, fière, que la ceinture française que vous tressez si large autour de cette province, et dont le tissu est infrangible, sera demain, comme il convient, non seulement la parure la plus élégante, mais une des forces les plus précieuses de la vie totale de l'Ontario.



Les autres minorités françaises du Canada sont-elles aussi assurées, partout, de survivre? Et quel spectacle offrent-elles à nos observations?

Il est dangereux de juger par-dessus les frontières, celles-ci fussent-elles provinciales. Mais il y a un fait qu'un observateur de Québec doit reconnaître: c'est que les minorités françaises du Canada, vivant hors de Québec, ont une conscience très vive du jeu dangereux de la vie et de la mort. Certes, elles sont plus exposées que Québec aux périls de la vie et de la mort; et ces périls parfois créent pour elles des situations angoissantes. Mais je veux dire que l'on observe le plus souvent chez ces minorités une inquiétude de la vie, un souci de combattre la mort,

que l'on ne trouve pas toujours aussi éveillés dans notre population de Québec.

Je l'ai constaté au cours de mes voyages de propagande en faveur du Congrès de la Langue française: c'est auprès des minorités françaises du Canada et des Etats-Unis, que l'on sentait battre avec le plus d'émoi le sang de la race. C'est chez elles aussi que l'enthousiasme suscité par le Congrès parut le plus fervent. On n'a pas manqué de le faire savoir à Québec.

Le phénomène est, d'ailleurs, d'ordre psychologique autant ou plus que d'ordre patriotique. Il est entendu que les populations que cerne un péril prochain, ou que dévore déjà le cancer de l'assimilation, sont plus animées contre le danger, plus sensibles au mal qui détruit la vie. Mais il n'en reste pas moins que ces populations offrent un témoignage émouvant de leur volonté de survivre, de leur attachement à leur langue, à leurs traditions, à tout ce qui fait le prix et l'honneur de vivre! Et ce témoignage lui-même, souvent renouvelé, se place chaque fois comme une pierre solide d'attente sur les chemins d'avenir, et il nous est un motif puissant d'espérer dans la permanence de nos minorités françaises, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

On pose souvent la question indiscrete: que restera-t-il de toutes ces minorités dans cinquante ans, ou dans un siècle? — A mon avis, il vaut mieux ne pas poser la question; il faut faire comme si la question ne se posait pas; il faut agir comme

si l'on devait vivre toujours. Parmi nos minorités dispersées, les unes assurément dans cinquante ans seront encore vivantes, florissantes et occupées à se faire une place de plus en plus large dans notre histoire; d'autres, qu'étouffe déjà presque le cercle des influences assimilatrices, et qui sont jetées sans résistance efficace possible au fond du malaxeur des races, d'autres, celles-ci, ne pourront que par un miracle échapper demain au péril de la mort. Elles paraissent vouées à la mort. Mais je préfère, même en ce cas, parler de miracle plutôt que de projeter sur aucune vie des ombres de mort.

Quoi qu'il en soit, il y a une chose qu'il faut rappeler sans cesse à toutes les minorités: c'est que la vie ethnique d'un groupe tient d'abord, principalement du moins, à la conservation de sa langue. Un groupe racial qui ne parle plus sa langue, n'est plus distinct de la masse qui l'entoure. Il peut encore jeter dans cette masse, comme un ferment utile, les qualités physiques de son sang, les vertus spirituelles de son esprit — et c'est comme cela que tout n'est jamais perdu d'un groupe qui s'efface de la carte ethnographique des races — mais, en réalité, si ce groupe ne parle plus sa langue, il n'est plus vrai qu'il survive.

D'autre part, si la conservation de la langue est le signe caractéristique de la survivance, c'est la conservation de l'esprit qui assure l'usage de la langue. Une langue est faite pour l'esprit qui l'a façonnée, pour le génie qui en a créé les mots, organisé la syntaxe, et qui en a rythmé l'harmonie.

C'est pour cela que chaque peuple se forge sa propre langue. Aussi un peuple ou un groupe éprouve-t-il le besoin de parler sa langue aussi longtemps qu'il a gardé l'esprit de sa race.

Il faut donc garder l'esprit si on veut garder la langue. Ce qui importe donc pour les minorités françaises du Canada, c'est de ne pas laisser entamer ou détruire leur esprit, c'est de préserver, de cultiver, de fortifier l'âme française. Mais c'est par l'éducation que l'on forme l'esprit. C'est donc par l'éducation que les races s'élèvent, durent, restent fidèles à elles-mêmes.

C'est pourquoi les Associations canadiennes-françaises et acadiennes d'Education sont, dans nos provinces anglaises, les plus fermes garanties de la survivance française. En elles il faut saluer les foyers nécessaires où ne s'éteindra pas la flamme de l'esprit. Vos Associations d'éducation sont aussi des foyers de vie où ne périra pas le culte de la langue. C'est de ces Associations que partent les mots d'ordre qui vont dans les familles renouveler le souci de vivre en français, et provoquer les générosités qui assurent l'enseignement du français; des mots d'ordre qui vont, quand cela est possible, dans les écoles elles-mêmes, à la ville ou à la campagne, animer l'instituteur, l'institutrice et les enfants du désir de bien enseigner, de bien apprendre la langue française, et de la parler avec fierté. Ce sont elles aussi, les Associations d'éducation, qui organisent les luttes nécessaires, quand il y a la nécessité pénible de lutter pour que se

perpétuent, pour que se renouvellent sans cesse par l'école et par l'enfant nos forces de survivance.

Vous savez assez les résultats de cette action en Ontario; j'en admirais d'excellents, il y a quelques jours au Manitoba. Dans cette province, et par les soins de l'Association, s'établit en marge de la loi, en vertu d'une coutume qu'on laisse se fixer, ce que Son Excellence Mgr Yelle appelait le fait britannique de la liberté. Nous savons comment, chez les Acadiens, l'Association née il y a un an, réunie pour son premier congrès, il y a quelques semaines, entend procurer aux Acadiens des libertés scolaires qu'on leur refuse encore, libertés que justifient non seulement leur nombre toujours grandissant, mais aussi tous les droits que leur confère leur héroïque histoire.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta, les Associations conduisent avec courage, au milieu d'obstacles et d'épreuves pénibles, les batailles de la vie française. Les échos nous en arrivent chaque année; ils viennent très particulièrement des écoles, et parfois des enfants eux-mêmes à l'occasion de ces concours de français organisés avec une laborieuse persévérance, très efficaces, où les perdants eux-mêmes gagnent toujours deux prix inestimables: celui d'une meilleure connaissance de leur grammaire, et celui d'une plus consciente fierté de leur race.



Il est pénible de voir se débattre dans des situations parfois si périlleuses, et surtout à propos de l'enseignement du français, les minorités françaises des provinces anglaises. Cela est d'autant plus pénible que nous, de race française, nous ne voyons pas, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi, au Canada, dans quelque province que ce soit, nous n'avons pas, en tous domaines, et particulièrement en celui de l'éducation française des enfants, en celui de la culture de la langue maternelle et de son usage dans les services publics, fédéraux ou provinciaux, les mêmes droits que nos compatriotes anglais, depuis l'Acadie jusqu'aux Montagnes Rocheuses, de l'Atlantique au Pacifique.

Nous avons été partout les découvreurs et les créateurs. Le traité de 1763 n'a pu abolir notre passé, un passé qui fut plus grand que la victoire anglaise de 1760. Nous avons ici des droits de priorité historique, politique, nationale que ne peut supprimer aucun droit de conquête. Ces droits anciens, consacrés par l'héroïsme de nos pionniers et le sang de nos martyrs, nous confèrent non seulement une situation d'honneur, mais un droit strict, issu de la nature des choses, au traitement égal de notre race à celui de la race anglaise. Nous ne sommes ici au Canada ni des nouveaux venus, ni des adoptés. Nous sommes les premiers-nés de la famille canadienne, les premiers occupants de la terre découverte; nous sommes les premiers ouvriers de la fortune nationale, et l'histoire s'ajoute donc

à la logique pour qu'on ne nous donne pas à nous, au Canada, un statut d'immigrants.

On nous parle souvent d'unité nationale, et des compatriotes anglais se plaignent que les Canadiens français ne forment pas assez avec eux le bloc de l'unité. C'est vrai: il n'y a pas assez au Canada d'unité nationale. C'est vrai, la Confédération est une entité froide où ne circulent pas assez les courants de sympathie fraternelle. Mais il faut le redire sans cesse à nos compatriotes anglais: le grand obstacle à l'unité au Canada, c'est l'inégalité, devant la Constitution, et en fait, des deux races anglaise et française; c'est le vouloir trop évident de subordonner la française à l'anglaise, partout où celle-là est en minorité; c'est l'obstination, en dehors de la province de Québec, à ne pas faire, au point de vue du traitement des deux races anglaise et française, au point de vue particulier de la liberté d'enseignement de leurs langues et de leurs religions, ce que l'on fait dans Québec. Québec, malgré les mauvais traitements qu'on inflige ailleurs à la race française, respecte chez lui tous les droits de la race anglaise, et, à cause de cela, il fait plus pour l'unité nationale qu'aucune autre province.

Québec, quand il s'agit des situations à faire aux minorités, comprend et pratique la justice. C'est sa fierté française! Ce pourrait être demain la fierté... des autres provinces! Aussi longtemps que l'on n'établira pas au Canada cette égalité de droits et de vie entre nos deux grandes races, il sera inutile de parler d'étroite unité nationale. Je ne l'ai jamais

mieux compris qu'en lisant et relisant les Mémoires que les Associations canadiennes-françaises d'Education ont présentés il y a quelques mois à la Commission Rowell.

Faisons donc plus véritable l'unité canadienne. Faisons-la dans l'accord des intérêts divergents de la vie économique: c'est cela d'abord que recherche la Commission Rowell. Mais faisons-la aussi et surtout dans l'accord parfait, dans l'égalité totale des deux races qui, soit par droit de découverte et de possession première, soit par droit de conquête, sont maîtresses du Canada. Le principe véritable de l'unité n'est pas avant tout d'ordre matériel et économique — la matière ne fut jamais, en bonne philosophie, un principe d'unité. Ce principe est avant tout d'ordre spirituel. Il consiste en une intelligence, droite et large, partout la même, de ces deux choses essentielles à la vie d'une nation, la justice sociale et la liberté; il consiste aussi en une âme commune incorporée à la nation, une âme qu'inspire partout un même idéal de charité fraternelle. Pour nous, en Canada, ce principe fondamental d'unité consiste tout particulièrement en une conception équitable des droits des deux races française et anglaise.

Or, la Confédération a créé un préjugé chez les Anglais du Canada: celui de croire que le français n'a de pleins droits d'exister que dans Québec. A ce sujet, la Confédération a fait du mal à l'esprit canadien. S'il n'est pas à propos de changer le texte de l'Acte de l'Amérique britannique, au moins

changeons l'esprit qu'il a créé. Ayons partout, non seulement dans Québec, mais partout, dans toutes les provinces, l'esprit plus large que le texte constitutionnel. Il n'y a pas que les textes de loi qui gardent la justice. Il y a la conscience des hommes. Il y a quelque chose de plus fort que la loi, c'est la vie. A côté ou en marge des législations humaines, il y a les droits de nature, les droits de l'histoire, les droits de la raison, qui sont la charte de la vie: cette charte est indestructible. Et nous avons pour nous les droits du bon sens, de l'histoire, de la conscience, de la nature! Et nous vivrons!

Nous prendrons le temps qu'il faudra pour établir au profit des minorités françaises la vie totale. Elle s'établira. Il y a trop de compatriotes anglais qui aujourd'hui nous rejoignent dans le concept logique de l'unité nationale, pour que nous n'ayons pas l'espoir de voir demain la langue et la vie françaises jouir par tout le Canada des droits et privilèges de la langue et de la vie anglaises.

Ce jour attendu, nous souhaitons qu'il soit proche. Tout vrai Canadien pourra s'en réjouir. Ce sera le jour de la libération des minorités françaises; et ce sera le jour enfin arrivé de l'unité nationale. Avec quel orgueil nous verrons alors s'établir, sous le ciel du Canada, dans la fraternité de deux grandes races, la puissance spirituelle et politique d'une véritable et commune patrie!

LEÇONS DU CENTENAIRE DE LA VÉRENDRYE

Pendant la semaine du 3-11 septembre 1938, on a célébré à Winnipeg et à Saint-Boniface le deuxième centenaire de la découverte des terres du Manitoba par Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye. On y a particulièrement rappelé que ce fut le 24 septembre 1738 que le Sieur de La Vérendrye atteignit le lieu de rencontre de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, l'endroit même où s'élèvent aujourd'hui les villes jumelles de Saint-Boniface et de Winnipeg.

L'événement valait la peine d'être célébré: d'autant que La Vérendrye attendait depuis longtemps le monument que l'on a dévoilé au dernier jour des fêtes de septembre à Saint-Boniface. Ce monument, œuvre de notre artiste Brunet, a été érigé dans un beau parc, très vaste, où poussent de jeunes arbres, qui s'étend en face du magnifique hôpital de la ville, pas loin de la cathédrale, et qui s'appellera désormais Parc La Vérendrye. C'est au milieu du parc que l'on peut admirer maintenant ce large tableau de marbre, où apparaît au premier plan La Vérendrye, dans l'attitude calme et fière d'un conquérant.

J'eus l'honneur d'être délégué aux fêtes du centenaire par le Comité permanent des Congrès de la Langue française. Ce Comité représentant tous les groupes de langue française du Canada et même

de l'Amérique, j'apportais donc à la mémoire du Sieur de La Vérendrye l'hommage de toutes les populations qui au Canada et aux Etats-Unis parlent la langue de l'illustre explorateur. C'était juste: l'œuvre de La Vérendrye fut aussi large que l'hommage rendu. Si, d'ailleurs, l'on tient compte des hauts desseins de La Vérendrye, qui se faisait toujours accompagner d'un missionnaire, et qui voulait donc à la fois découvrir des terres et christianiser des âmes, son œuvre fut plus qu'une œuvre française, et plus qu'une œuvre canadienne ou américaine, elle appartient à l'histoire des conquêtes spirituelles de l'Eglise et de l'humanité.



Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye, était canadien de naissance. Né aux Trois-Rivières, le 17 novembre 1685, il était fils de René Gauthier, qui succéda comme gouverneur de cette ville à son beau-père Pierre Boucher. Le futur découvreur de l'Ouest vécut toute son enfance et sa jeunesse dans une atmosphère d'héroïsme. C'était l'heure des exploits d'Iberville et des fières attitudes de Frontenac. Soldat lui-même à dix-huit ans, il passa en France, s'engagea dans le régiment de Bretagne, et fut blessé à la bataille de Malplaquet. Revenu au Canada, il conçut les plus aventureux desseins, et résolut de marcher à la suite des grands explorateurs qui depuis la découverte de l'Amérique cherchaient par le Nord la route de ce pays

du Cathay, de cette Chine rutilante de soie et d'or, dont le rêve hantait l'imagination des Européens.

On sait quelles épreuves l'attendaient, et comment d'abord son projet, agréé par M. de Maurepas, le ministre de la Marine de Louis XV, ne reçut du ministre aucune aide matérielle. Toute l'entreprise fut laissée aux risques et périls de La Vérendrye. On lui accorda seulement le privilège aléatoire du commerce des fourrures dans les pays qu'il découvrirait. De telles conditions furent la cause principale de tant de misères dont s'accompagna l'exécution de ses projets. La Vérendrye dut organiser lui-même ses équipes, pourvoir à leurs besoins, solliciter des avances de vivres et de marchandises au risque d'être talonné ensuite et persécuté par ses créanciers. Rien n'est pénible comme la lutte de ce chercheur de royaumes contre sa propre indigence, contre la nature et contre les hommes pour assurer le succès d'entreprises qui devaient profiter surtout au gouvernement et au roi.

Quatre expéditions, celles de 1731, 1735, 1738 et 1741, sont les étapes à la fois douloureuses et héroïques de la marche de La Vérendrye vers l'Ouest. Il se préparait à repartir en 1749, après une réhabilitation tardive qui le consola de tous les mécomptes causés par les soupçons et l'envie, lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-quatre ans, épuisé par une vie de misères.

La Vérendrye avait ouvert à la Nouvelle-France les pays illimités de l'Ouest; il avait poussé jusqu'au lac Winnipeg, et jusqu'à la Rivière Rouge, son audacieuse aventure; il avait construit les Forts

qui assuraient au roi de France la possession des terres découvertes, et ses fils, le 12 janvier 1743, atteignaient eux-mêmes le pied des Montagnes Rocheuses.

Tout cela n'est que le canevas d'une épopée qui n'a pas été assez racontée. La littérature doit à La Vérendrye plus que ce qu'elle a fait jusqu'ici. Et sans doute aussi l'histoire. Du moins, les fêtes du deuxième centenaire auront été un témoignage éloquent de la reconnaissance du Manitoba à son découvreur.

*
* *

Mais l'hommage du Manitoba doit s'étendre jusqu'à l'hommage de tout le Canada. C'est un fait *canadien* que le fait des exploits de La Vérendrye. Il eut des répercussions qui intéressent toutes nos provinces fédérées. Certes, il a fallu du temps, et bien d'autres sacrifices ajoutés à ceux de La Vérendrye, et en particulier les sacrifices de nos missionnaires et celui du sang des Métis trop brutalement spoliés, avant que l'Ouest s'incorporât tout entier dans notre domaine national. Mais ce sont bien les initiatives de La Vérendrye et de ses fils qui ont d'abord reculé si profondément vers les Rocheuses, et en définitive vers un Océan encore inconnu les bornes de la Nouvelle-France. D'autres suivirent leurs traces, canadiens-français eux aussi, qui, au service des Compagnies de traiteurs, eurent une part obscure, trop ignorée, singulièrement efficace,

dans la marche en avant vers l'Ouest, et vers le Nord, et jusqu'à ces rivages lointains du Pacifique qui sont devenus la frontière occidentale et splendide d'une immense patrie.

Trois provinces en deçà des Rocheuses, une au delà, et des Territoires qui s'étendent jusqu'aux glaces polaires: voilà magnifiquement élargi, et incontestablement canadien, au sens géographique et politique du mot, le fait des exploits de La Vérendrye.

Mais, ajoutons-le, le fait canadien de 1738, et celui de 1743, contenaient avec d'ambitieuses promesses, tous les périls de l'avenir. Ils contenaient, pourrait-on dire, tous les problèmes sociaux et économiques d'une très spéciale histoire: le problème du peuplement des terres de l'Ouest, et celui de l'adaptation des races immigrées; le problème des droits légitimes des fils des découvreurs, et celui-là, non moins rigoureux, des devoirs des fils des conquérants; le problème des besoins divergents des provinces canadiennes, et celui des coopérations nécessaires; le problème, devenu très grave, angoissant, des longues stérilités de la prairie, et celui-là, presque aussi complexe, de ses surabondantes prospérités.

Tant de colons, de races et d'aspirations différentes, sont venus habiter l'Ouest canadien! Tant d'efforts nécessaires pour construire la vie économique, et tant d'autres aussi urgents, pour assurer la vie supérieure des âmes! Les fils des Français découvreurs, fidèles à leurs traditions, attachés à ce qu'ils croient être leur mission spirituelle, joignant

aux désirs de la fortune matérielle celui de perpétuer dans l'Ouest leur langue et leur foi; les Canadiens anglais, et tous les Canadiens cosmopolites, appliqués surtout à la conquête du sol, et à la moisson du blé, rêvant d'uniformité nationale, et de fusionner dans le creuset de l'assimilation tous les peuples de la prairie!

Deux villes nous ont paru, pendant les fêtes du centenaire de La Vérendrye, symboliser les aspirations parfois communes, souvent disparates, des peuples de l'Ouest: Saint-Boniface et Winnipeg, toutes deux construites à la jonction de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge, sur le sol qu'a foulé La Vérendrye.

Saint-Boniface, la ville la plus ancienne, la ville française, qui compte 15,000 âmes seulement; la ville des grands souvenirs historiques et des grands idéals permanents, la ville qui a vu passer les trappeurs, les missionnaires et les colons, et qui avec ses grands évêques pour chefs, les Provencher, les Taché, les Langevin, les Béliveau et les Yelle, a été et reste le centre, le foyer premier et animateur d'une sublime histoire! Saint-Boniface, capitale spirituelle de l'Ouest, cité du rêve et de l'action, qui se souvient du sang versé au lac des Bois par le Père Aulneau, compagnon de La Vérendrye, qui se souvient aussi que la foi religieuse est le premier besoin des âmes, et qui ne peut oublier que la langue française fut la première qui fit retentir dans l'Ouest le verbe de la civilisation.

Winnipeg, la ville plus jeune et cosmopolite, qui compte déjà près de 300,000 habitants; ville an-

glaise par sa langue et par ses mœurs, et qui contient des citoyens de toutes races; Winnipeg, synthèse puissante et image mobile de tout l'Ouest canadien; capitale orgueilleuse du Manitoba, métropole des provinces occidentales; Winnipeg, groupé et étendu autour du Fort Garry, ville où aboutissent, avec les chemins de fer, les chemins du commerce; cité laborieuse qui s'est enrichie de blé et de fourrures, qui s'est développée au rythme rapide des grandes villes américaines, et qui veut rester, au seuil des provinces de l'Ouest, la clef d'or de leur fortune!

Saint-Boniface, Winnipeg, vivant côte à côte, menant de chaque côté de la Rivière Rouge des vies tantôt parallèles et tantôt convergentes, témoignent toutes deux, mais en somme de différentes façons, que le fait de La Vérendrye fut bien un fait canadien, et que l'illustre découvreur a commencé d'écrire, sur le sol où elles s'érigent, une page essentielle de notre histoire.

•
* *

Mais le fait canadien de La Vérendrye reste quand même, et il importe plus que jamais d'y insister, un fait français.

Pierre Gauthier de La Vérendrye, né au Canada, avait du sang et de l'esprit français. Il fut de la lignée des grands découvreurs qui au dix-septième et au dix-huitième siècle portèrent en tous sens dans notre Amérique du Nord le message impérial et civilisateur de la France.

Pourquoi ne pas l'ajouter? On pourrait reconnaître le caractère français du fait de La Vérendrye aux sacrifices mêmes qu'il a coûtés. Le sacrifice total de soi-même, le sacrifice désintéressé, à la fois joyeux et pénible, le sacrifice pour une idée et pour la foi, cela est français; c'est la perpétuelle et spéciale dignité de l'âme française. Et l'on a justement rappelé l'autre jour, au pied du monument de La Vérendrye, cet aspect vraiment français de son aventure. Il sacrifia tout, et jusqu'à son foyer, pour servir son roi et Dieu.

Mais s'il importe de bien définir le fait français de La Vérendrye, c'est qu'il importe de rappeler toujours que c'est ce fait lui-même qui vaut à l'action française dans l'Ouest canadien, le privilège, le droit d'y être une action permanente. Seule la permanence de l'action française dans l'Ouest peut égaler l'hommage de l'Ouest au mérite, à la gloire de son découvreur.

Il y a aujourd'hui dans les provinces de l'Ouest 150,000 Canadiens de langue française. Ils y sont allés, par migrations successives, venant surtout de la province de Québec. Et ils étaient assurés qu'en changeant de province, ils ne changeaient pas de patrie. Ils estimaient, avec raison, que, dans la terre conquise par La Vérendrye, ils retrouveraient tous les droits de la vie française.

Hélas! comme ils ont été déçus!

Mais nous ne pouvons croire, nous Canadiens français, que nous habitions Québec, l'Acadie ou l'Ouest, nous ne pouvons croire que, même après

1760, on puisse quelque part au Canada nous contester le droit *total* de la vie française: nos pères ayant été les découvreurs, les créateurs de ce Dominion. En vérité, c'est saboter l'histoire, c'est jeter de la cendre sacrilège sur les pas des pionniers et des martyrs, soit dans l'Ouest, soit dans l'Est, que de refuser un droit quelconque de vivre leur vie française aux fils, aux héritiers légitimes de ces martyrs et de ces pionniers.

Cependant, pourquoi faut-il le constater? dans l'Ouest, comme dans l'Acadie, comme en d'autres provinces, on a voulu mesurer aux Canadiens français leurs droits de vivre, et les limiter. Cette injustice fut l'ombre qui planait l'autre jour au-dessus du monument de La Vérendrye.

Mais il faut l'ajouter aussi: l'histoire n'est pas finie chez nous des conquêtes de la justice. La vie nationale des minorités françaises n'est pas, chez nous, soumise seulement aux statuts juridiques, souvent capricieux ou trop étroits, des législations humaines. Il y a un statut plus large, plus fort que le texte des lois, c'est celui de la vie: c'est la vie elle-même avec toutes ses promesses immanentes de liberté; c'est la vie qui s'obstine à vivre, et à réclamer et à prendre tous ses droits de vivre; c'est la vie qui, par des moyens appropriés, différents selon les circonstances et les lieux, reprend les luttes nécessaires jusqu'à ce qu'enfin triomphent ses droits méconnus.

Nous avons été heureux de constater au Manitoba comment les deux éléments français et anglais se rapprochent, coopèrent de plus en plus en tous

domaines — ils l'ont prouvé à l'occasion des fêtes de La Vérendrye — et comment l'élément français, par des méthodes souples et efficaces, est en train de reprendre sur le terrain scolaire les libertés supprimées par la loi de 1916. C'est en marge même de cette loi que s'établit le fait de l'école canadienne-française dans les paroisses canadiennes-françaises. L'Association canadienne-française d'Education joue au Manitoba un rôle admirable de prudence et de courage. Elle a la confiance du gouvernement, animé lui-même d'un large esprit de collaboration. Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, déclarait à la fin d'un déjeuner offert aux délégués de la province de Québec aux fêtes de La Vérendrye, que l'on a pris au Manitoba la méthode pratique de s'emparer pacifiquement de l'école publique pour l'adapter aux besoins des enfants canadiens-français, d'inscrire ainsi à côté de la loi un fait *britannique*, c'est-à-dire un fait qui supplée à la loi, et qui, par la coutume, deviendra loi. Il faut souhaiter, à cette tactique adoptée par les chefs de la minorité française au Manitoba, un plein succès. Il faut souhaiter aussi que, partout où existent au Canada des minorités françaises spoliées de leur droit plénier de vivre, une heure va sonner — nous voudrions l'entendre déjà — où un meilleur esprit règlera tous les problèmes de langue française et de foi religieuse, une heure où des souffles nouveaux et généreux disperseront, sur les traces profanées des pionniers, toutes les cendres sacrilèges.



Il faut chez nous, au Canada, une solide unité nationale. La Commission Rowell¹ fut chargée de trouver des moyens de faire plus étroite cette unité. On éprouve partout l'impression que la Confédération est une entité froide où ne circulent pas assez de courants profonds de sympathies entre races et provinces. L'enquête de la Commission l'a trop officiellement démontré. Faisons donc plus véritable l'unité canadienne !

Faisons-la, sans doute, dans l'accord des intérêts divergents de la vie économique : c'est cela d'abord que recherchait la Commission Rowell. Mais faisons-la aussi et surtout dans l'accord parfait, dans l'égalité totale des deux races qui, soit par droit de découverte et de possession première, soit par droit de conquête, sont maîtresses du Canada. Le principe véritable de l'unité n'est pas avant tout d'ordre matériel ou économique — la matière ne fut jamais, en bonne philosophie, un principe d'unité — ce principe est avant tout d'ordre spirituel et moral. Il consiste surtout, chez tous les citoyens, en un même sens juste du droit et de la liberté. Le principe de l'unité, c'est une âme ; une âme vraiment nationale faite de sentiments et de principes essentiels acceptés par tous, et qui règle, dans l'union

1. Commission fédérale, appelée aussi Commission Rowell-Sirois, quand, après la démission de M. Rowell, M. le notaire Joseph Sirois, de Québec, en fut nommé président.

réelle des esprits, la vie publique; cette âme peut être composite, formée de deux âmes raciales différentes. Elle reste une quand même dès lors qu'elle s'inspire d'un idéal unique de justice sociale et de charité fraternelle. C'est donc une âme qui respecte tous les droits légitimes, non pas seulement les droits inscrits dans les chartes ou les lois de la politique, mais ceux-là aussi qui n'y sont pas marqués, et qui restent quand même imprimés dans la conscience des hommes: droits imprescriptibles, comme ceux-là, chez nous, de la langue française et de la foi catholique. Sans le respect et la consécration de ces droits, la politique humaine, soit fédérale, soit provinciale, sera toujours impuissante à créer au Canada une solide unité nationale.

La grande cause de désaffection nationale, chez nous, l'obstacle à l'unité, c'est l'incompréhension trop profonde dans laquelle subsistent et souvent s'opposent presque partout les deux races anglaise et française. L'échec à l'unité nationale, au Canada, c'est la négation obstinée, par la race anglaise, des droits égaux civiques, scolaires, religieux, que réclame la race française partout où elle est en minorité: je dis droits égaux, je ne veux pas parler des bribes de droits que la Constitution de 1867 accorde comme une aumône aux minorités françaises. L'obstacle à l'unité, au Canada, c'est donc, il faut bien le reconnaître, la volonté, avouée ou implicite, de subordonner une race à l'autre, la française à l'anglaise, là où la française est une minorité provinciale. Puisque c'est là le mal qui

nous divise, rapprochons donc, enfin, dans une alliance de justice égale, deux âmes qui ont droit à justice égale; consentons enfin, soit au domaine fédéral, soit aux domaines provinciaux, et dans un esprit plus large que le texte de l'Acte de l'Amérique britannique, consentons à l'égalité nécessaire des droits civiques, religieux et scolaires pour les races française et anglaise, égalité totale sans laquelle, dans quelque province que ce soit, et dans quelque sphère fédérale que ce soit, nous ne bâtirons jamais que sur un sable mouvant d'injustice l'édifice de la nation.

Une telle égalité fut le vœu exprimé par les minorités françaises dans les Mémoires qu'elles présentèrent à la Commission Rowell, par l'intermédiaire du Comité permanent des Congrès de la Langue française. A lire ces Mémoires, il semble bien qu'il sera toujours vain de parler au Canada d'unité nationale aussi longtemps que ne sera pas résolu dans le sens que nous indiquons le problème des minorités françaises. Il n'y aura pas d'unité nationale étroite aussi longtemps que souffrira d'une blessure injuste l'une des deux races partenaires de la nation.



Voilà des pensées qui, au pied du monument de La Vérendrye, hantèrent plus d'un esprit. Souhaitons que ces pensées se réalisent un jour et bientôt

dans la vie canadienne. Le fait français de La Vérendrye y prendrait alors son sens total. Et le monument érigé à Saint-Boniface y apparaîtrait à tous les regards, non plus seulement comme l'hommage officiel d'une province ou d'un groupe, mais comme un symbole véritable de fraternité, la garantie permanente de l'unité de la nation.

IMPRESSIONS DU MANITOBA

**A l'occasion du deuxième centenaire
de La Vérendrye (septembre 1938)**

C'est le 24 septembre 1738 que Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye, pénétrant dans les terres du Manitoba, arrivait au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Il s'arrêtait à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les villes jumelles de Saint-Boniface et de Winnipeg. Le deuxième centenaire de cet événement historique fut l'occasion de manifestations mémorables à Winnipeg et à Saint-Boniface. Invité par le Comité d'organisation de ces fêtes à y représenter le Comité permanent des Congrès de la Langue française, j'en ai été le témoin ému.

*
* *

Ce qui retient d'abord l'attention du voyageur qui entre aux pays de l'Ouest, c'est la terre elle-même, celle du Manitoba, immense région plane, presque pas accidentée, et qui est la première marche d'immenses prairies. L'œil, un peu déconcerté de voir se dérouler sans fin des plaines illimitées, cherche d'instinct quelque relief qui puisse fixer et reposer la vue. Des forêts qui coupent la

prairie, des ormes puissants qui surgissent ici et là, des buissons qui accompagnent les berges sinueuses de la Rivière Rouge, dessinent cependant un peu partout des lignes sombres qui brisent l'uniformité du paysage. De temps en temps un clocher pointe, qui nous avertit du village prochain.

A cette saison de septembre, la récolte est finie. Elle fut bonne cette année. C'est le temps des battages. Des machines sont partout dressées, entourées d'équipes d'hommes, qui font le travail. Il reste sur les champs de gros meulons de paille. On y met le feu. Et le soir, c'est un spectacle féérique que celui de ces forteresses de flammes qui s'érigent dans la nuit et ponctuent l'horizon.

Mais c'est un paysage spirituel que nous sommes allés voir au Manitoba. Et celui-ci a retenu plus que l'autre notre attention.



Le Manitoba a donc célébré avec ferveur le deuxième centenaire de sa découverte et de ses origines françaises. Les fêtes ont duré du 3 au 11 septembre. Le dimanche, 11 septembre, on a dévoilé, à Saint-Boniface, le monument qu'attendait depuis deux siècles le patient explorateur que fut Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye. Le monument est digne du découvreur. Œuvre du sculpteur Brunet, de Montréal, il est une pièce d'art fort remarquable. Il se présente comme un large tableau. Au premier plan, La Vérendrye, de profil, avec son masque énergique, son œil qui fixe l'ho-

rizon, debout, au repos, mais la jambe tendue, prêt à s'avancer, à faire le pas vigoureux qui franchit les obstacles. Comme il convient, l'image du héros symbolise l'action. A côté de lui, au second plan, un missionnaire à la tête de Christ élève et montre la croix. A leurs pieds, un Indien, assis, fait de sa main droite une visière qui protège les yeux, et fouille du regard l'horizon. L'ensemble produit un bel effet d'équilibre, de force et d'élégance. On a fort applaudi ce tableau de marbre quand M. le gouverneur du Manitoba, l'honorable William Johnston Tupper, accompagné du vénérable juge Prud'homme, historien du Manitoba, et d'un autre vieillard, évêque anglican, un vétéran de Winnipeg, fit tomber le voile qui le recouvrait.



Les fêtes de La Vérendrye ont duré huit jours. Et l'on ne s'est pas lassé d'en voir se dérouler le programme. Elles furent à la fois des fêtes du souvenir et des fêtes d'amitié franco-anglaise.

Le souvenir valait la peine d'être évoqué. C'est celui de l'une des plus héroïques aventures dont est faite l'histoire de la Nouvelle-France, et qui honore singulièrement les origines du Manitoba. Les pageants que chaque soir on offrait aux populations, et qui chaque soir réunissaient des milliers et des milliers de spectateurs dans le vaste et magnifique auditorium de Winnipeg, ont rappelé de façon à la fois artistique et réaliste, les principales scènes de la vie de La Vérendrye et de la découverte

de l'Ouest canadien. Ces spectacles ont instruit et ému des foules sans cesse renouvelées. Plusieurs sans doute ont appris là l'histoire qu'ils ignoraient trop des origines françaises du Manitoba. Les scènes finales du programme, qui représentaient avec leurs chants et leurs danses populaires les groupes des races diverses qui habitent aujourd'hui le Manitoba, ne pouvaient faire oublier les premières, celles-là qui étaient toutes chargées d'héroïsme français et de générosités évangéliques.

J'ai vu des yeux se mouiller de larmes quand parut le tableau si tragique de La Vérendrye et de ses compagnons, dans l'île au Massacre, sur le tertre où reposaient les corps mutilés du fils aîné du découvreur, du Père Aulneau, jésuite, de leurs dix-huit compagnons, tués, décapités par les Sioux, et quand on les entendit, soutenus par l'orchestre, psalmodier avec une piété suppliante l'*Introit* de la messe des Morts. Des larmes encore, mais cette fois joyeuses, pourrait-on dire, revenaient aux yeux lorsque La Vérendrye et ses compagnons, groupés sur les rives unies de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, chantaient d'un cœur fervent le *Te Deum* de la découverte.

Des tableaux comme ceux-là s'imprimèrent dans le regard et dans la mémoire. Ils inspiraient, pour les Français qui ont découvert le Manitoba, et pour ceux qui y vivent aujourd'hui et qui y conservent avec un soin jaloux et une fierté légitime l'héritage de la vie française, une respectueuse sympathie.

Cette sympathie existait déjà entre tous les groupes manitobains, mais particulièrement entre groupes de langue française et de langue anglaise. Les fêtes de La Vérendrye ne pouvaient que l'accentuer.

Pendant la longue période de préparation des fêtes, on vit coopérer fraternellement, pour en assurer le succès, les Canadiens français de Saint-Boniface et les Canadiens anglais de Winnipeg. On n'a cessé pendant la semaine des Fêtes de rappeler cette collaboration et de s'en féliciter. Le président du Comité d'organisation, l'infatigable et très sympathique abbé Antoine d'Eschambault, chancelier de l'archevêché de Saint-Boniface, nous a souvent raconté la complaisance extrême avec laquelle les Canado-Anglais s'associaient aux Canado-Français pour commémorer les origines françaises de leur province. Tous voulurent honorer La Vérendrye d'une même admiration et d'une même gratitude. Ils le réclamaient tous comme une gloire commune de la patrie manitobaine.

Ce sentiment fut partout manifeste pendant la semaine jubilaire. Il fut particulièrement significatif au déjeuner offert par le gouvernement du Manitoba aux délégués de la province de Québec, déjeuner présidé par le premier ministre lui-même, l'honorable M. Bracken, et auquel assistait M. le gouverneur du Manitoba. M. Bracken y fit des déclarations de sympathie pour l'élément français du Manitoba qui furent vivement applaudies. Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, et moi-même, nous eûmes la tâche délicate de

remercier le premier ministre et le gouvernement du Manitoba. Il nous fut facile de rendre hommage à l'esprit de tolérance et de collaboration qui existe au Manitoba entre le gouvernement et la minorité française, entre les deux races qui sont appelées à construire l'avenir.

Au banquet officiel du samedi soir, au dévoilement du monument qui eut lieu le lendemain, ce fut, avec l'éloge du héros, le thème sans cesse repris des relations amicales entre groupes français et anglais du Manitoba, et l'espoir de voir s'affermir cette union nécessaire.



La question scolaire est le problème douloureux des minorités françaises dans les provinces du Canada. C'est le problème essentiel de la survivance. On sait toutes les péripéties de la crise scolaire du Manitoba depuis 1890. La loi de 1916 a supprimé dans l'Acte scolaire le privilège linguistique garanti en 1896 à la minorité française par l'arrangement Laurier-Greenway. L'opération fut angoissante. Qu'allaient devenir les petits Canadiens français dans des écoles publiques où l'enseignement de leur langue était pratiquement supprimé? On sait comment depuis plusieurs années, grâce à l'habile tactique des Canadiens français et à la tolérance consciente des autorités politiques, l'école publique est devenue et devient de plus en plus une école française dans les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba. Cet état de choses n'est pas garanti

par la loi; mais il tend à devenir un fait qui remplacera la loi. Comme le disait Son Exc. Mgr Yelle, le très distingué archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, au déjeuner que l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba offrait aux délégués de la province de Québec le 9 septembre dernier, il semble que la meilleure formule d'action française, au Manitoba, c'est de chercher à établir au domaine scolaire le fait *britannique* de la liberté: un fait qui s'inscrit en marge de la loi, qui se substitue à la loi, et qui par la coutume deviendra loi. L'Association canadienne-française d'Education au Manitoba est aujourd'hui un organisme d'action efficace. Elle a pris en quelque sorte le contrôle de l'enseignement du français dans les écoles; elle a même sur ce point la confiance du gouvernement. Son rôle actuel qu'elle s'applique à fortifier est une raison d'espérer en l'avenir.

J'eus l'occasion de visiter, en compagnie de S. Exc. Mgr Comtois, évêque de Trois-Rivières, les deux grandes écoles publiques de Saint-Boniface, l'école Provencher pour les garçons, l'académie Saint-Joseph pour les filles. Ce sont deux écoles où l'on a toute liberté pour l'enseignement du français et de la religion, des écoles comme on en voit aux Trois-Rivières, à Québec ou à Montréal. Mgr l'évêque des Trois-Rivières y donna aux enfants les plus judicieux conseils; j'y insistai pour ma part sur le soin avec lequel petits garçons ou petites filles doivent apprendre au Manitoba leur langue française, la parler avec correction, la conserver avec fierté.

Les fêtes de La Vérendrye se sont terminées dimanche soir, le 11 septembre, dans le parc de l'Archevêché et sur la place de la Cathédrale de Saint-Boniface, où avait été convoquée toute la population française des deux villes. Mgr Mauraull, M. Lorrain, député de Papineau, et moi-même y avons tour à tour adressé la parole à l'immense assemblée. Ce fut une fête de famille réconfortante, où fraternisèrent une dernière fois les autorités civiles et religieuses, où communiaient dans une espérance commune pour l'avenir, mais dans une fierté légitime du présent, nos frères du Manitoba.



Le lendemain, je prenais avec M. Antonio Langlais, avocat, délégué lui aussi aux fêtes de La Vérendrye par le Comité permanent, le chemin du retour; le long chemin qui passe par Fargo, Minneapolis, Saint-Paul, Chicago, Détroit et Toronto. Nous rapportions tous deux l'impression nette et heureuse que les fêtes du deuxième centenaire de La Vérendrye furent au Manitoba, pour les deux races maîtresses qui y construisent la fortune publique, une occasion opportune de se mieux connaître. Pour toutes deux ce fut leur hommage sincère rendu au passé; pour la nôtre, ce fut une étape certaine vers un meilleur avenir.

26 septembre 1938.

COOPÉRER POUR SURVIVRE ! ¹

C'est au Comité permanent de la Survivance française en Amérique que je dois l'honneur et la joie d'être parmi vous; c'est en son nom que je vous remercie de l'accueil que vous faites ce soir à son délégué.

M. le docteur Beauchemin, le très digne président, si actif, de votre Association, et qui vous représente avec tant de zèle au Comité permanent, a prié le Comité, réuni à Québec le 30 septembre dernier, de se joindre à votre Association pour ce dixième Congrès général. Il nous a dit que ce Congrès marquait une étape importante de l'histoire de la survivance française dans l'Alberta, et que la présence du Comité permanent de la Survivance française au Canada y serait pour tous un réconfort. M. le docteur Beauchemin sait avec quelle sympathie nous l'avons écouté; cette sympathie s'est tout de suite traduite dans l'unanime décision de déléguer à votre Congrès le Président du Comité permanent.

J'ai accepté avec empressement cet honneur de vous apporter le message des membres du Comité. Et combien je suis heureux ce soir, et ému, de représenter ici tous les groupes français d'Amérique, et tout particulièrement de pouvoir rappro-

1. Discours prononcé au Congrès de l'Association canadienne-française d'Alberta tenu à Edmonton les 18-19 octobre 1939.

cher, unir dans une étreinte fraternelle Québec et Edmonton! Québec, la mère vivante de tous les fils dispersés de la race française en Canada et aux Etats-Unis; Edmonton, la capitale hospitalière et lointaine d'une terre que foulèrent les pieds des fils de La Vérendrye, d'une province où refleurissent en ce moment tous les espoirs de la survivance française. Vous voudriez, sous l'égide conjointe des autorités religieuses et civiles de l'Alberta, réaliser tous les beaux desseins qu'apportèrent ici les créateurs de vos établissements français.

C'est à votre fidélité tenace, souvent héroïque, que vous devez d'avoir jusqu'ici tenu lumineux le flambeau, d'avoir conservé intact ce qu'il y a de meilleur dans votre sang et dans votre esprit: Québec admire cette vaillance; il rend hommage ce soir à tous les sacrifices que vous a coûtés ce filial attachement à notre destin français. Vous devez à votre Association canadienne-française l'organisation méthodique des moyens qui donnent à votre action une plus vigoureuse efficacité: aussi j'apporte à cette Association l'hommage du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, la gratitude de tous les groupes qu'il représente, je veux dire, de tous vos frères du Canada et des Etats-Unis.

I

Vous avez voulu, messieurs, que votre dixième Congrès fût le Congrès de la coopération.

Il s'agit surtout, dans vos délibérations, de coopération économique, et des moyens de former, de répandre chez vous l'esprit de coopération. Vous avez raison de chercher dans la collaboration de tous, la prospérité de chacun. L'économie, avec sa puissance de progrès, n'est vraiment bienfaisante que si elle s'appuie sur la solidarité coopérante des citoyens. Elle devient souvent dangereuse quand elle résulte seulement de l'individualisme habile, ou de l'égoïsme.

Mais la coopération, nécessaire en économique, l'est aussi dans tous les domaines de la vie nationale, dans ceux-là en particulier où se prépare la fortune spirituelle d'un peuple.

Vous, frères d'Alberta, vous avez la richesse de vos plaines, celle-là aussi de vos forêts, de toutes ces terres fertiles qui vont s'appuyer aux premières pentes des Rocheuses; c'est cette richesse matérielle, nécessaire, que vous voulez en ce moment consolider et multiplier par la coopération.

Mais vous avez une autre richesse dont je sens bien que vous êtes aussi préoccupés pendant ce Congrès: c'est la richesse, non plus de votre sol, mais de vos âmes. Pas celle de vos blés, mais la richesse de votre sang français. C'est le capital de vos traditions; c'est l'or pur de votre esprit; c'est la valeur incomparable de votre langue, l'harmonie, la douceur du parler maternel; c'est tout l'héritage séculaire que notre Congrès de 1937 a voulu symboliser en posant sur une large feuille d'érable un beau lis français.

Eh bien, frères de l'Alberta, cette richesse spirituelle a besoin elle aussi, pour qu'elle soit conservée et multipliée, des méthodes nécessaires de la coopération. Il lui faut ses organismes collectifs de défense, d'accroissement, de progrès.

Vous voulez former, dans l'ordre des richesses matérielles, des coopératives d'achat et de vente, de production ou de consommation. Vous formez des coopératives de vie économique. Permettez que je vous le rappelle ce soir: il vous faut aussi des coopératives de vie française, des coopératives de survivance!

Certes, et grâce à Dieu, ces coopératives déjà existent. Votre Association canadienne-française est elle-même une coopérative d'action nationale. Et vous savez tout ce que vous devez à ses initiatives, à la mise en commun que, par elle, vous faites, de vos volontés et de vos moyens de survivre.

Et ce que fait ici votre Association, une autre semblable le fait en Saskatchewan, une autre au Manitoba, et d'autres en Ontario, en Acadie, dans la province de Québec, et par delà la frontière, chez nos frères des Etats-Unis. Partout c'est l'association, c'est-à-dire la coopération des forces morales et matérielles qui a fait cet immense travail collectif jamais terminé, qui a assuré, qui pourrait assurer partout où cela est possible la survivance française en Amérique.

Notre Comité permanent, qui a son siège à Québec, mais qui se compose de membres choisis dans tous nos groupes français du Canada et des

Etats-Unis, est lui-même une vaste coopérative d'action et de vie françaises. Et ma présence ici ce soir est, de sa part, un acte de coopération.

II

Ai-je besoin de le rappeler ici ce soir? Nos coopératives de survivance qui nous groupent en formations spéciales, catholiques et françaises, ne nous séparent pas des groupes de nos concitoyens qui parlent une autre langue, ou professent une autre foi. Nos coopératives de survivance ne font pas de nous des isolés dans la patrie commune, des fauteurs de divisions, ou des empêcheurs d'unité canadienne. Nos coopératives de survivance française sont plutôt et vraiment des coopératives de rapprochement social ou politique, des coopératives d'unité nationale.

Citoyens du Canada, nous avons ce destin magnifique de pouvoir composer notre unité nationale des deux grandes races qui, par droit de naissance ou par droit de conquête, possèdent la terre canadienne, et de placer au sommet de cette unité les deux âmes les plus hautes de l'humanité moderne: la française et l'anglaise! Nous avons au Canada ce destin magnifique de composer notre grandeur spirituelle de la rencontre de la noblesse, de la beauté des deux plus hautes civilisations qui travaillent aujourd'hui à la paix du monde, et à la gloire de l'esprit: celle de l'Angleterre, et celle de la France!

Et donc, quand nous, Canadiens français, nous voulons avec tant de soin préserver de tout péril de mort notre âme française, quand nous voulons par tant de sacrifices conserver nos vertus raciales, nos traditions de famille, l'intégrité de notre sang, la beauté de notre langue, c'est que nous voulons ne verser dans l'alliage spirituel de l'unité canadienne que le métal pur de la vie française.

Et donc, nous coopérons avec tous nos concitoyens du Canada, quand nous nous groupons en associations canadiennes-françaises, quand nous multiplions, dans toutes nos provinces, ces coopératives du patriotisme qui ne sont, après tout, que des ouvrières d'entente cordiale, de justice sociale, d'unité nationale.

Ce qui isole les uns des autres, en Canada, des citoyens d'origine différente qui devraient s'entendre, ce qui les a trop divisés jusqu'ici, ce n'est pas le soin, chez chacun, de conserver sa propre vie anglaise ou française, c'est plutôt la volonté, ou le désir intolérant chez plusieurs, de détruire en dehors de Québec la vie française. Ce n'est pas l'amour de soi-même ou de sa propre vie raciale qui empêche ou brise l'unité; c'est, chez plusieurs, l'excès de cet amour, et qui va jusqu'à l'exclusion de la vie des autres, jusqu'au mépris d'associés légitimes dans la composition du peuple canadien. C'est cet esprit de destruction, ces desseins d'absorption qui furent à l'origine de tous nos regrettables conflits. Ce sont de tels excès qui dressent au milieu de la patrie citoyens contre citoyens; ce

sont ces intolérances qui font trop souvent inopérants nos contrats d'entente cordiale, ou d'unité canadienne.

D'ailleurs, je m'empresse de l'ajouter: elles vont s'apaisant de plus en plus, nos mésententes pénibles. Et de plus en plus s'élargit chez tous nos concitoyens le concept d'une patrie que l'on voudrait plus belle dans l'accord plus parfait des races qui la composent.

Et de plus en plus on se rend compte que s'il est fatal qu'en Canada ou aux Etats-Unis bien des races d'immigrants aillent se perdre ou se fondre dans le creuset du « melting pot » américain ou canadien, il y a chez nous deux races qui ne sont pas vouées au malaxeur. Ce sont les deux races, non pas adventices ou immigrantes, mais constituantes de la patrie canadienne: l'une, la française, qui fut la première occupante des terres du Canada, la première ouvrière de christianisme et de civilisation, venue bien avant l'autre, dès 1534 ou 1608; race de découvreurs et de pionniers qui a des droits historiques, qu'aucune conquête ne peut abolir; l'autre, l'anglaise, venue plus tard, bien plus tard, qui, avec ses armées plus puissantes, a vaincu la première sur les champs de bataille militaire, mais ne peut la vaincre sur les terrains spirituels du droit et de la liberté; l'anglaise qui a pris au Canada la place légitime que lui assurait sa victoire, et qui y apporta d'ailleurs les qualités magnifiques de son esprit; race puissante par le génie des affaires, à côté de l'autre, souveraine par son génie de la

pensée; toutes deux, faites pour se compléter. Ces deux races sont donc parties constituantes de la nation, facteurs essentiels de la patrie commune. Elles ont des droits égaux à survivre. Elles doivent s'unir dans le respect mutuel de ces droits, parce qu'elles ne trouveront que dans ce respect et dans cette justice la garantie de la paix de leur commune prospérité.

III

Donc, coopération française ne veut pas dire isolément français dans la Confédération; coopération française ne signifie pas séparatisme canadien. Coopération française veut dire: vie totale de notre âme française au profit de tout le Canada.

Me permettez-vous de rappeler, ce soir, que notre travail de coopération doit porter principalement sur deux biens propres, spécifiques, de notre héritage français: la langue et l'esprit. La langue qu'il faut parler, l'esprit dont il faut vivre. C'est par la langue qu'une race affirme d'abord sa personnalité. Un peuple qui ne parle plus sa langue ne compte plus comme groupe distinct de ceux qui l'entourent; il a disparu, fusionné avec les groupes qui l'ont assimilé, qui ont étouffé son verbe. On n'est plus français quand on ne sait plus parler le français.

Je n'ignore pas toutes les difficultés d'ordre pratique qui, dans vos milieux cosmopolites, mettent en péril l'usage et même la connaissance suffisante

du français. Voisinage de langue anglaise, vie commerciale, industrielle et même sociale qui s'expriment en anglais; et pour les enfants, la rencontre quotidienne des petits compagnons de jeu ou d'école qui ne parlent que l'anglais; à l'école même, le régime parcimonieux, inefficace, souvent injuste, de l'étude du français. Voilà bien des causes qui peu à peu pourraient abolir sur vos lèvres le parler français, si vous n'aviez soin, dans chacun de vos foyers, de suppléer aux insuffisances ou aux déficiences sociales, d'y parler avec vos enfants la langue de vos pères et de vos mères, d'y garder le culte du français, et de faire de chacune de vos maisons un centre vivant de vie française.

Mais ici encore il faut, avec la coopération des familles, la coopération plus puissante de la paroisse, quand la paroisse française peut être constituée. Il faut aussi, entre Canadiens français d'une même ville ou d'un même groupe rural, ces échanges, ces commerces, ces relations de parenté et d'amitié qui favorisent l'usage du parler maternel, et par lui le maintien des traditions françaises.

Nous avons éprouvé, depuis de nombreuses années, dans nos provinces de majorité anglaise, des pertes considérables de notre actif français. Vous me permettez de le rappeler. Parfois, il faut mettre ces pertes au compte de l'inévitable. Mais il arrive qu'il les faille attribuer à la négligence des volontés, ou, ce qui est plus grave, à l'insouciance pratique de ceux-là qui n'estiment plus assez l'héritage français, ou qui ne s'inquiètent plus de le conserver.

Et je veux tout de suite accuser de telles infidélités la province de Québec elle-même. Non pas seulement pour atténuer le reproche que je parais faire à mes compatriotes des autres provinces, mais pour mieux marquer comment le danger d'assimilation existe partout, et partout nous menace, et comment, si nous n'y prenons garde, nous affaiblirons partout, du fait de nos imprudences ou de nos négligences, nos positions françaises, nous laisserons partout se dissiper en un ruineux trafic de nos traditions, notre héritage français.

C'est pourquoi la coopération française à l'intérieur des provinces ou entre les groupes provinciaux, est nécessaire. Elle doit se faire tout particulièrement par l'établissement ou le maintien des associations nationales. Une telle coopération par l'association entre les groupes épars au Canada et aux Etats-Unis peut contribuer au maintien de notre langue; elle peut redresser où il est nécessaire le sens de la fidélité; elle peut ranimer là où elle s'affaiblit la fierté de nos origines françaises. Toutes ces coopératives d'action française pourront faire consentir à certaines heures plus pénibles les sacrifices que coûte la survivance.

Ces coopérations utiles, nécessaires, ce sont, entre autres, les Congrès régionaux des associations elles-mêmes, comme celui qui nous rassemble à Edmonton, Congrès où l'on raffermirait des contacts immédiats et où l'on étudie les problèmes d'intérêt local. Ce sont aussi nos grands Congrès généraux comme ceux de la langue française, tenus à Québec en 1912

et en 1937, qui furent à la fois d'immenses rassemblements fraternels, de profonds examens de la conscience nationale, des études lumineuses de nos devoirs, des aveux publics de nos faiblesses, et, par voie de conclusions, des rebondissements magnifiques de toute la race vers ses destinées.

Mais toutes ces coopératives, régionales ou nationales, ne seront décisives que si elles portent principalement sur le développement du capital *esprit*. Le capital *langue* est lui-même subordonné à celui de l'esprit. C'est l'esprit qui fait la langue d'un peuple. Et parce que chaque peuple a son esprit, chaque peuple a aussi sa langue. Gardons donc, et cultivons notre esprit français, si nous voulons éprouver toujours le besoin de parler la langue qui correspond à cet esprit. C'est par l'esprit que les races commencent à mourir. Et elles sont mortes, et ne parlent plus leur langue, quand elles ont perdu leur esprit.

Gardons, cultivons l'esprit par l'école, par la formation religieuse et française de l'enfance. Gardons, cultivons l'esprit par le collège, par les études secondaires et supérieures. Par ces études, créons dans nos provinces les élites françaises, intellectuelles, professionnelles, qui sont indispensables aux ascensions d'un peuple, sans lesquelles la masse, trop impuissante à monter, ou à rester au niveau de sa destinée, descend toujours vers les faciles infériorités, ou glisse insensiblement jusqu'au fond du creuset de l'assimilation.

Je rends hommage, compatriotes de l'Alberta, à vos efforts pour la culture de l'esprit, et pour la multiplication de vos élites. Hommage à vos soins, à vos désirs pas toujours assez compris, de donner à vos enfants une forte éducation bilingue, avec une connaissance plus complète du français; hommage à ces maisons d'éducation de tous degrés, qui dans la mesure possible, et avec dévouement, s'efforcent de cultiver, dans les enfants que vous leur confiez, vos fidélités françaises; hommage tout particulier à ce collège classique d'Edmonton, affilié à l'Université Laval de Québec, où depuis vingt-cinq ans les Jésuites, au prix de sacrifices sans cesse renouvelés, reprennent en Alberta leur mission séculaire de former des humanistes, et par l'humanisme, des chrétiens éclairés, et ici dans l'Ouest, par l'humanisme et la foi, des Canadiens qui soient des chefs, des patriotes qui soient des animateurs de survivance.

Le problème scolaire est sûrement l'un de ceux qui troublent le plus notre vie nationale: dans les provinces de minorité française d'abord, et, par répercussion, dans notre province française de Québec.

La faute en est au pacte de la Confédération qui a mal posé le problème du français en Canada. La Confédération ne reconnaît au français des droits complets d'étude scolaire et d'usage que dans la province de Québec, et, pour ce qui est de l'usage légal, dans les services fédéraux. Hors

de Québec, le français est objet de tolérance et non de justice. Et nous estimons, nous d'origine française, que la vie de l'esprit français a partout en Canada des droits qui sont égaux à ceux de l'esprit anglais.

Le droit n'est pas tout entier dans les textes de loi ou dans les paragraphes d'une Constitution. Ni la loi ni les constitutions politiques ne sont tout le code de justice. A côté, ou en marge des lois incomplètes ou injustes, il y a toujours la conscience des hommes, qui elle aussi a ses droits imprescriptibles. Et la conscience réclame aussi longtemps que les problèmes de justice ne sont réglés que selon les termes de lois incomplètes ou injustes, ou selon la lettre, qui tue, des fragiles constitutions humaines. Seules les consciences satisfaites de tous les citoyens assurent la paix sociale. Les minorités sont toujours inquiètes, toujours s'agitent, et font au tableau de la nation figure de victimes, quand elles souffrent persécution, ou quand seulement elles subissent l'humiliation de ne jouir pas, d'être privées des droits souverains imprimés par la nature et par Dieu dans leur conscience.

Messieurs, pour de telles minorités, pour la vôtre en particulier, espérons toujours en un meilleur avenir. Et c'est pourquoi, avec des méthodes toujours appropriées au milieu et aux circonstances, avec des méthodes qui peuvent varier d'une province à l'autre, continuons avec persévérance l'effort de vivre.



Nous assistons ce soir, à Edmonton, en Alberta, au magnifique effort de survivance qu'est le vôtre. Tous les groupes français du Canada et des Etats-Unis vous observent, vous admirent. C'est à l'esprit de coopération que vous demandez, pendant ce Congrès, votre meilleure fortune économique. Que cet esprit soit aussi le principe de votre meilleure fortune française!

Coopérez donc, dans l'Alberta d'abord, avec toutes les races, par les meilleurs moyens de prospérité matérielle, pour faire de l'Alberta une province riche de la Confédération. Vous contribuerez ainsi à faire de notre Dominion une patrie puissante.

Mais coopérez aussi en Alberta avec vous-mêmes, et pour vous-mêmes, frères de langue et de vie françaises. Coopérez pour fortifier votre groupe ethnique, pour assurer l'étude et l'usage de votre langue, pour garder votre esprit français.

Et si nous tous, de sang français, où que nous soyons dans ce vaste pays, nous prenons à votre Congrès la leçon que vous donnez, si l'esprit de coopération se fait partout plus actif, plus tenace, nous tous, d'origine, de langue et d'âme françaises, nous finirons bien, avec l'aide de nos concitoyens d'autres races, par faire de tout le Canada lui-même une terre de tolérance et d'équité, une patrie dont l'unité réelle sera le reflet splendide de sa justice.

PÈLERINAGE FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN¹

(Octobre-décembre 1939)

Au mois d'octobre dernier, le Comité permanent de la Survivance française en Amérique voulut bien me déléguer au Congrès des Canadiens français de l'Alberta. Il me chargea en même temps de visiter, à titre de Président du Comité, les principaux groupes de langue française des provinces de l'Ouest.

Le Congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta fut tenu à Edmonton, capitale de cette province, les 18 et 19 octobre dernier.

Après avoir eu l'honneur et la joie de célébrer la messe d'ouverture du Congrès en l'église de Saint-Joachim, paroisse dirigée par les Révérends Pères Oblats, j'assistai à toutes les séances très vivantes, très instructives et combien réconfortantes de ces assises franco-canadiennes.

Une question d'ordre économique y fut l'objet principal des délibérations: la question de la co-opération, ou de l'établissement des coopératives dans les centres canadiens-français de l'Alberta. Déjà des coopératives existent dans cette province. Les Canadiens français y veulent multiplier ces

1. Causerie à Radio-Canada, le 8 janvier 1940.

organismes d'achat ou de vente, de production ou de consommation, afin de multiplier aussi leurs moyens de prospérité matérielle. Ils se rendent compte que s'ils veulent survivre en Alberta, s'ils veulent y acquérir de l'influence, s'ils veulent y jouer un rôle social ou politique de plus en plus apprécié, il leur faut joindre au nombre la qualité des groupes et leur importance économique. Et il semble à tous que les coopératives comptent parmi les facteurs les plus certains de la prospérité de chaque citoyen et de tous les groupes de citoyens.

Son Excellence Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, est lui-même un apôtre fervent, éclairé, de la coopération économique, et il adressa au Congrès, sur ce sujet, un très précieux message, où il définit avec une haute sagesse l'esprit de la coopération.

C'est pour répandre cet esprit, et pour préparer avec prudence l'établissement des coopératives, que le Congrès d'Edmonton insista tout particulièrement sur la fondation préalable des cercles d'études dans les paroisses, dans les centres canadiens-français, où l'on se propose d'organiser des coopératives.

Parmi les organismes de coopération économique, la Caisse populaire Desjardins occupe aujourd'hui chez nous une place prépondérante. On la retrouve en Alberta. M. J.-Bte Beaudoin, inspecteur de la Fédération des Caisses populaires de la province de Québec, intéressa vivement les congressistes en leur expliquant le rouage et l'utilité si efficace des Caisses populaires.

Le Congrès d'Edmonton fut, à raison de l'importance des questions étudiées, et du nombre considérable des congressistes, le plus beau congrès jamais tenu en Alberta par nos compatriotes de langue française.

La séance solennelle d'ouverture, le mercredi soir, 18 octobre, séance présidée par M. le docteur L.-O. Beauchemin, de Calgary, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, fit voir en quelle estime est tenue la population canadienne-française de cette province. Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Bowen, un ministre du gouvernement, M. Maynard, représentant le Premier Ministre Aberhart, le Président de l'Université, M. Kerr, M. le Juge Ford de la Cour Suprême de l'Alberta, y prirent tour à tour la parole, exprimant aux congressistes leurs vœux de succès, aux Canadiens français de l'Alberta le souhait de les voir conserver avec fidélité leur héritage français.

Ce fut à cette séance que j'apportai à nos compatriotes le message fraternel du Comité permanent de la Survivance française en Amérique. Il me fut facile de transposer dans le domaine moral et ethnique de la survivance, le problème de la coopération et de montrer combien nécessaire est la solidarité de toutes les forces françaises du Canada. Ce qui importe pour survivre, ce n'est pas seulement que chaque groupe, dans sa province, fasse effort pour durer, mais c'est que tous les groupes dispersés à travers le Canada sachent se connaître,

se rejoindre, s'entr'aider, s'appuyer au besoin les uns sur les autres, pour trouver dans ce mutuel service, dans cette coopération, une volonté plus ferme, des moyens plus pratiques de persévérer, une ambition plus soutenue de pénétrer toute la vie canadienne de l'influence de la vie française.



Ce besoin de coopération interprovinciale, je l'ai constaté non seulement en Alberta, mais dans toutes les provinces de l'Ouest.

Au cours de ce voyage dans l'Ouest, j'ai plus que jamais constaté combien l'isolement peut affaiblir nos populations de langue française, et combien au contraire le sentiment d'être soutenu par les groupes fraternels, et en particulier par la province de Québec, donne de réconfort, décuple le courage des minorités de l'Ouest canadien. La présence de la province de Québec au Congrès d'Edmonton fut accueillie avec un véritable enthousiasme; elle fut interprétée comme un gage précieux de survivance, comme le signe d'une solidarité familiale plus forte que tous les obstacles à la survivance.

Même impression éprouvée en Colombie canadienne, en Saskatchewan, au Manitoba.

En Colombie, il y a environ quinze mille Canadiens français, presque tous résidant à Vancouver. Vancouver est d'ailleurs la ville immense, établie

sur un territoire extrêmement vaste, qui attire et absorbe presque toute la population de la Colombie. Les Canadiens français y sont malheureusement trop dispersés, sans cohésion, sans organisation, ni paroissiale ni scolaire. L'organisme unique qui paraît les tenir, c'est ce Club Montcalm devant lequel je parlai le dimanche soir, 5 novembre dernier. Séance toute familiale où j'ai bien éprouvé que tous les Canadiens de Vancouver se désolent d'avoir par eux-mêmes si peu de moyens de survivre. Dans la flamme de leurs yeux, comme dans les paroles de leurs lèvres et de leur cœur, on apercevait la volonté innée d'être fidèles, de transmettre une vie française qui est en extrême péril.

Mieux pourvu est le groupe de Maillardville, érigé en paroisse française, au bord de la rivière Fraser, à quelque vingt milles de Vancouver, et vivant depuis 1909 d'une vie autonome, religieuse et française, vie qui offre le plus réconfortant spectacle. J'eus la grande joie, le dimanche 5 novembre, de parler aux deux messes paroissiales de Maillardville. J'avais l'impression de parler dans l'une de nos églises de Québec. Une école française dirigée par des religieuses de langue française, les Sœurs de l'Enfant-Jésus, assure aux enfants de Maillardville le privilège unique, en Colombie, de recevoir une éducation qui est principalement française.

*

* *

De Vancouver, je me dirigeai, en marge de ma mission, vers la Californie. Cette marge elle-même

m'a fait voir jusqu'à quel point l'influence de nos institutions françaises a régné même sur toute cette côte du Pacifique qui va de Vancouver à San Francisco, à Los Angeles. Ce sont surtout des communautés canadiennes-françaises, hospitalières et d'enseignement, celles de la Providence de Montréal, de Sainte-Anne de Lachine, des Saints Noms de Jésus et Marie, de Montréal, que l'on retrouve, l'une ou l'autre, à Vancouver, à Victoria, à Seattle, à Portland, à Oakland, à Alambra. Partout elles perpétuent le souvenir et l'influence de l'apostolat français qui au XIX^e siècle évangélisa ces lointaines régions du Pacifique.

Au retour de cette excursion en terre américaine, je repris à Calgary, à Regina, à Saint-Boniface et à Winnipeg la visite des groupes canadiens-français de l'Ouest.

Dans les villes de Calgary et de Regina, nos compatriotes n'ont pas d'organisation paroissiale distincte. Ce fut dans des chapelles où ils se peuvent grouper le dimanche, et dans des salles attenantes à ces chapelles, que j'ai pu, les 8 et 10 décembre dernier, rencontrer les Canadiens français de ces villes. On sait d'ailleurs que les Associations canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Saskatchewan font un travail excellent, tant au point de vue scolaire que social, pour tirer le meilleur parti possible des législations de ces provinces. Au sud de la Saskatchewan, il y a le diocèse de Gravelbourg, composé surtout de fidèles de langue française,

fortement établi, où la vie française surmonte avec courage la crise économique qui en ces dernières années a menacé de la détruire.

A Winnipeg, la paroisse canadienne-française du Sacré-Cœur, dirigée par les Pères Oblats, est un modèle d'organisation à la fois religieuse et sociale: l'école paroissiale ou indépendante y assure la fidélité à la vie catholique et française.

Saint-Boniface est la ville sainte et forte du Manitoba. On s'y sent en sécurité. L'Association d'Education y fait par tout le Manitoba un travail à la fois discret, efficace, merveilleux. J'ai vu au Collège des Jésuites, à l'Ecole Provencher, dirigée par les Frères de Marie, à l'Académie Saint-Joseph des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, et au Jardin d'enfance des Sœurs Oblates, toutes les magnifiques promesses d'un grand avenir. Son Excellence Mgr Yelle, le vaillant archevêque administrateur du diocèse, y continue l'œuvre de Mgr Béliveau, préside avec une haute sagesse à tous ces développements vigoureux de la vie française.



Il y a une impression que j'ai rapportée de l'Ouest, qui domine toutes les autres et que je veux souligner encore avant de finir, c'est que la province de Québec ne peut sans dommage pour elle-même paraître indifférente aux minorités françaises qui

habitent les autres provinces; elle se doit de les aider quand cela est possible ou nécessaire. Partout, dans l'Ouest, on a le culte de la province de Québec. On regarde Québec comme le foyer paternel de la grande famille française du Canada.

Et Québec scandalise ou réconforte, selon qu'il fait mine de s'isoler au bord de son fleuve, ou que par-dessus les frontières provinciales il fait le geste généreux de sa coopération maternelle.

Québec doit à ses origines, à sa mission, à son influence, de consentir, quand il le faut, des sacrifices matériels ou spirituels, pour que s'affermisse et se perpétue par tout le Canada le règne de la pensée et de la langue françaises.

LA VIE FRANÇAISE DANS NOS PROVINCES ANGLAISES ¹

C'est le privilège du Comité permanent de la Survivance française en Amérique et de son Président, de pouvoir prendre des contacts à la fois officiels et extrêmement agréables et instructifs avec les différentes populations de langue française soit en Canada, soit aux Etats-Unis.

Ce Comité, créé par le Congrès de la Langue française tenu à Québec en 1937, a justement pour mission d'être un agent de liaison entre les différents groupes, et de travailler à ce que partout se réalisent les vœux multiples, formés par le Congrès, pour assurer en Canada et aux Etats-Unis la Survivance française.

Au mois d'octobre dernier, les Canadiens français de l'Alberta se réunissaient en Congrès à Edmonton, sous les auspices et la direction de leur Association canadienne-française, l'ACFA. Ils avaient souhaité que le Comité permanent de la Survivance française en Amérique fût représenté à ce congrès provincial, et j'y fus délégué. On me chargeait en même temps de visiter les principaux centres de vie française dans l'Ouest canadien.

Je n'ai jamais mieux compris qu'au cours de cette mission l'importance qu'il y a pour la province

1. Prononcé à Rimouski, le 11 janvier 1940.

de Québec de mêler sa vie à celle des Canadiens français des autres provinces, de montrer qu'elle s'intéresse à eux, qu'elle veut les appuyer, non seulement de son souvenir sympathique — ce qui est une façon stérile de collaborer — mais aussi de son action morale et matérielle. L'accueil que l'on m'a fait partout, et la joie que paraissait causer partout cette présence de Québec, me fut une preuve de la nécessité pratique de la participation de Québec à la vie des groupes de l'Ouest.

J'eus même à Edmonton, à la fin d'un banquet officiel du Congrès, le désagrément de m'entendre dire que si la province de Québec est la mère des Canadiens français de l'Ouest, et si la France en est la grand'mère, on a souvent constaté que la grand'mère visite plus souvent que la mère ses enfants, qu'elle paraît plus attentive à suivre, à soutenir leur vie laborieuse, souvent pénible: la France ayant, en effet, multiplié en ces dernières années ses missions officielles, ses souscriptions, ses secours en faveur des Canadiens français de l'Ouest.

Je n'eus pas trop de peine, sans doute, à rectifier l'impression des convives d'Edmonton, mais l'incident m'a montré combien il est nécessaire pour la province de Québec de multiplier elle aussi ses attentions officielles, ses visites, ses concours, en faveur des minorités françaises non seulement de l'Ouest, mais de tout le Canada.

Au surplus, quels spectacles tantôt réconfortants, tantôt douloureux aussi, nous offre la vie de ces minorités françaises! et quelles leçons nous pou-

vons en rapporter pour la survivance de Québec lui-même!

C'est de ces spectacles réconfortants ou douloureux que j'ai à vous entretenir maintenant. Et j'en aurai peut-être esquissé les scènes principales si je vous dis qu'au cours de mes missions auprès des minorités françaises des provinces anglaises j'ai trouvé partout: des forces qui travaillent, des droits qui souffrent, des espérances qui tiennent.

I

Des forces qui travaillent

Des forces qui travaillent: et des forces françaises. Il y en a partout dans nos provinces de majorité anglaise. Et la première de ces forces, c'est celle de notre sang français lui-même, sa vitalité; c'est la force en quelque sorte physique des populations qui en dehors de Québec se sont répandues dans toutes les provinces, et ont porté d'un océan à l'autre notre destin français: force qui d'ailleurs s'accompagne partout d'une activité, d'une puissance plus précieuse, qui est celle de l'esprit.

On sait comment cette énergie vitale de notre sang a admirablement servi notre cause dans la province de Québec elle-même, comment elle y a multiplié notre nombre jusqu'à le faire capable, après 1760, d'absorber ou d'éliminer tant d'éléments qui sur certains points avaient été importés et établis pour procurer notre perte.

En dehors de Québec, cette force a commencé de travailler d'abord dans l'Est, en terre acadienne, aux origines mêmes de notre histoire. On l'y retrouve aujourd'hui, vigoureusement active, après une persécution brutale qui pensa déraciner, extirper du sol, en 1745, l'arbre vivace de l'Acadie. La sève française eut raison du sécateur anglais. Et aujourd'hui, il y a plus de 200,000 Acadiens, là où le persécuteur avait tout détruit. La vie a reflué de tous les rivages où on l'avait dispersée, et elle a fleuri sur les ruines où on avait cru l'ensevelir. Le miracle acadien a jailli en quelque sorte du sang de la race en même temps qu'il fut une action héroïque de sa volonté.

La population acadienne se multiplie donc selon le rythme d'une vitalité puissante, et elle prend une place de plus en plus large dans chacune des trois provinces maritimes. Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens sont 140,000 sur une population de 408,219, soit 33% de cette population; dans la Nouvelle-Ecosse: 56,629 sur 512,846, soit 11%: la saignée annuelle qui, par le flanc ouvert du port de Yarmouth, fait s'écouler vers Boston une trop abondante émigration acadienne, empêche la population acadienne de la Nouvelle-Ecosse de s'accroître aussi rapidement qu'elle le pourrait; dans l'Ile du Prince-Edouard: 12,962 sur 88,038: soit 15% de la population totale¹.

1. Cette conférence ayant été prononcée en 1940, on a dû y utiliser les chiffres du recensement décennal de 1931.

Le fait acadien qui se rétablit avec une ferme persistance est l'une des manifestations les plus symptomatiques de la force du sang qui travaille au Canada en faveur de la survivance française.

Du côté de l'Ouest, par rapport à Québec, il y a l'Ontario: province anglaise la plus puissante par le nombre et par la fortune, où les Canadiens français ne comptent que dans la proportion de 9% de la population totale: 299,732 (300,000) sur 3,431,683. Mais qui ne sait que les Canadiens français y multiplient et fortifient sans cesse leurs positions. Ils y sont assez fortement groupés au sud-ouest dans la presqu'île d'Essex, puis au sud-est dans le diocèse d'Alexandria, puis le long de l'Outaouais, et dans cet Ontario-Nord qui paraît n'être qu'un prolongement territorial et ethnique de la province de Québec. Ainsi nos compatriotes sont-ils en train de former autour de l'Ontario anglais une ceinture française: ceinture que l'Ontario anglais porte quelquefois avec impatience, mais qui lui est pourtant une force certaine et sa plus élégante parure.

Au delà de l'Ontario, dans les provinces de l'Ouest, il y a plus de 150,000 Canadiens français: 47,039 au Manitoba; 50,700 en Saskatchewan; 38,377 en Alberta; 15,028 en Colombie; 250 au Yukon; 215 dans les Territoires.

Ces chiffres suffisent à démontrer que d'un océan à l'autre, sur toute la terre canadienne, la race française a essaimé ses fils, et que ceux-ci y ont

constitué partout des groupements importants. Et il faut surtout retenir que ces groupements furent d'abord, et partout, composés de pionniers, de découvreurs, de missionnaires. Ce sont des groupes fondateurs, et qui ont partout priorité de vie et d'action. Et il suffit de parcourir ces territoires occupés d'abord par les Français pour sentir combien tout ce Canada est à nous; comment ce serait mutiler notre héritage que de renoncer à l'un ou l'autre de ces domaines de famille; comment ce serait trahir notre destin que de couper en quelque sorte l'artère de vie française qui a porté de Port-Royal, de Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses et jusqu'à Vancouver le flot premier de notre sang français.

Mais si parmi les forces françaises qui travaillent en dehors de Québec il y a les forces du sang, combien plus précieuses et plus actives y sont les forces de l'esprit.

Forces religieuses, sociales, nationales; forces du clergé, du laïcat; forces de l'association et de l'éducation: elles sont toutes conjuguées dans un même effort de survivance.

Les forces françaises furent de tout temps au Canada des forces religieuses. Nous sommes issus d'une France catholique. Et si la France avait sûrement des ambitions d'impérialisme politique quand elle vint s'établir en Amérique, elle avait aussi des desseins d'apostolat qui se confondaient avec sa fortune impériale. Ce fut d'ailleurs l'œuvre

missionnaire qui aida le plus efficacement l'œuvre de découvertes et de colonisation. Et l'on a vu jusqu'à nos jours se coordonner sans cesse ces deux forces d'expansion française.

Qui ne sait que la résurrection acadienne fut un acte de foi religieuse en même temps qu'un acte de foi nationale. Le clergé, aujourd'hui encore, collabore avec le peuple, groupe autour des clochers acadiens les familles multipliées, inspire les actes, les démarches, les progrès économiques aussi bien que les progrès religieux. Et sûrement, la création récente d'un archidiocèse acadien, le prestige personnel aussi bien que l'esprit d'initiative du premier archevêque de Moncton, Son Excellence Mgr Melançon, comptent parmi les manifestations les plus significatives de la force religieuse qui travaille en faveur de la survivance acadienne.

Dans l'Ontario et dans l'Ouest, la vie française s'appuie également sur les forces religieuses. La paroisse y est, comme dans la province de Québec, comme dans l'Acadie, une cellule de vie nationale.

On sait quelle part, la plus large, ont prise les congrégations religieuses dans l'évangélisation de l'Ouest canadien. L'épopée blanche des Oblats français qui ont porté jusqu'aux neiges et aux glaces du Nord la bonne nouvelle de l'Evangile, est une des pages les plus belles de l'histoire de l'Eglise. Le clergé séculier, associé aux Oblats, continue dans les provinces de l'Ouest l'œuvre qu'ils ont héroïquement commencée.

L'œuvre spirituelle du clergé ou de l'Eglise s'accompagne partout dans l'Ouest de l'œuvre de l'éducation des enfants et de la jeunesse. C'est le clergé paroissial qui veille sur l'école partout où on le laisse libre de le faire; et ce sont des congrégations enseignantes de Frères et de Sœurs qui, avec les maîtres ou maîtresses laïques, procurent, dans la mesure permise par les lois provinciales, et le plus souvent au delà de cette mesure, l'enseignement du français.

Les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, les Sœurs de l'Assomption, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, les Oblates de Marie Immaculée, les Sœurs de N.-D. de Sion, comptent parmi les ouvrières les plus diligentes de la survivance par l'école primaire et primaire supérieure. Je me souviens du spectacle réconfortant que m'offraient récemment à Edmonton le Pensionnat des Sœurs de l'Assomption; à Saint-Boniface, le Jardin de l'Enfance Langevin, dirigé par des Oblates, l'Académie Saint-Joseph des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, l'Ecole Provencher des Frères de Marie; à Winnipeg, l'école paroissiale des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.

Mais l'éducation suffisante d'un peuple ne va pas sans l'enseignement secondaire et supérieur. L'esprit français ne peut acquérir sa pleine valeur sans les disciplines qui l'ont formé, qui se sont en quelque sorte incorporées à son génie. Il fallait donc dans l'Ouest des collèges classiques, et ce sont les

Jésuites et les Oblats qui les ont établis: les Jésuites à Saint-Boniface et à Edmonton, les Oblats à Gravelbourg où les avait appelés Mgr Mathieu.

On ne saurait trop louer cette œuvre si difficile à soutenir de l'enseignement secondaire classique dans l'Ouest. La crise économique l'a faite particulièrement onéreuse. Mais sur les sacrifices qu'elle coûte continue de s'épanouir, comme sur un terroir propice, cette fleur nécessaire de vie française qu'est la vertu classique de son esprit, et par elle une élite intellectuelle qui est indispensable à sa défense et à sa survivance.

On sait comment les Oblats avaient déjà établi sur la frontière de l'Est de l'Ontario ce Collège d'Ottawa, érigé en Université en 1866, et qui est en dehors de la province de Québec, l'une des forteresses les plus magnifiques de notre vie française. Les Jésuites ont voulu procurer aux jeunes gens de l'Ontario-Nord le bienfait de la culture classique en établissant à Sudbury leur Collège du Sacré-Cœur. Il faut maintenant ajouter à ces institutions, à Ottawa même, le Petit Séminaire diocésain.

En Acadie, les Pères de Sainte-Croix ont fondé, dès 1864, à Memramcook, N.-B., ce Collège-Université Saint-Joseph, qui a double cours français et anglais, mais qui devient de plus en plus une institution de culture française. Les Pères Eudistes sont venus renforcer cette œuvre d'éducation classique en Acadie, en établissant à Caraquet, puis

à Bathurst, N.-B., leur Collège du Sacré-Cœur, et à la Pointe-de-l'Eglise, en Nouvelle-Ecosse, le Collège Sainte-Anne.

A côté de ces forces religieuses et d'éducation qui travaillent en dehors de la province de Québec, il faut placer les forces de l'association.

Nos frères des provinces de majorité anglaise ont éprouvé le besoin de s'associer pour la protection de leurs intérêts nationaux. L'Acadie a ses deux Sociétés de l'Assomption, l'une Société nationale, l'autre Société d'assurance mutuelle, qui sont les organisations sociales les plus puissantes de leur vie française. Il y a deux ans, une Association d'Education est venue s'ajouter aux deux autres, fondée par Mgr Melançon au Nouveau-Brunswick, et qui a pour but très spécial d'améliorer la situation scolaire des Acadiens.

Les Canadiens français de l'Ontario avaient donné l'exemple et le modèle d'une telle forme d'action collective en fondant leur puissante Association canadienne-française d'Education, qui a si vaillamment et si efficacement conduit la bataille pour les libertés scolaires de l'Ontario.

Sur ce modèle ont été plus tard fondées les Associations d'Education du Manitoba et de la Saskatchewan, et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Ces Associations sont partout des foyers fervents d'action: foyers où s'entretient la flamme de la vie, et d'où rayonne une influence précieuse. C'est à

elles que l'on doit partout une très large part des libertés conservées ou des libertés conquises dont avait besoin, surtout au point de vue scolaire, la cause de la survivance française en dehors de Québec.

C'est l'Association canadienne-française de l'Alberta qui organisa le Congrès tenu à Edmonton en octobre dernier. Et l'on y vit bien toute l'importance d'une telle organisation des forces, comment elle groupe et stimule les volontés, comment cette fois elle voulut porter sur le terrain économique de la coopération, et en vue d'une plus large survivance, les préoccupations de nos frères de l'Alberta. On y vit aussi, une fois de plus, comment le concours du clergé paroissial, même sur ce terrain économique, est utile, recherché, indispensable, à l'organisation systématique des moyens de survivance en provinces anglaises.

La Colombie n'offre pas, aux 15,000 Canadiens français qui y sont établis, autant de moyens de défense et de survivance. Si l'on excepte le groupe de Maillardville, établi depuis 1909 sur la rivière Fraser, près de New-Westminster, et qui se compose d'environ 200 familles ouvrières, les autres Canadiens de langue française, vivant pour la plupart à Vancouver, sont dispersés, sans aucun lien paroissial ni autre qui les attache les uns aux autres. Le Club Montcalm, qui est une Société Saint-Jean-Baptiste camouflée d'un nom profane et glorieux, réussit mal, malgré ses efforts, à coordonner la vie française à Vancouver. Il me fut tout de même

agréable de m'y adresser un soir, le 5 novembre dernier, à une centaine de compatriotes qui parurent fort heureux d'entendre une voix de Québec leur parler de vie française, d'une mission à soutenir partout dans ce Canada, où nous, d'origine française, avons pris notre place, et partant sur la côte du Pacifique elle-même.

Je serais incomplet si parmi les forces d'action canadienne-française qui font œuvre de survivance en province anglaise, je ne mentionnais pas, pour lui accorder une importance exceptionnelle, la presse de langue française. Le journal est partout un agent de liaison et d'action, le moyen le plus efficace de répandre des idées, d'animer ou de soutenir les volontés.

Aussi faut-il louer d'une louange particulière, et avec gratitude, les journaux quotidiens ou hebdomadaires qui, dans les provinces de majorité anglaise, organisent autour de l'héritage français les campagnes d'idées ou d'action qui ont si efficacement servi la cause: *La Voix d'Évangéline*, en Acadie; *Le Droit* et *L'Étincelle*, en Ontario; *La Liberté*, au Manitoba; *Le Patriote de l'Ouest*, en Saskatchewan; *La Survivance*, en Alberta.

Tous ces journaux, comme toutes les œuvres de presse, ont coûté d'énormes sacrifices. Ils ne reçoivent pas toujours l'appui ni tous les abonnements sur lesquels ils pourraient compter. Mais il faut quand même, souvent au prix d'héroïques abnégations, une œuvre essentielle, une œuvre de

propagande et de lumière sans laquelle serait compromise la cause même de la survivance.

II

Des droits qui souffrent

C'est qu'en effet, s'il y a partout, en provinces de majorité anglaise, des forces françaises qui travaillent, ces forces ne travaillent pas toutes ni partout sans se heurter à des forces hostiles ou contraires.

Il y a, dans ces provinces de l'Est ou de l'Ouest, des droits méconnus qui souffrent, des libertés légitimes que l'on refuse à nos compatriotes.

Les libertés qu'on nous refuse sont surtout d'ordre scolaire. Ceux qui veulent éteindre la vie française en provinces anglaises savent bien qu'il n'y a pour cela qu'à supprimer l'enseignement du français, qu'à empêcher les enfants de bien apprendre leur langue, qu'à éteindre si possible sur leurs lèvres le verbe français.

Et nous avons donc assisté, depuis la Confédération des provinces canadiennes, à une série de persécutions scolaires, et nous souffrons comme race française d'une sorte d'ostracisme qui, depuis 1867, constitue le chapitre le plus douloureux de l'histoire des tentatives d'assimilation dont nous avons été l'objet, et des luttes que nous avons dû livrer.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord avait bien dit, à l'article 93: « Dans chaque province, la

législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes: à savoir,

« Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi (à aucune classe particulière de personnes dans la province), relativement aux écoles séparées (confessionnelles). »

D'autre part, l'Acte de la Confédération qui reconnaissait la langue française comme langue officielle par tout le Canada, paraissait bien contenir, implicitement du moins, le droit pour nos enfants d'apprendre cette langue.

Tous ces textes qui paraissaient nous protéger, on les a fait jouer contre nous dans les provinces de majorité anglaise.

Et nous eûmes alors:

En 1871, au Nouveau-Brunswick, la loi qui supprime les écoles catholiques et qui bannit du programme scolaire le français: loi dont souffrent encore les Acadiens malgré certains adoucissements que dans la pratique on a pu y apporter;

En 1877, dans l'Île du Prince-Edouard, une loi de portée semblable à celle du Nouveau-Brunswick;

En 1890, la fameuse loi du Manitoba abolissant les écoles séparées, suivie d'un compromis passager, et qui complété par la loi de 1916 supprimait le français du programme scolaire;

En 1892, le règlement du Conseil des Territoires du Nord-Ouest établissant un régime scolaire semblable à celui du Manitoba;

En 1912, la loi du Keewatin, dirigée tout à la fois contre l'école confessionnelle et contre le français;

En 1912, encore, et dans l'Ontario, le fameux règlement XVII, qui fut l'occasion de résistances à la fois pénibles et héroïques; règlement disparu aujourd'hui sans que l'enfant canadien-français de l'Ontario puisse cependant jouir de tous ses droits à l'enseignement du français.

Vous savez d'autre part comment, dans la Saskatchewan et l'Alberta, la loi n'accorde pas, non plus, soit à l'enseignement religieux, soit à l'enseignement du français, les droits que garantissent la constitution, la loi naturelle, l'histoire.

Voilà la grande souffrance qui accable nos frères des provinces de majorité anglaise. Voilà comment l'Acte de la Confédération, qui avait bien pourvu par la clause 2 de l'article 93 à ce que l'on accordât à la minorité anglaise de Québec tous les droits et privilèges scolaires dont jouissaient les protestants du Haut-Canada ou de l'Ontario, n'a pu assurer aux minorités françaises des provinces anglaises un égal « fair play » britannique, la somme de justice que l'on croyait due à la minorité anglaise et protestante du Bas-Canada.

Cette erreur de principe et cette erreur de fait tiennent toutes à une fausse conception qu'avaient les Pères de la Confédération des droits de la race

française en Canada. Cette double erreur de principe et de fait tient à ce que l'on méconnaissait, ou sous-estimait, ou ignorait le rôle des Canadiens français tout le long de l'histoire du Canada; ainsi n'avait-on pas même une intelligence suffisante de la place exceptionnelle qu'ils occupent dans la composition ethnique de la nation canadienne.

Les Français furent ici les premiers occupants, les pionniers, les découvreurs, les premiers ouvriers de la civilisation depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Cela leur crée par tout le Canada un droit de vie qu'aucune conquête ne peut abolir. Il y a des droits qui sont plus forts que les armes, antérieurs aux capitulations et plus profondément imprimés dans les consciences que leur dénégarion ne peut l'être sur le papier. Ces droits sont ceux-là que la loi naturelle renforcée par l'histoire accorde à notre peuple: le droit à la vie totale, à la vie de l'esprit aussi bien qu'à celle du sang; le droit à la religion et à la langue, à la pratique et à l'enseignement de l'une et de l'autre.

L'histoire établit que nous ne sommes pas un peuple immigrant au Canada, comme tant d'autres survenus après 1760, et surtout au XIX^e et au XX^e siècle. L'histoire établit que nous sommes ici un élément constituant de la nation canadienne, et non un élément adventice comme le sont tant de groupes étrangers venus ici pour entrer dans une vie canadienne déjà constituée et pour s'y adapter.

Il y a donc ici, au Canada, deux races constituantes, deux seulement: la race française qui, la première, a découvert, occupé, possédé, et la race anglaise qui a conquis. Les deux races constituantes ont partout au Canada les mêmes droits de vivre. Leurs âmes à toutes deux doivent partout être libres de toutes les libertés légitimes qu'accordent la loi naturelle, les droits historiques et la conquête.

Les Pères de la Confédération n'ont pas compris cela. Ils étaient encore sous l'empire de la théorie absurde d'une race supérieure et d'une race inférieure en Canada. Et voilà pourquoi ils ont fait la part si mesquine à la vie de la race française, à l'enseignement et à l'usage de notre langue.

Il le comprenait bien mieux, le problème de dualité ethnique du Canada, ce M. Angus, membre de la Commission Rowell-Sirois, qui déclarait en novembre dernier, à l'Université de Vancouver, que le temps est venu de reconnaître enfin l'égalité au Canada des deux races anglaise et française, une égalité complète de droits et de devoirs: droits égaux en particulier quand il s'agit de la religion, de la langue et de l'école. Ce n'est pas avec des bribes de justice, péniblement arrachées aux majorités anglaises, que l'on pourra, disait-il, satisfaire les Canadiens français.

M. Angus s'adressait à des étudiants, et il ne craignait pas, traitant de la question irritante du bilinguisme des fonctionnaires fédéraux, de dire à

ses jeunes auditeurs que ce serait bien servir la cause de l'unité canadienne que de frapper d'incapacité les fonctionnaires publics qui ne parlent pas les deux langues anglaise et française.

« Les Canadiens de langue anglaise, ajoutait-il, ne doivent pas commettre l'erreur de vouloir imposer leur langue, leur culture, leurs idées, au Canada français. Il leur faut comprendre que, du vivant de quelques-uns de ceux qui m'écoutent, les Canadiens de langue française seront plus nombreux que les Canadiens de langue anglaise. Ceux de langue française tiennent vraiment à ce que leur pays devienne bilingue, et cela veut dire plus que quelques mots de français sur les timbres-poste et à la radio. »

III

Des espérances qui tiennent

Ce sont de tels discours, de tels aveux, de tels principes énoncés par des Canadiens de langue anglaise qui permettent de concevoir pour l'avenir de justes espérances.

Ces espérances, elles tiennent d'ailleurs toujours dans la conscience de nos frères des minorités provinciales du Canada. Elles expliquent pourquoi il y a partout tant de forces qui travaillent. On travaille parce que l'on croit réussir. On travaille parce que, si l'évolution est lente qui fait tomber des préjugés de race, qui transforme l'opinion

fausse, antipathique, des masses populaires, l'évolution tout de même se fait, des préjugés tombent tout de même, et l'on sait que si la masse des Anglo-Canadiens reste encore trop ignorante, une élite se forme, plus éclairée et plus juste, qui peu à peu fait descendre sa pensée et son influence jusque chez le peuple canadien de langue anglaise.

Et l'on espère donc dans l'Ouest que, dans un avenir certain, plus ou moins éloigné, les Canadiens français seront reconnus au Canada comme des partenaires ayant partout des droits égaux à ceux des citoyens de langue anglaise.

J'ai eu plus d'une fois l'impression nette de la formation de cette élite anglaise favorable, à l'occasion des sessions annuelles soit de la Société Royale du Canada, soit de la Conférence des Universités canadiennes. Cette impression réconfortante, optimiste peut-être, mais justifiée, je l'ai éprouvée en novembre dernier, à Vancouver, au Club de l'Alliance Française, composé de Canadiens anglais et de Canadiennes anglaises, dans une séance présidée par une Canadienne anglaise, où tout le programme fut français, et où l'on avait bien voulu m'inviter à parler. J'y rappelai, en un français qui fut compris, la part que nous avons prise nous-mêmes, Canadiens français, bien avant les membres du Club de Vancouver, à l'expansion de l'esprit français et de la culture française dans l'Ouest canadien. J'insistai, en particulier, sur l'union nécessaire en Canada des deux esprits français et anglais, des

deux cultures anglaise et française, affirmant que l'unité nationale, en Canada, ne peut être fondée que sur l'alliance étroite de ces deux esprits et de ces deux cultures, et sur la reconnaissance de droits égaux à la vie que possèdent, dans toutes les provinces du Canada, les Canadiens français et les Canadiens anglais. C'était quelques semaines avant le discours de M. Angus, la thèse que celui-ci devait développer à l'Université de Vancouver. Et l'auditoire du Club de l'Alliance Française applaudit avec chaleur mes déclarations françaises.

Il y a quelques semaines aussi se réunissaient à Montréal, au Collège MacDonald de Sainte-Anne-de-Bellevue, les délégués des Etudiants canadiens de tout le Canada, pour le troisième Congrès de l'Association des Etudiants canadiens. Ce Congrès fut lui aussi très significatif. L'on y fut frappé de l'esprit de bonne entente et de coopération qui régna chez les Etudiants de langue anglaise, aussi bien que chez ceux de langue française. La question de l'unité nationale, d'une unité réelle fondée sur l'accord des deux races anglaise et française, fut mise à l'ordre du jour. Une résolution fut adoptée, fort applaudie, qui se lit comme suit:

« Il n'y a pas de minorité française au Canada en face d'une majorité anglaise, et il ne saurait être question d'assimilation d'une race par l'autre. Deux races et deux cultures égales voisinent et doivent travailler de concert à enrichir le patrimoine commun. Les droits et les privilèges doivent être égaux

parce que les Canadiens français ont bâti le Canada avec les Anglo-Canadiens. »

Et ce furent des Etudiants de langue anglaise qui présentèrent, exposèrent et justifièrent le texte de cette résolution.

Quand la jeunesse instruite du Canada, réunie en convention nationale, exprime et fait sienne une telle doctrine, n'est-il pas permis d'entretenir pour demain des espérances, non illusoires, de droits égaux enfin reconnus, de libertés égales légitimes, enfin accordées à nos deux grandes races française et anglaise? Et n'est-il pas permis d'entrevoir le fait d'une unité nationale enfin établie, fondée sur ces droits égaux et sur ces libertés nécessaires?

L'élite de la Société anglaise du Canada commence à mieux comprendre le rôle historique joué en ce pays par les Canadiens français, et à comprendre mieux aussi que si nous tenons tant à conserver notre héritage français, à garder notre langue et notre culture françaises, ce n'est pas pour faire bande à part, et nous isoler dans une réserve territoriale.

Ils comprennent mieux aussi, semble-t-il, que cette association étroite de deux races dans l'unité de la nation canadienne ne peut être qu'une dignité spéciale, et comme une richesse précieuse de la vie nationale.

Nous avons, en Canada, ce destin magnifique de pouvoir composer notre unité des deux grandes races qui, par droit de naissance ou par droit de

conquête, possèdent la terre canadienne, et de placer au sommet de cette unité les deux âmes les plus hautes de l'humanité moderne: la française et l'anglaise. Quand donc nous, Canadiens français, nous voulons avec tant de soin préserver de tout péril de mort notre âme française, quand nous voulons par tant de sacrifices conserver nos vertus raciales, nos traditions de famille, l'intégrité de notre sang, de la beauté divine de notre langue, c'est que nous voulons ne verser dans l'alliage spirituel de l'unité canadienne que le métal pur de notre vie française!

C'est tout cela qu'il faut continuer de faire comprendre aux Anglo-Canadiens. Ne nous décourageons pas si les Anglo-Canadiens comprennent lentement une très élémentaire vérité nationale. Leur entendement n'eut longtemps bruit que de préjugés, n'eut longtemps que l'intelligence d'une égoïste et fausse supériorité.

Continuons donc de faire travailler les forces qui détruisent l'erreur, les forces qui rétablissent la justice. Continuons de réclamer, de convaincre avec de la raison, de persuader avec de la charité, de protester quand il le faut avec une vigoureuse fermeté. Continuons de mettre en lumière nos droits, de dresser sous le regard des Canadiens anglais l'histoire héroïque de notre passé français.

Heureux sera notre destin si l'unité canadienne, ayant été trop longtemps une œuvre boiteuse de pénible patience, et de revendications incomprises, doit être enfin un jour une œuvre de lumière et d'intelligence, une œuvre de charité et de justice!

LA VOLONTÉ DE VIVRE ¹

La volonté de vivre. Il ne s'agit pas de cette volonté de vivre qui s'identifie avec l'instinct physique de la vie. Je veux parler de cette volonté de vivre qui correspond à un devoir spirituel, à un devoir national de durer comme peuple, comme nation.

Combien de nations qui souffrent aujourd'hui dans cette volonté de vivre, depuis que Hitler déchaîné sur le monde sa fureur de destruction nationales!

Nous, Canadiens, nous l'avons cette volonté de vivre une vie nationale, une vie qui, de l'Atlantique au Pacifique, de Gaspé ou Halifax à Vancouver, soit une, forte, libre, autonome. A mesure que notre autonomie devient plus complète, nous prenons davantage conscience d'une vie canadienne qui a son destin propre, et qui doit s'épanouir dans de grandes œuvres, dans une histoire qui soit la manifestation libre de notre âme nationale.

Cette volonté de vivre, nous l'avons aussi, Canadiens de langue française, qui, dans ce pays, vivons à côté des Canadiens de langue anglaise. Nous vivons à côté d'eux, non pas pour nous opposer à eux, mais pour coopérer avec eux à l'œuvre commune de la nation canadienne; pour nous unir

1. Causerie à Radio-Canada, le 15 octobre 1940.

eux, tout en restant distincts, et pour ajouter à la richesse, aux ressources matérielles et spirituelles de leur vie et de leur génie, la richesse, les ressources originales de la vie et de l'âme françaises.

Cette volonté de vivre du peuple canadien-français, je l'ai entendue encore s'exprimer avec force il y a quelques semaines, à Québec, pendant les séances de la session annuelle du Comité permanent de la Survivance française.

Vivre par la langue jalousement conservée, par l'esprit intelligemment cultivé, par nos mœurs ou traditions fidèlement continuées: voilà notre volonté, celle qu'affirmaient tous les membres du Comité permanent, tous les délégués venus de la province de Québec, de toutes les provinces de majorité anglaise du Canada, depuis l'Acadie jusqu'à la Colombie, et ceux-là aussi qui venaient des Etats-Unis, et qui représentaient au Comité nos frères les Franco-Américains.



Vivre par la langue. Il nous faut, à tout prix, où que soient établis nos groupes de langue française au Canada, il nous faut à tout prix conserver et parler notre langue. Un peuple qui ne parle plus sa langue est un peuple qui ne vit plus sa vie propre: c'est un peuple mort, fusionné dans les éléments majoritaires qui l'absorbent, et qui n'a

plus sa personnalité distincte. Une langue étrangère qui a remplacé le français sur des lèvres françaises est un signe de mort, un signe d'extinction de la vie française.

Nous ne voulons pas que meure le français là où vivent des groupes de langue française. C'est pourquoi nous le voulons enseigné à l'école, parlé à la radio, pratiqué dans les services publics. Nos compatriotes de la Saskatchewan, de tout l'Ouest, font instance en ce moment pour qu'une place plus large, d'ailleurs légitime, soit faite au français dans les programmes de la Radio-Etat. Ils savent quelle influence décisive, bienfaisante ou désastreuse, peut avoir la radio dans les provinces de majorité anglaise. Elle peut, à la longue, contribuer à faire régner au foyer une langue autre que la maternelle. C'est pourquoi la radio officielle, qui est bilingue, doit, en mesure suffisante, parler français.

Le bilinguisme qui existe au Canada depuis 1760 est à la fois une richesse et un danger. Il est une richesse parce qu'il est fait de deux langues qui sont les plus hautes expressions modernes de la civilisation; il est un danger, parce que, dans les provinces de majorité anglaise, il menace sans cesse la survivance de la langue française. Il menace cette survivance, soit par des réglementations abusives de la majorité, soit par le fléchissement graduel de groupes que le bilinguisme gagne peu à peu à la pratique exclusive de l'anglais.

Notre pays est bilingue: c'est entendu. Que ce bilinguisme, à Québec comme en dehors de Québec, soit pratiqué dans nos relations d'affaires ou administratives et qu'il soit respecté dans le fonctionnarisme; cela est nécessaire. Mais prenons garde que, dans la province de Québec elle-même, le bilinguisme parfait, généralisé, comme on le réclame, jusque sur les lèvres de tous les petits enfants de Saint-Urbain de Charlevoix ou de la Queue de Saint-André de Kamouraska, aboutisse à l'unilinguisme anglais. Apprenons l'anglais, comme instrument de vie commerciale, industrielle, politique, sociale, ou comme instrument de vie intellectuelle: mais que le français n'en pâtisse ni dans nos écoles, ni dans nos foyers, ni à la radio, ni dans la vie nationale.

S'il faut souhaiter que ceux-là soient bilingues qui ont intérêt à le devenir ou le devoir de l'être, ne faisons pas pour cela bilingue l'école de rang où l'on prépare, chez des terriens, les cultivateurs du rang. Que les enfants y puissent apprendre des rudiments de la langue anglaise, cela y peut être possible et convenable; cela ne peut aller jusqu'au bilinguisme scolaire, ni au bilinguisme pratique. D'ailleurs le milieu unilingue, français ou anglais, sera toujours un obstacle irréductible au bilinguisme pratique.

Vivre par l'esprit: c'est une autre condition de notre survivance. C'est une autre volonté de notre peuple.

Il faut donc garder à notre esprit ses vertus françaises, et pour cela lui procurer une culture française. Depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, doit circuler dans l'âme des jeunes une vie qui reçoive, des disciplines scolaires, une marque française.

Hélas! combien notre esprit a souffert, depuis 1760, de trop de pauvretés de la vie scolaire, depuis celles qu'imposait la nécessité historique et économique, jusqu'à celles qu'entretenaient la routine, l'incompétence et la paresse de l'esprit.

Et si notre langue française a souffert elle-même, si elle est devenue trop pauvre, indigente, impropre, mal articulée, cela est dû à des négligences domestiques sans doute, mais aussi à des insuffisances scolaires lamentables, à des méthodes inertes, à des insouciances de langage qui se sont succédé ou perpétuées, chez les maîtres comme chez les élèves, depuis le primaire jusqu'au secondaire et jusqu'au supérieur, et qui ont fini par fixer sur nos lèvres un parler terne, mou, souvent médiocre, qui fait croire à l'infériorité de notre culture.

Nous voulons vivre par la langue, vivons donc par l'esprit et établissons, dans les écoles de tous les degrés, des disciplines qui garantissent non seulement la vie, mais la qualité de notre parler français.

Le souci de l'école française, où se forment des esprits français, nous l'avons retrouvé dans les préoccupations du représentant des Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard au Comité permanent de la Survivance française: préoccupations qui l'ont fait engager le Comité permanent à établir et à maintenir depuis trois ans des Cours d'été dans l'Ile pour les institutrices et instituteurs acadiens, préoccupations qui l'ont fait aussi distribuer 26 jeunes Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard dans les collèges de la province de Québec, où ils reçoivent gratuitement une formation et une culture françaises.

Je signale cet exemple de belle ténacité comme une preuve tout actuelle du vouloir vivre des Acadiens et Canadiens de langue française. J'en pourrais ici multiplier les témoignages, si je ne songeais aux limites impérieuses de cette causerie.



Vivre dans la fidélité à nos mœurs ou traditions françaises: c'est une autre façon de notre vouloir vivre.

Il y a des traditions que le temps emporte, chez tous les peuples. Mais prenons garde de perdre celles-là, religieuses et françaises, avec lesquelles s'identifie notre vie. Il y a des traditions domestiques, paroissiales, nationales, sans lesquelles nous ne serions plus nous-mêmes, traditions que tendent

à remplacer tous les jours des façons de vivre, des coutumes étrangères, cosmopolites, païennes et américaines.

Veillons sur nos traditions essentielles comme sur une garantie nécessaire de notre survivance.

Et faisons paraître notre vie française aux regards de l'étranger, particulièrement aux regards du touriste qui vient chez nous pour la voir et l'admirer. Annonçons en français ce que nous offrons aux touristes anglais ou américains. C'est à la fois une marchandise française qu'ils veulent acheter, et une langue française qu'ils veulent lire ou entendre.

Ayons partout la fierté de notre vie française. N'essayons pas de la camoufler sous des dehors anglais. Il est pitoyable de voir tant d'affiches anglaises le long des routes, par exemple, de Québec à Sainte-Anne de Beaupré, ou en tant d'autres régions, le long de nos plus vieilles et plus authentiques paroisses françaises. Un faux intérêt ou un faux snobisme y fait perdre aux gens le sens de leur vie française. Ne posons pas sur le beau visage de notre province un masque qui le déforme, et qui soit pour celui qui le pose un signe de déloyauté.



Gardons donc, et montrons notre vie française. Vivons-la avec plénitude et avec dignité. Soyons fidèles. Nos pères l'ont été: conservons l'héritage

qu'ils nous ont transmis. Ayons aussi le respect des anciens. Ne méprisons aucune des générations qui nous ont précédés. Chacune a fait sa part, nécessairement inégale, dans l'histoire de notre vie française. Cette vie, nous la tenons de nos morts, mais de morts qui étaient vivants, et dont la conscience, identique en son fond, fut aussi diverse que les temps où ils ont vécu. Il est permis de critiquer le passé. Ne le méprisons jamais. Ne croyons pas que la vie généreuse a attendu notre génération pour qu'elle commence. Nous ne commençons pas l'histoire; nous la continuons. Faisons-la plus belle demain qu'elle n'était hier. C'est une légitime ambition du présent. C'est celle-là même qui correspond à notre volonté de vivre.

L'ÉDUCATION DU PATRIOTISME

Au centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ¹

Nul plus que moi ne regrette ce soir l'absence de Son Eminence le Cardinal, que l'on avait invité à vous parler. Son Eminence vous aurait apporté, comme elle le fait toujours en pareilles circonstances, les vues élevées et profondes d'un patriotisme qui chez elle s'identifie avec la raison.

Son Eminence m'a prié de la remplacer. Son désir fut un ordre. Cet ordre me vaut l'honneur de vous apporter moi-même l'hommage de l'autorité religieuse de Québec.

J'éprouve aussi une grande joie à vous dire les sentiments du Séminaire et de l'Université Laval envers la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, la société centenaire à laquelle nous offrons ce soir louange et gratitude. La circonstance heureuse qui fait cette Société établir en quelque sorte son foyer et mettre sa table dans notre réfectoire classique, est un symbole d'union qu'il me plaît de souligner. Il nous est fort honorable de voir votre Société devenir, pour une heure, ce soir, pensionnaire au Séminaire. Nos deux institutions ont plus d'une

1. Prononcé au banquet du centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 24 juin 1942.

fonction similaire. Ce sont deux écoles. Le Séminaire est depuis près de trois siècles une école de formation spirituelle et humaniste; votre Société est depuis un siècle une école de patriotisme. Formation humaniste, formation patriotique, se rejoignent pour compléter l'homme, le citoyen qui veut faire servir au profit de la nation toutes les forces supérieures de sa vie.

Mais si les vertus humanistes supposent, pour la jeunesse qui les veut acquérir, une école de formation intellectuelle, est-il besoin d'une école pour le patriotisme? L'école procure avant tout une discipline de l'esprit. Est-il besoin de discipline de l'esprit pour faire naître en nos âmes et y faire grandir le patriotisme?

Le patriotisme, au fond, tient au sentiment plutôt qu'à l'esprit. Il est un amour: un amour qui va à la patrie, petite ou grande, comme à une mère. Il est une forme de la piété filiale, et, à ce titre, on le rattache comme une obligation morale au quatrième commandement de Dieu.

Mais est-il besoin d'un commandement pour provoquer en une âme bien née la piété filiale, pour y faire surgir l'amour de sa mère? Le commandement de Dieu n'existe que pour rappeler un devoir de reconnaissance, de respect et d'honneur à qui oublierait ce qu'il doit aux auteurs de sa vie.

Or, la patrie est une mère; elle engendre l'homme à une vie réelle, à la vie du citoyen, à la vie sociale et nationale. C'est par elle que l'on appartient non

seulement à une famille et à une race, mais aussi à un sol, à une société politique, à une nation. Et c'est tout cela, le sang fraternel que l'on porte en ses veines, le sol qui nourrit les corps, la terre qui offre aux âmes la beauté de ses paysages et la splendeur plus magnifique de son histoire; c'est la société, familiale ou politique, qui encadre, réjouit, élève la vie personnelle: c'est tout cela qui fait la patrie. C'est tout cela que la patrie promet à nos berceaux, ou qu'elle y dépose comme des éléments supérieurs d'humanité, comme une vie qui donne à l'autre tout son sens humain, et qui du coup la place au niveau des destinées de la nation.

Oui, la patrie est une mère: et, en vérité, nous n'avons pas besoin d'école pour aimer la patrie. D'instinct, nous sommes fiers du sang qui nous fait appartenir à une race, nous nous attachons avec tendresse au coin de terre où se sont fixés nos premiers regards, nous incorporons à notre vie les souvenirs du foyer; d'instinct, nous célébrons avec orgueil l'histoire qui raconte les origines, la noblesse, toute la fortune magnifique ou douloureuse de la nation.



Mais si l'amour de la patrie n'a pas besoin d'école pour naître et s'enflammer, il peut avoir besoin d'école, je veux dire de discipline, pour brûler d'une flamme qui soit toujours haute, et qui soit

toujours bienfaisante. Le patriotisme, né du sentiment, peut être faussé par les déviations trop faciles du sentiment. Il a donc besoin de raison et de discipline pour se développer et s'épanouir dans l'ordre.

Et c'est ici qu'apparaît le rôle utile soit des maisons d'éducation où se forment l'enfance et la jeunesse, soit des sociétés nationales; celles-ci devant être par nature des écoles où se fait l'éducation du patriotisme. Je n'ai pas besoin d'ajouter ici, sans doute, que les sociétés nationales ne sont pas, pour un peuple, ses seules écoles de patriotisme: toutes les maisons d'enseignement, depuis la primaire jusqu'à l'Université, doivent elles-mêmes concourir à l'éducation civique et nationale du citoyen. Mais il ne peut s'agir ce soir que du rôle éducateur de nos Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

La nécessité d'une discipline patriotique, ce fut bien, semble-t-il, le motif qui inspira le docteur Pierre-Martial Bardy, quand, en 1842, il organisa à Québec la première célébration de la Saint-Jean, et fonda notre Société Saint-Jean-Baptiste.

L'heure était grave en 1842 pour les Canadiens français qu'avait menacés, dans ses intentions et dans son texte, l'Acte d'Union de 1840. Et tout le passé politique vécu depuis 1760 démontrait suffisamment que le patriotisme des nôtres avait besoin tout à la fois de ferveur et de sagesse. La Fontaine montra le premier, après 1840, comment la sagesse peut s'allier à la ferveur, et il chercha dans une

union plus étroite des deux races maîtresses du Canada, les victoires stratégiques de sa propre race, et le respect mieux assuré de tous les droits.

Cette formule du patriotisme de 1842 doit rester la nôtre. Elle vise à établir l'unité nationale dans l'égalité des deux races composantes de la nation. Et cela doit faire partie des doctrines essentielles de nos sociétés nationales.

Au surplus, toute discipline, en quelque domaine moral ou spirituel qu'elle s'exerce, doit s'appliquer à deux choses: à une fin qu'il faut atteindre, et aux moyens pratiques d'arriver à cette fin. La discipline du patriotisme ne peut échapper à cette règle. Et pour nous, Canadiens français, la fin que doit viser notre patriotisme, c'est bien encore cette unité canadienne dans l'égalité des deux races composantes de la nation, unité qu'ont entrevue et essayé d'établir Hippolyte La Fontaine et après lui les grands continuateurs de son œuvre: Georges-Etienne Cartier, Wilfrid Laurier, Ernest Lapointe, tous ceux qui ont placé sous leurs regards de patriotes l'image exemplaire d'une patrie unique, forte des deux races maîtresses qui l'habitent, et aussi large que les frontières du Canada. Quant aux moyens pratiques d'obtenir cette unité, d'atteindre cette fin, ils peuvent varier au fur et à mesure des problèmes qui se posent, mais ils doivent être inspirés tous et à la fois par le désir profond de coopérer avec nos partenaires par une pensée supérieure qui écarte toute abdication de nos droits, et

par une sagesse prudentielle qu'exige, pour réussir, notre régime démocratique.



La fin ultime de notre patriotisme, la composition d'une patrie unique formée de deux races qui fraternisent dans l'égalité des droits, nous fut imposée par l'événement de 1760. Nos pères ont prêté le serment d'une allégeance nouvelle, devenue nécessaire; mais notre race française qui avait ici priorité d'occupation, qui avait plongé dans le sol des racines indestructibles, qui avait consacré par tous les sacrifices de sa chair et de son sang la terre qu'elle avait découverte, qu'elle avait la première illuminée des lumières de la civilisation, cette race montra tout de suite sa volonté de vivre, de survivre, et de jouer le rôle de partenaire égale dans l'enjeu des nouvelles destinées de la nation canadienne. Une conquête militaire ne pouvait abolir un siècle et demi de travaux et d'héroïque histoire.

Cette volonté s'est affirmée sans cesse depuis 1760, sous toutes les constitutions politiques qui furent octroyées; elle s'affirme encore en 1942; et véritablement il ne pourra jamais y avoir d'unité nationale parfaite en ce pays aussi longtemps que les droits naturels et historiques des Canadiens français ne seront pas tenus comme égaux aux droits politiques des Canadiens anglais.

Cette égalité n'existe pas encore en fait; elle n'existe pas même complète, sinon dans l'esprit, du moins dans les textes officiels de la Confédération; mais la nature et l'histoire nous ont donné des droits qui surpassent les textes des conventions politiques. Et notre condition de minorité dans l'Etat ne peut ni les diminuer, ni les abolir.

Mais c'est justement cette condition d'infériorité numérique qui rend plus difficile, en démocratie parlementaire, où le nombre impose souvent sa force majoritaire, l'obtention de deux fins nécessaires: une fin prochaine qui est la reconnaissance de nos droits égaux, et la fin ultime qui est l'unité de la nation dans l'égalité des deux races souveraines qui la composent. Il y a longtemps que les majorités usent du droit du plus fort pour contester ou limiter les droits du plus faible. Et il y a longtemps que les intérêts et les antipathies de race gâtent la politique humaine.

Nos copartenaires n'ont rien inventé dans cet ordre de la psychologie démocratique. Il leur reste à prendre une conscience de plus en plus nette du statut moral, historique, vital, de la minorité française en ce pays, et à se rendre mieux compte que l'unité canadienne est vraiment subordonnée au problème de nos droits égaux. Plus d'un, chez eux, travaille avec bonne foi et largeur d'esprit à la construction de cette unité. Qu'ils se persuadent et qu'ils persuadent leurs frères que des droits scolaires égaux à nos deux races en toutes les provinces du Canada, qui toutes sont notre patrie commune;

que des droits égaux pour les deux langues, les deux verbes qui sont une richesse précieuse, une harmonie incomparable dans la nation; que des droits égaux non seulement dans les sacrifices, mais aussi dans les bénéfices de la vie nationale; que tous ces droits égaux et reconnus sont la base nécessaire, large, solide, de l'unité de la patrie.

Mais l'unité canadienne, la fin vers laquelle doit tendre notre discipline patriotique, est un objet suffisamment aperçu. Y a-t-il encore parmi nous des concitoyens qui rêvent d'une unité française plutôt que d'une unité canadienne, et qui limitent à la mesure d'un idéal de race, et aux bords splendides d'un fleuve, les frontières d'une petite patrie: je ne veux pas m'arrêter à ce rêve, même à cette heure presque nocturne. Ce rêve est d'ailleurs lié à cet autre objet d'une discipline patriotique qui est celui des moyens pratiques à prendre pour assurer la fin que se propose une race comme la nôtre et qui est de survivre.



D'ailleurs, la discipline du patriotisme ira toujours se heurter à des passions ou à des illusions de l'esprit. Quand on est français, on est par tempérament individualiste, et l'individualisme est souvent l'ennemi de l'ordre ou de la discipline.

C'est pourtant une discipline suffisante du patriotisme qui pourrait plus sûrement procurer nos

victoires. « Haler ensemble » est une maxime chère aux Acadiens. Elle devrait être celle de tous les Canadiens français. Elle doit être parmi nos moyens pratiques d'atteindre les fins essentielles de notre patriotisme.

S'agit-il pour cela d'unir tous les esprits dans une conception unique des moyens d'atteindre nos fins? Ce serait une entreprise trop difficile. Mais encore faut-il qu'un patriotisme sain, équilibré, se garde d'idéologies chimériques, d'impatiences maladroitesses, qui divisent sans profit, et qui aboutiraient à compromettre non seulement l'unité canadienne, mais notre unité française elle-même.

Ce qu'il faudrait éviter, dans toutes nos divisions politiques ou nationalistes, c'est que le sentiment prenne le pas sur la raison. Le patriotisme, qui est un sentiment, peut prendre la forme d'une passion, et rien n'est plus habile qu'une passion pour se couvrir d'une fausse raison. Mais lorsqu'un groupe racial se trouve placé, au sein d'une nation composite, dans une situation d'infériorité numérique, il se doit à lui-même de mettre beaucoup de raison, surtout de la raison, et une raison doublée de prudence, dans son patriotisme, s'il veut atteindre ses fins nécessaires. Il y a longtemps que la sagesse des lutteurs doit s'accompagner de stratégie. C'est une condition de la lutte pour le droit et la justice. Si la force interne du droit lui suffisait pour triompher! Mais cette force est elle-même soumise trop souvent aux préjugés ou aux passions des hommes.

Le sentiment de la justice doit pour cela, et souvent, s'accompagner des tactiques de la raison.

Me permettez-vous de souligner un autre point nécessaire de la discipline du patriotisme, et qui est la charité fraternelle, le respect d'autrui, le respect de celui-là même qui ne partage pas nos opinions ou nos pensées patriotiques. Ici encore, l'individualisme nous a souvent causé de grands dommages. Il s'exacerbe dans la contradiction; il s'applique à humilier ou à décourager les plus nobles esprits; il avilit par ses procédés les causes qu'il soutient.

La politique, au sens déformé de ce mot, nous fut sur ce point une école néfaste. L'esprit de parti, qui fut chez nous si violent et si exclusif, nous a fait des mœurs déplorables. Il nous a donné le spectacle d'une intolérance absolue et souvent grossière de l'esprit. Il s'applique souvent, non pas tant à discuter avec l'adversaire, qu'à le discréditer ou à l'injurier. Il mêle volontiers à ses discours, ou à la prose de ses journaux, le vocabulaire méprisant et mesquin des petits esprits. On veut démolir les hommes qui ne partagent pas nos opinions. Nous sommes renommés pour cette sorte de cannibalisme politique qui consiste à s'entre-dévorer.

Et ces mœurs de la tribune ou du journal politique ont malheureusement passé, sans beaucoup d'adoucissement, à la tribune ou au journal des écoles de patriotisme. Dans une atmosphère qui devrait être plus sereine, on accable avec le voca-

bulaire du dédain ou d'un sarcasme voisin de l'injure, ceux-là qu'il semble que l'on désespère de vaincre par la raison. Peut-être que nos Sociétés nationales de Saint-Jean-Baptiste pourraient tenter de faire à ce point de vue une rééducation de notre esprit public, et de redresser chez lui des habitudes qui sont sans dignité. Le mépris ou le sarcasme méprisant est une forme inférieure et trop facile de l'esprit. Il ne convient ni à l'orateur politique ni au journaliste. Nos Sociétés patriotiques, quelles qu'elles soient, devraient enseigner à placer toujours au-dessus des considérations de personnes, au-dessus de la littérature du mépris, les problèmes graves de la vie nationale.

*
* *

Mais je veux mettre fin à ce discours et ramener votre pensée à ce jubilé d'une Société qui depuis cent ans a voulu associer sa vie à celle de notre peuple canadien-français. Cent années de vie, pour une société comme pour l'homme qui les a pu vivre, ne peuvent être toujours égales à l'ambition de l'homme ou de la société. Cent années ne peuvent pas ne pas se composer de périodes de différentes valeurs, ou d'inégale action. Ce qui est sûr, c'est que notre Société a transmis à tous ses membres la flamme d'un haut idéal patriotique que lui confièrent ses fondateurs, et qui a illuminé toute notre histoire. On vous a raconté ce passé. Je n'y veux pas revenir. Je me souviens encore, et vous

vous en souvenez aussi, cher et vénéré président¹, de cette journée et de cette nuit du 24 juin 1902, alors que sur la terrasse Frontenac, au pied du monument Champlain, puis dans l'immense salle Jacques-Cartier, de Saint-Roch, vous présidiez avec une jeunesse que vous conservez toujours le 60^e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Ce jour-là, de grandes démonstrations furent faites, d'éloquents paroles furent dites. Ces paroles, ces pensées, les vôtres, celles de Mgr Louis-Adolphe Paquet, ont traversé comme une lumière les quarante ans qui s'achèvent, et qui complètent le centenaire. Nous les retrouvons dans votre discours de ce soir et dans l'esprit de ceux qui s'honorent d'être les disciples d'un tel et si haut patriotisme.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a récemment ajouté à ses œuvres anciennes des œuvres nouvelles. Elle s'est rajeunie particulièrement dans ce souci d'éducation nationale qui est devenu un programme magnifique d'action. Il faut donc ce soir la féliciter d'élargir ainsi ses cadres spirituels. Et avec vous tous, je forme le vœu qu'elle soit toujours chez nous, avec une vigueur sans cesse renouvelée, une école véritable, progressive et pratique, du patriotisme canadien.

1. Honorable Sir Thomas Chapais.

II

PLAIDOYERS POUR LE 2^e CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

SENS ET PORTÉE DE CE CONGRÈS ¹

Je remercie d'abord la Section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal d'avoir bien voulu consacrer ce déjeuner-causerie à l'œuvre du deuxième Congrès de la Langue française au Canada. Et je remercie le Comité de Montréal de ce deuxième Congrès d'inaugurer aujourd'hui, d'accord avec la Section Duvernay, la campagne officielle qu'il veut entreprendre en faveur du Congrès.

Vous l'avez compris dès le premier instant, le deuxième Congrès de la Langue française du Canada n'est pas le congrès d'une ville ni d'une région; il n'intéresse pas seulement Montréal ou Québec, ni même seulement la province de Québec. Il est le Congrès de la nation canadienne-française, où qu'elle soit représentée en Canada; il est le Congrès de tous ceux qui en Canada parlent notre langue; et il doit intéresser tous ceux qui en ce pays se réclament de nos origines; tous ceux qui veulent avec nous continuer chez nous les traditions essentielles de l'âme et de la vie françaises.

D'autre part, comme on l'avait fait pour le Congrès de 1912, nous avons pensé qu'il était opportun

1. Au déjeuner-causerie de la Section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour l'ouverture de la campagne du Comité de Montréal, le jeudi, 15 octobre 1936.

d'étendre à nos frères qui vivent au delà de la frontière américaine l'invitation de participer au deuxième Congrès, et d'y étudier avec nous les conditions actuelles de la langue et de la vie françaises en Amérique. Des liens d'une solidarité étroite nous unissent à tous ces groupes franco-américains qui sont issus de nos groupes français du Canada; nos relations avec les groupes plus proches de la Nouvelle-Angleterre ont toujours été assidues, et ordonnées vers des services réciproques; nous savons comment les groupes les plus lointains, ceux de la Louisiane, sont anxieux d'entretenir avec nous des commerces d'amitié, sans doute, mais aussi des commerces utiles, de trouver chez nous les sympathies, les concours qui leur permettront de garder là-bas le verbe qui déjà échappe à leurs lèvres et qu'ils veulent pourtant retenir comme le plus précieux héritage qu'ils aient reçu de leurs pères. Pas besoin de rappeler ici les pèlerinages de nos frères Louisianais au Canada, et celui des Acadiens et Canadiens en Louisiane.

Le Congrès de 1937 sera donc, comme celui de 1912, une vaste convention nationale où nous verrons fraterniser tous les groupes d'origine française du Canada et de l'Amérique.



Et cette convention sera plus qu'une réunion de famille au foyer premier de la race française en

Amérique. Elle comportera sans doute une large part faite au sentiment fraternel, légitime, et qui s'émeut quand se retrouvent des frères, mais elle devra faire plus large encore la part de l'étude des problèmes de la vie française en Canada et en Amérique.

En 1912, cette étude fut extrêmement compréhensive; elle faisait remonter chaque question de son vaste programme à l'origine même de notre histoire. En 1937, tout en ne négligeant pas le facteur origines, nous verrons surtout comment, depuis 1912, les principales de ces questions ont pu se charger d'éléments nouveaux, favorables ou contraires aux solutions que nous voulons leur donner.

En 1912, nous avons fait probablement la plus vaste enquête qui eût jamais été menée jusque-là sur la situation ethnographique, politique, intellectuelle, morale, des groupes français du Canada et de l'Amérique. Le livre des *Mémoires* de ce Congrès est une somme précieuse de renseignements puisés aux meilleures sources. En 1937, nous reprendrons cette enquête au point où l'a laissée il y a vingt-cinq ans le premier Congrès.

C'est dire que le titre ou l'appellation donnée à ce deuxième Congrès de la Langue française au Canada, n'est pas une limitation de son objet à la question de la langue.

Au reste, la question de la langue, ou si l'on veut, de la fidélité à la langue, présuppose une autre

question, qui est celle de la fidélité à l'esprit qui s'exprime par cette langue. C'est l'esprit d'une race qui crée sa langue, qui en fait une projection directe, adéquate, ou presque, de ses qualités natives, de son tempérament, de son génie. Et il faut donc d'abord conserver l'esprit, si nous voulons garder la langue. Si nous acceptons comme nôtre un esprit étranger aux instincts profonds et aux aspirations essentielles de la race dont nous sommes issus; si nous laissons, comme l'on dit, une mentalité étrangère envahir notre âme française, et la modifier substantiellement, c'en serait bientôt fait de notre parler français; nous commencerions par n'y plus tenir autant, et nous finirions, comme on l'a fait en certains milieux, par lui substituer l'idiome plus commode qui correspondrait à un autre esprit, différent de l'esprit français.

A la question de langue est donc étroitement, indissolublement liée la question de l'esprit. Il nous faut donc savoir de quel esprit nous sommes, aujourd'hui encore, en Canada, en Amérique, si nous voulons connaître notre capacité d'être fidèles à notre langue, si nous voulons bien calculer aussi nos chances de survie française en Canada et en Amérique.

Notre Congrès de 1937, comme d'ailleurs celui de 1912, sera donc le Congrès de l'esprit français en Canada et en Amérique, et non pas seulement celui de la langue française. A ce titre, il aura une portée plus profonde, et il sera plus complètement

révélateur de ce que nous sommes aujourd'hui, de ce que nous pouvons être, de ce que nous voulons être demain.

Ainsi défini, le Congrès de 1937 prend un sens et une importance qui n'échappent à personne. Un sens d'autant plus rigoureux qu'il nous faudra être sincères avec nous-mêmes; une importance d'autant plus significative qu'elle marquera le degré assez exact de notre souci de survivre, et, si j'ose dire, l'état pathologique actuel de notre santé française.



Messieurs, avant que l'enquête soit faite qui permettra d'établir les conclusions du Congrès, bien des opinions déjà et bien des inquiétudes se sont exprimées. Et toutes ces expressions d'opinion, toutes ces manifestations d'inquiétude justifient déjà la tenue prochaine d'un Congrès de la nation française survivant au Canada et en Amérique.

Depuis 1912, nous avons sur bien des terrains fait quelques progrès favorables à notre cause; sur d'autres, nous avons fait des reculs. Il sera utile, nécessaire, de mesurer ces progrès et ces reculs.

Les influences cosmopolites sont incontestablement aujourd'hui plus pénétrantes qu'il y a vingt-cinq ans: les moyens plus faciles d'échange et de transport rendent plus actifs l'internationalisme et ses procédés d'unification. On le constate partout.

Mais il n'y a pas partout les mêmes dangers de nivellement ou d'assimilation des âmes et des races. Ces dangers deviennent plus menaçants là où les nationalités sont moins nombreuses ou s'avèrent moins résistantes.

Depuis 1912, bien des événements ont bouleversé le monde qui eurent leur répercussion chez nous, et sur notre vie française en Canada. Vous vous souvenez en particulier de cette faveur que la Grande Guerre restitua aux minorités, aux petites nationalités, comme l'on disait en 1918; vous vous souvenez aussi de toutes les évolutions, parfois de toutes les crises que subit le nationalisme.

Le nôtre, notre nationalisme, celui qu'il faut prendre au sens le plus large du mot, a des origines aussi lointaines que l'établissement de la race française en ce pays. Il a des droits naturels et historiques que nous n'avons jamais laissé abolir, que nous avons revendiqués avec des alternances, avouons-le, de rigueur ou de mollesse, et que depuis 1912 nous avons encore défendus avec les variations de ferveur que déterminèrent tour à tour l'occasion, l'intérêt, le compromis, l'enthousiasme ou la fatigue, et tout de même, malgré tout, avec cet esprit de fidélité à nous-mêmes qui reste la meilleure garantie de l'avenir.

Sans prendre aucunement un caractère agressif qui lui enlèverait ses chances d'efficacité, le Congrès de 1937 devra donc mener avec courage l'enquête qui établira la valeur de notre nationalisme, ses

faiblesses, ses légitimes ambitions, qui marquera toute l'ampleur qu'il convient de lui donner.

Au surplus, il ne faudra pas oublier que, soit au Canada, soit aux Etats-Unis, notre nationalisme n'est pas une force utile à notre race française seulement, mais qu'il est un élément de progrès et de richesse pour le pays tout entier. Il ne s'agit pas, au Canada, en Amérique, d'un nationalisme étroit, exclusif, qui s'érige contre quelqu'un, mais d'un nationalisme généreux, intelligent, qui coopère avec tous les nationalismes légitimes, et qui, tout en conservant ou réclamant ce qui lui est dû, enrichit de sa vertu, de ses initiatives, de ses qualités propres l'âme collective de la nation tout entière.

Non seulement, d'ailleurs, nous contribuons par nos vertus ethniques et spirituelles au progrès de la province ou du pays où nous vivons, mais nous fortifions de toute cette fidélité tous les groupes français qui participent à notre vie, et qui sont établis en Canada ou aux Etats-Unis. Nous nous rendons à tous des services réciproques. Même pour nous de la province de Québec, les groupes partout épars en Amérique sont ou des prolongements qui accroissent notre propre vie, ou des forteresses extérieures qui la protègent.

Peu important les formes particulières de l'état politique de ces groupes, il y a au-dessus et au delà de ces formes une vertu qui émane de la vie de tous, et qui profite à toute la nation française en Amérique.

Un Congrès comme celui de 1937 ne pourra pas oublier ce point de vue du problème national que nous aurons à étudier.

*
* *

Nous avons cru devoir ramener à trois points principaux l'examen de ce problème, ou si vous le préférez, toutes les manifestations de notre vie française en Canada et en Amérique: la langue, les lois, les mœurs.

Langue parlée ou écrite, qu'est-elle devenue, depuis 1912, sur nos lèvres et sur le papier? Avec quel souci l'enseigne-t-on aux enfants dans la famille, et à l'école? Avec quel souci encore nous appliquons-nous à la bien prononcer, à la mieux parler au foyer, à l'école, au collège, à l'Université, dans la vie sociale? Le rythme de nos progrès est-il sur ces points assez rapide? On peut penser que non.

Et notre vie intellectuelle, et notre littérature, et notre culture scientifique, et notre culture artistique? Où en sommes-nous dans ces domaines essentiels où se trouve engagé notre prestige, dans ces domaines où plus que jamais il est nécessaire à une race de montrer une tête bien faite?

Au point de vue constitutionnel, quel est exactement aujourd'hui le statut juridique du français en Canada, et par ailleurs quel soin prenons-nous d'assurer dans nos lois l'influence et la survivance de l'esprit français?

La question mœurs et traditions est l'une des plus graves qui puissent nous préoccuper. C'est par elles, les mœurs, que nous dérivons peu à peu vers un autre esprit que le nôtre; c'est par elles, les mœurs, que nous donnons des gages à l'ennemi. Et pourtant, c'est par les traditions mieux conservées que nous pourrions détourner les infiltrations déjà commencées dans le bloc de notre vie française, ou empêcher qu'elles ne le fassent éclater. Que d'observations heureuses à enregistrer sur nos résistances, mais aussi combien d'autres moins agréables sur les causes de nos faiblesses, de nos relâchements, et parfois de nos trahisons! Causes d'inquiétudes, elles sont certaines. Causes d'espoir, elles sont multiples aussi. Le tout est de supprimer les unes, et d'affermir les autres!

Si un travail de réaction ou de redressement n'est pas vigoureusement organisé, au Canada comme aux Etats-Unis, sur ce point particulier des mœurs et des traditions françaises à conserver, jusqu'où irons-nous bientôt dans cette voie de perdition où nous sentons à certains moments que s'en va, que descend le destin de notre race?

Il y a chez nous, pourquoi ne pas le dire, des confiants à l'extrême, et jusqu'à l'imprudence, quand il s'agit de survie française; il y a aussi des défiants à l'excès. Les uns et les autres peuvent être sincères. C'est de la rencontre de l'optimisme des uns et du pessimisme des autres, et de leur jonction avec la vraie sagesse, que pourrait jaillir une lu-

mière nécessaire, une vision à la fois plus nette et plus utile des choses.

Ce qu'il faut à tout prix ranimer, relever, entretenir, chez tous les groupes, c'est la volonté de survivre. Notre ami Wilfrid Bovey, le sympathique auteur du beau livre *Canadien*, a signalé, dans un chapitre intitulé « Persistance », cette volonté de durer qu'il fait voir, à l'œuvre et à l'épreuve, au cours des événements qu'il raconte. Il a aussi justement observé que ce sont nos traditions, celles-là surtout de la famille, qui ont fait l'unité ethnique et morale de notre peuple, et qui ont assuré sa survivance. A ceux qui négligent la tradition du parler ou qui sacrifient trop volontiers leur langue française au snobisme du parler anglais, nous pourrions rappeler encore ce mot de M. Bovey: « La langue est à la vie nationale du Canadien ce que le Verbe est Ecriture est à sa vie spirituelle. »

C'est pour n'avoir pas toujours assez compris l'importance prépondérante de ce double verbe, humain et divin, et pour n'y avoir pas toujours été assez fidèles, qu'il y a eu, qu'il y a encore chez nous des indifférences, des abandons, qui alanguissent, diminuent, soit la vie nationale, soit la vie spirituelle de notre peuple.



Messieurs, vous me pardonnerez de vous avoir redit tant de choses que vous savez déjà, et d'avoir

par ces rappels essayé de vous marquer toute l'opportunité, toute l'importance du Congrès que vous voulez préparer avec nous.

Laissez-moi, pour terminer, vous demander de créer avec nous, autour de ce projet de Congrès, un grand mouvement d'opinion publique. Ce qui compte, dans un Congrès national comme celui que nous préparons, ce n'est pas tant les journées elles-mêmes du Congrès, précieuses, certes, elles aussi, que toutes les campagnes d'idées qui les précèdent. Il faut agiter, secouer les esprits. Il faut que partout, chez tous les groupes de langue française, on prenne conscience des problèmes à étudier et à résoudre.

Il faut aussi, par cette campagne de propagande, refaire de la fierté nationale, — nous en manquons pour bien des choses — faire mieux estimer le prix unique de nos origines, la qualité de notre sang, la haute valeur de notre esprit. Je dirais même qu'il faut commencer par là, par la ferveur renouvelée du culte de nos traditions, par une appréciation plus juste de notre passé, par une passion plus ardente pour tout ce qui compose la beauté de notre histoire, pour tout ce que représente notre vie française. Il faut aussi évoquer notre tâche providentielle, le message supérieur que la France eut mission de porter en Amérique, qu'elle nous a légué, et qui est en quelque sorte incorporé à notre destin.

C'est une campagne de fierté qu'il faut faire en même temps qu'un examen de la conscience na-

tionale, en même temps qu'un pressant rappel de nos droits et de nos devoirs. Il ne faut pas séparer l'une de l'autre, ni la campagne de fierté, ni l'examen de conscience.

Votre Comité de Montréal veut s'employer à l'une et à l'autre. Il pourra faire cette campagne, provoquer cet examen, par le journal, par la radio, par la conférence, par des assemblées publiques, par des soirées paroissiales, par des leçons à l'école, par des enquêtes locales que conduiront des cercles de jeunesse, par des études d'histoire paroissiale ou régionale, par tous les moyens qui permettent d'atteindre les enfants, les jeunes, le peuple, tous ceux qui sont ou qui deviendront responsables de notre fidélité française.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Section Duvernay en particulier, trouveront dans cette œuvre de propagande une forme d'action qui s'accorde merveilleusement avec l'esprit même de leur fondation.

A tous, messieurs, le Comité de Québec adresse dès maintenant sa plus vive gratitude; et il joint à l'expression de sa reconnaissance ses meilleurs vœux de succès.

Travaillons ensemble à une œuvre qui dépasse nos personnes, et qui nous réunit tous sur le plan supérieur des intérêts de la nation française en Amérique.

APPEL AUX FRANCO-ONTARIENS ¹

Permettez que je vous remercie d'abord de l'invitation que vous m'avez faite de venir m'associer à ce ralliement des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada, et de l'accueil que vous voulez bien me faire.

Toute la sympathie de l'accueil est contenue dans les paroles de votre distingué président, M. le juge Albert Constantineau.

J'apporte moi-même à M. le juge Constantineau le souvenir reconnaissant de Québec.

Je me souviens, monsieur le Juge, que le 22 février 1911, à la séance publique annuelle de la Société du Parler français, vous êtes venu à Québec nous entretenir avec émotion de l'état de la langue française dans l'Ontario, de vos luttes nécessaires, de la création récente de l'Association d'Education, et comment nous avons applaudi à toutes les fortes espérances qui jaillissaient alors de vos paroles à la fois douloureuses et ardentes: espérances que l'avenir, grâce aux magnifiques entreprises de l'Association canadienne-française d'Education, grâce au concours de vos Sociétés Saint-Jean-Baptiste et aux héroïques résistances de tous nos frères de l'Ontario, a si généreusement réalisées.

1. Prononcé à Ottawa à la Convention des sections des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada, le dimanche, 8 novembre 1936.

L'année suivante, au grand Congrès de 1912, à Québec, vous exposiez avec toute la forte documentation, et avec toute la sereine logique du légiste, la situation juridique du français en Canada.

Ces souvenirs remontent à vingt-cinq ans, monsieur le Juge. Vous qui nous les avez procurés, nous qui les conservons, nous sommes moins jeunes qu'en 1912, mais les souvenirs eux-mêmes n'ont pas vieilli, et combien je suis heureux de vous en apporter encore aujourd'hui une preuve nouvelle!

Je remercie l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa d'avoir provoqué cette convention des sociétés sœurs de tout le Canada, et d'avoir, avec le concours de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, organisé cette journée où nous tous, venus de tous les points de l'horizon, nous nous retrouvons unis comme des frères, et tous préoccupés des mêmes problèmes, jamais tous résolus de notre avenir national.

Vous m'avez invité à venir vous parler ce soir du grand événement que nous préparons: le deuxième Congrès de la Langue française au Canada, qui sera tenu à Québec du 20 au 24 juin 1937. Je vous en suis reconnaissant: je ne pouvais trouver nulle part ailleurs un auditoire ni plus sympathique, ni plus capable de répandre partout le message pressant des Organisateurs du Congrès.

Ce message, qui s'adresse d'ailleurs à tous les groupes de langue française du Canada et des Etats-Unis, c'est une invitation à assister au Con-

grès, à y envoyer des délégations imposantes, et c'est aussi de préparer avec nous ce Congrès en faisant avec nous une campagne d'opinion publique, en provoquant partout les sympathies et les adhésions nécessaires.

*
* *

Nous voulons recommencer en 1937 ce qui fut accompli si magnifiquement en 1912. Vingt-cinq ans après, ce n'est pas trop tôt pour refaire « ce geste de vie » que fut le premier Congrès. C'est son président, le regretté Mgr Paul-Eugène Roy, qui définissait ainsi le ralliement de 1912. Le geste, je le sais bien, n'a pas cessé depuis vingt-cinq ans de s'esquisser ou de s'affirmer sur les scènes si diverses de notre action nationale. Mais je pense que nous sommes tous d'accord pour reconnaître la nécessité de l'animer aujourd'hui d'une vigueur et d'une générosité nouvelle.

Les gestes de vie, ceux-là qui sont essentiels à la vie d'une race, subissent, avec le temps, et, pourquoi faut-il dire, inévitablement, des fléchissements qu'il importe de redresser; parfois ils se dessinent avec des lenteurs ou des hésitations qu'il faut corriger.

Notre vie nationale, la vie de tous les groupes de langue française du Canada et des Etats-Unis, est exposée, à cause des conditions variables, parfois déprimantes, qui lui sont faites, à de tels accidents.

A-t-elle fléchi depuis vingt-cinq ans? Et si parfois, en telles ou telles occasions périlleuses, elle s'est héroïquement affirmée, comme ici en Ontario, a-t-elle partout et toujours conservé intactes ses énergies, et partout posé, avec assez de force, les actions nécessaires?

C'est un nouveau et vaste examen de conscience de notre population de langue française, où qu'elle soit, en Canada et aux Etats-Unis, qui permettra de répondre à cette question, et c'est donc cet examen qu'il faut faire. C'est lui que le Congrès de 1937. veut provoquer. Et c'est pourquoi les organisateurs de ce Congrès voudraient tout de suite créer, en sa faveur, partout où il y a des groupements de langue française, un vaste mouvement d'opinion publique.

Ce qui importe, dans un Congrès qui est celui d'une race ou d'une nation, ce ne sont pas seulement, ce ne sont pas tant les journées mêmes du Congrès, triomphantes et enthousiastes, que les longs mois qui les ont préparées, que les croisades d'idées qui ont ému ou ébranlé le public, qui l'ont fait réfléchir sur l'état de sa conscience collective, sur les problèmes du présent et de l'avenir, et qui l'ont fait se demander vers quels destins s'en va sa périlleuse histoire.

C'est cela qui importe au succès d'un Congrès comme celui que nous préparons, et c'est pourquoi nous voudrions partout exciter les esprits à réfléchir, les consciences régionales à s'examiner, les

fiertés ou les regrets à s'exprimer, nos compatriotes à poser avec courage ces questions de survivance qui chez nous ne sont jamais définitivement résolues.



Aujourd'hui, c'est en Ontario, c'est à Ottawa, c'est sur la frontière de Québec, que j'apporte le mot d'ordre de cette croisade.

Je m'excuserais de le faire, s'il n'y avait à considérer que votre récente histoire, les luttes si généreuses que vous avez faites. Mais il n'y a pas, pour aucun groupe de langue française en Canada, à s'enfermer, à s'isoler dans la fierté légitime de son passé. Il y a pour tout groupe national, où qu'il existe, à redouter les lassitudes du combat, les illusions de la victoire, les périls de l'avenir.

En Ontario, comme dans les provinces de l'Ouest, comme dans les provinces maritimes, comme dans la Nouvelle-Angleterre et jusque dans la lointaine Louisiane, il y aura toujours, avec bien des souffrances dans le présent, les périls de l'avenir. Et si dans cette énumération des groupes canadiens-français je n'ai pas nommé la province de Québec, c'est que je voudrais souligner toute l'importance essentielle de votre survivance à vous tous, les autres groupes répandus par tout le Canada, pour sauvegarder et défendre Québec lui-même.

Nous sommes tous solidaires dans l'effort commun de la survivance. Et si, sur un point, nous

sommes trop faibles, ou amoindris, ou mortellement blessés, c'est au centre même de tout l'organisme vital, c'est jusqu'au groupe apparemment le plus assuré de l'avenir, c'est jusqu'à Québec que se transmet la répercussion fatale des faiblesses, des diminutions, des blessures, des morts partielles de la race.

Vous, de l'Ontario, et vous, frères de toutes les autres provinces du Canada, et des Etats-Unis, vous constituez autour de Québec un rempart.

Vos régions sont comme une vaste zone, extérieure à la province de Québec, où s'est ramifiée, prolongée, la vie française, et où cette vie, en plusieurs endroits de l'Ontario, plonge ses racines depuis les origines mêmes de notre histoire. C'est donc une zone d'influence française que forment tous les groupes extérieurs à Québec, et partant une zone de défense. La vague d'anglicisation qui par intermittence, je pourrais dire plutôt par un mouvement continu, déferle jusque sur Québec, devra détruire d'abord vos avant-postes, et toutes ces colonies éparses où s'est répandue, où continue de s'exprimer en français, la vie française.

Certes, messieurs, ne croyez pas que Québec consente, pour cela et à cause des zones de protection qui l'entourent, à négliger de se défendre lui-même. S'il est moins en péril, à raison de sa force numérique et majoritaire au centre du Canada français, il court aussi des risques dans cette grande et noble aventure que sera toujours la

destinée de notre race française en Amérique. Il lui faut connaître ces risques, et contre eux se protéger lui-même. Aussi y a-t-il toujours, à l'intérieur de la province de Québec, une bataille permanente à livrer contre tant d'influences anglicisantes qui, des provinces anglaises et des Etats-Unis, essaient de s'infiltrer dans notre bloc français, influences dont la pénétration profonde pourrait le faire éclater.

Je ne puis pas vous dire, hélas? que dans la province de Québec nous sommes toujours assez vigilants, toujours assez généreux. Nous aurons bien des défaillances à avouer pendant le prochain Congrès, au jour de l'examen de conscience nationale. Et à Québec, comme partout ailleurs, il faudra courageusement purifier cette conscience, la renouveler, la remonter au niveau supérieur de ses devoirs.

*
* *

Je m'en voudrais de ne pas rendre hommage, ici, à Ottawa (où je retrouve l'Association Saint-Jean-Baptiste et l'Association canadienne-française d'Education), à l'œuvre si vaillamment accomplie par ces associations et par tous nos frères de l'Ontario.

C'est sur le terrain de l'école que vous avez surtout porté la lutte pour la survivance. Ce sera toujours là qu'il faudra partout diriger le principal effort: parce que c'est là, là où est l'enfant, là où

se prépare l'avenir, que l'ennemi veut affaiblir ou tuer notre race. Vous avez, sur ce terrain qui fut tant disputé, remporté des victoires admirables. Mais je sais que vous ne voulez pas vous reposer dans la joie de ces victoires, et qu'à l'école même vous voulez pousser toujours plus loin vos avantages.

Je lisais récemment dans *le Droit* du 19 octobre — je rends en passant à votre journal et à ses très distingués, très vaillants directeurs et rédacteurs, l'hommage d'admiration que lui valent tant de précieux services rendus à notre cause — tout le programme d'action que traçait il y a quelques jours avec une vigoureuse éloquence, à Casselman, le Révérend Père Joyal, le secrétaire si actif de l'Association canadienne-française d'Education. Votre patriotisme, votre mystique nationale, comme s'exprimait le R. P. Joyal, vous la voulez pratique autant qu'elle est fervente, vous la voulez pénétrée d'idéal religieux, comme disait encore le R. P. Joyal, mais vous la voulez, aussi, clairvoyante, capable de fortifier, de consolider par des organisations nouvelles toute cette armature scolaire que vous avez construite avec tant de courage, et qui doit être la protection invincible de votre esprit français.

*
* *

Messieurs, j'ai nommé l'esprit français: cet esprit, protégez-le à l'école comme au foyer; c'est lui qu'il faut défendre, et faire survivre.

C'est lui, en somme, notre esprit français, qui est toujours en cause. Sa vie est tout d'abord moins apparente que ne l'est celle de notre langue, mais laissez-moi vous dire qu'elle est plus profonde, qu'elle est plus délicate aussi, et qu'elle est surtout nécessaire à la survivance de la langue elle-même.

C'est lui, l'esprit, qu'il faut garder, si nous voulons garder la langue. Laissez détruire en vous, par un autre esprit, l'esprit français, et le sort de la langue est aussitôt perdu. On ne garde sa langue maternelle qu'aussi longtemps que l'on a conservé l'esprit dont elle est l'expression naturelle et nécessaire.

Est-il besoin de vous rappeler que c'est l'esprit d'un peuple qui crée sa langue? C'est pourquoi chaque race a la sienne. C'est l'esprit qui crée à sa mesure le parler dont il a besoin; il en modèle sur sa pensée la forme et l'harmonie. C'est lui qui l'ajuste sur ses qualités, et sur le tempérament de la race aussi bien que sur son génie. Dès lors, modifiez substantiellement les qualités natives de votre esprit qui est français, pour y substituer des qualités étrangères; modifiez en vous, et substantiellement, le tempérament français par des habitudes et des mœurs que vous prendrez à vos voisins d'une autre race; changez en vous le génie même de votre âme française par une éducation, par un dressage intellectuel qui déforme ses aptitudes, ses tendances, ses modes de concevoir ou de penser, et bientôt vous changerez aussi votre langue française; vous n'y tiendrez plus autant, d'abord, ou vous y

tiendrez moins; et c'est avec une autre langue que demain vous exprimerez votre autre esprit.

Et c'est pourquoi la question de la langue à conserver s'accompagne toujours de la question fondamentale de l'esprit. On ne garde sa langue que si on garde l'esprit de la race qui l'a créée.

Aussi le deuxième Congrès de la Langue française au Canada sera bien plus le Congrès de l'esprit français au Canada que celui de la langue. Et ce qu'il faudra examiner, analyser, rechercher, c'est la mesure de survivance de notre esprit plus encore que la fidélité actuelle et apparente à notre langue.

Et c'est peut-être sur ce point vital de la question française en Canada et aux Etats-Unis que nous aurons à faire les plus pénibles constatations. Car, enfin, il nous faudra être sincères avec nous-mêmes. Et je crains qu'à l'heure actuelle l'esprit français soit chez nous ce qui court le plus grave péril. Je le crains parce que c'est la trahison de l'esprit qui prépare les abandons de la langue.

*

* *

Depuis notre premier Congrès de 1912, nous avons sur bien des terrains fait quelques avances favorables à notre cause française, à la cause de notre esprit français; mais sur bien d'autres nous avons fait partout, à Québec et ailleurs, des reculs. Et c'est pourquoi la question de survie reste pour

nous, et partout en Canada, une question pendante, et parfois angoissante.

Les influences cosmopolites sont incontestablement aujourd'hui plus pénétrantes qu'il y a vingt-cinq ans; elles deviennent plus dangereuses, contre nous, que les influences politiques ou les fanatismes de race. Les moyens plus faciles d'échange et de transport rendent plus actif, par le tourisme, par le journal, par le magazine, par la radio, l'internationalisme des mœurs et ses procédés d'unification. On le constate partout. Et les dangers de nivellement ou d'assimilation des âmes et des races sont particulièrement menaçants pour les nationalités moins nombreuses, ou mal défendues.

C'est pourquoi nous, Canadiens français et Franco-Américains, il faut plus que jamais nous compter, établir entre nous des liens plus étroits qui nous unissent, multiplier les moyens de cohésion et de résistance qui soient plus effectifs, mieux adaptés aux périls de l'heure présente.

Il faut surtout et à tout prix, à l'heure présente, au milieu des dangers nouveaux d'assimilation, préserver, sauvegarder, faire survivre dans tous nos groupes l'esprit français!

Qu'on n'accuse pas d'étroitesse notre dessein, notre volonté de vivre et de parler en français! Cette fidélité à nous-mêmes ne nous empêchera pas de coopérer toujours dans la vie canadienne avec toutes les forces politiques, anglaises ou françaises, qui édifient, qui consolident la grande patrie.

Elle ne nous empêchera pas d'être un facteur de la puissance et de la beauté de tout notre Canada. Au contraire, par la conservation des vertus natives de notre race, nous ajouterons toujours à la richesse morale de la grande nation, nous mettrons toujours à son visage spirituel le rayon splendide de l'âme française.

Frères de l'Ontario, apportez donc à la préparation de notre Congrès votre active coopération. Coopérez par une enquête aussi complète que possible que pourraient faire sur votre situation franco-ontarienne vos sociétés nationales. De cette enquête vous ferez connaître à Québec les conclusions et les vœux pratiques.

Le bilan de vos vingt-cinq dernières années est l'un des plus chargés et des plus glorieux que puisse offrir un groupe de langue française en Canada. C'est ce bilan que vous communiquerez au Congrès: celui de vos victoires sans doute, celui de vos projets d'avenir aussi. Par-dessus tout, rappelez-nous bien les raisons et les moyens qui ont assuré dans le passé vos triomphes de survivance. Ce sont ces raisons et de tels moyens qui demeurent pour nous tous des motifs permanents d'espérer.

QUÉBEC, QU'AS-TU FAIT DE TON SERMENT DE 1912 ? ¹

Permettez que je remercie d'abord la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui a bien voulu accepter de devenir, pour Québec, le Comité régional du deuxième Congrès de la Langue française.

Nous lui avons demandé cette coopération à l'œuvre du Congrès, parce qu'il nous a semblé qu'aucune autre société, à Québec, n'avait qualité meilleure pour travailler à une telle cause; et la Société, par ses officiers supérieurs, a répondu avec le plus généreux empressement à l'appel du Comité général d'organisation. La Société Saint-Jean-Baptiste reste ainsi fidèle à sa mission, aux desseins de ses fondateurs, à ses origines, à son histoire.

Créée pour entretenir la flamme nécessaire du patriotisme, et pour en susciter des manifestations pratiques, elle ne pouvait assurément trouver, pour accomplir sa tâche, une occasion plus opportune, une cause plus appropriée à son rôle.

L'objet même de notre Congrès se confond, chers messieurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec l'objet spécifique de votre propre activité. Je vous remercie de l'avoir compris, et d'avoir agréé avec tant d'empressement notre vœu de vous voir travailler, dans Québec, à la propagande, à la préparation, au succès du prochain Congrès de la Langue française. Grâce à l'admirable organisation

1. Prononcé à Québec, le 20 janvier 1937, pour l'ouverture de la campagne en faveur du Congrès.

paroissiale qui est à la base de l'organisation de vos sections dans Québec, vous allez dans chaque paroisse de notre bonne ville faire, avec la plus grande chance possible d'efficacité, la campagne d'éducation populaire et de propagande que vous inaugurez ce soir.

Et je suis sûr que Québec va répondre à vos invitations, se laissera pénétrer par vous de la pensée très haute, très noble, qui a inspiré le projet du Congrès, qui l'a fait naître, et qui en prépare l'exécution.

N'est-ce pas, d'ailleurs, Québec qui sera la ville du Congrès? C'est Québec qui deviendra, pendant les journées des 20-24 juin prochain, le point de ralliement de toute la race française en Amérique, le foyer commun, très cher, de l'immense famille qui de toutes parts cherchera à se retrouver, et qui, assurément, ne pourra se rencontrer avec plus de piété fraternelle qu'au berceau même de sa vie française.

Québec aura donc le très grand honneur de recevoir les congressistes, et d'exercer effectivement pendant quelques jours son noble privilège d'être la capitale vivante de l'Amérique française.

Québec se doit donc à lui-même de se faire une âme qui soit digne d'abord de sa coutumière hospitalité, et qui soit digne surtout de toutes ces âmes françaises fraternelles qui viendront ici affirmer, défendre et au besoin restaurer les plus nécessaires et les plus hautes ambitions de notre race.

Québec se doit cela à lui-même. Aussi, combien

je suis heureux de saluer ici ce soir, au nom du Comité d'organisation, le chef vénéré et aimé de sa vie religieuse, Son Eminence Monseigneur l'Archevêque, le Cardinal, qui a lui-même pressé l'organisation de ce Congrès, et qui, ici à Québec, personnifie avec tant d'autorité et d'éclat la plus précieuse force qui soit de notre vie nationale, la force de nos traditions religieuses, la force de notre foi alliée en la personne de Son Eminence à la force rayonnante de l'âme française. Très respectueusement, j'offre à Son Eminence, au nom du Comité général, et, on me permettra de l'ajouter, au nom de tout Québec, l'expression de notre vive gratitude pour le haut patronage qu'elle veut bien accorder à l'œuvre du Congrès.

Monsieur le Maire, c'est votre ville qui se prépare à recevoir de la grande visite, la foule innombrable des congressistes, de tous ceux qui se réclament de Québec comme du lieu natal de leur vie française. De ce lieu, vénéré comme un sanctuaire, de cette ville historique, vous êtes aujourd'hui le chef distingué. Je sais combien vous êtes heureux de l'événement qui se prépare, combien vous voulez que votre ville fasse comme il convient les choses, et qu'elle paraisse aux jours du Congrès comme la cité exemplaire, la cité généreuse, accueillante, française, dont chacun pourra emporter dans son cœur l'image douce et familiale. Votre présence ici ce soir témoigne déjà de cette juste et haute sollicitude: veuillez recevoir, dès ce soir, le merci respectueux, profond, de notre Comité et de votre ville.



Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada veut être, à vingt-cinq ans de distance, une reprise, un écho fidèle, un prolongement du premier. C'est ici, à Québec, que fut tenu avec un éclat incomparable le Congrès de 1912; c'est ici que la Société du Parler français a cru devoir fixer encore la tenue du Congrès de 1937.

Le deuxième Congrès aura donc pour cadre celui qui a contenu le premier. Aucun n'est plus beau, plus large, plus pittoresque, plus digne, préparé tout à la fois par la nature et par l'histoire.

Le premier Congrès s'est terminé, vous vous en souvenez, par une parole qui fut comme un cri de ralliement pour tous les Congrès futurs de la race française en Amérique. Il s'est terminé par une affirmation souveraine de loyauté envers nous-mêmes, et envers ce qui représente effectivement tout notre passé; il s'est terminé par un serment de fidélité à la langue française. Au moment où allait se disperser l'immense assemblée qui assistait à la séance de clôture, le 30 juin 1912, le Président du Congrès¹, d'une voix puissante et émue, clamait au-dessus de la foule le serment que sanctionnaient ses acclamations. Il en empruntait les mots sacrés à un souvenir biblique: « Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais elle t'oublie, ô cher et doux parler de France! »

1. S. Ex. Mgr Paul-Eugène Roy.

Ce soir-là, tout Québec l'entendit, ce serment de fidélité au parler qui nous conserve frères. Et il parut que la formule se répercutait bien au delà des remparts de la ville qu'embrasaient déjà les feux d'une immense fête de lumière; il parut qu'elle se répercutait bien au delà des frontières mêmes de la province de Québec, et qu'elle allait plutôt, de ville en ville, de province en province, et jusque par delà la frontière américaine, avertir tous les peuples de langue française du Canada et de l'Amérique de l'engagement solennel qu'ils venaient de prendre au foyer même de leurs origines, de vivre et de parler toujours en français, l'engagement de garder pur à leurs lèvres le doux parler de France.



Ce fut donc Québec, ce fut tout Québec qui entendit d'abord le serment de 1912. Québec sera toujours le premier témoin de la race française en Amérique. C'est son très périlleux honneur: c'est son immense responsabilité.

Aussi est-ce à Québec même, et à Québec d'abord, qu'il faut demander, vingt-cinq ans après 1912: Québec, qu'as-tu fait de ton serment?

Cette question redoutable, il faudra la poser, sans doute, à l'occasion du Congrès de 1937, à tous les groupements français qui entendirent le serment de 1912, et qui l'acceptèrent comme le vœu suprême d'une race qui ne veut pas mourir. Nous la poserons donc à tous nos frères de langue fran-

çaise du Canada et de l'Amérique. Nous la poserons à toute cette province de Québec qui devra y répondre avec sincérité. Nous la poserons à tous nos compatriotes de langue française qui sont dispersés dans les autres provinces du Canada, et à ceux-là aussi qui vivent aux Etats-Unis.

Cette question, elle est déjà posée, puisque déjà le Comité central d'organisation a distribué à tous les rapporteurs du futur Congrès les sujets d'enquête qui couvrent toutes les manifestations de notre vie française, au Canada et aux Etats-Unis, et que les réponses déjà s'élaborent avec une rigoureuse exactitude.

Ce n'est pas, en effet, une enquête sur la langue française toute seule qu'il s'agit de faire, à propos du Congrès de 1937, mais une enquête qui portera sur toute la vie française elle-même, sur la fidélité à toutes nos traditions nationales.

C'est un examen de conscience nationale que nous ferons pendant les journées du Congrès, et nous voulons que cet examen soit préparé, exprimé, déclaré avec sincérité, avec humilité s'il le faut — et il le faudra souvent — avec une générosité de franchise qui puisse être déjà le gage de pratiques et efficaces résolutions.

Le serment de 1912 n'a porté sans doute que sur la langue française. Mais s'il n'a porté que sur ce point particulier de notre vie nationale, c'est que la langue d'un peuple est justement considérée comme une expression extérieure, exacte, et en somme totale de son âme profonde.

C'est cette âme profonde, qui construit elle-même, qui crée sa propre langue; une langue qui convienne à ses besoins, à sa façon de raisonner et de concevoir les choses, une langue réglée aussi par les conditions géographiques de sa vie, par la discipline héréditaire de sa pensée, ou de sa formation spirituelle, une langue qui soit comme l'instrument congénital de son verbe intérieur, l'expression naturelle, claire ou nébuleuse, harmonieuse ou rude, subtile ou fruste, de son génie.

La langue d'un peuple est donc chargée de toute la chaleur du sang de ce peuple, de toutes les hérédités de son histoire, de toutes les passions de son esprit, et elle porte dans ses vocables toute la lumière variable de son ciel, toutes les influences de son climat; elle s'imprègne de toute la sève de ses mœurs, de toutes les vertus de sa culture. Et voilà pourquoi chaque peuple a sa langue, de qualité et d'harmonie différentes, une langue qui correspond à son âme, la langue que lui imposent certaines conditions physiologiques de sa vie, mais que lui ont faite aussi l'éducation et le destin de son génie.

Et voilà pourquoi la langue d'un peuple représente plus que des mots articulés, plus qu'un vocabulaire et une syntaxe; elle représente, en vérité, toutes les formes les plus délicates de la vie de ce peuple; elle contient tous les facteurs impondérables de sa conscience.

Et donc, quand on fait un serment de fidélité à sa langue, on jure d'être fidèle plus qu'à la langue

elle-même, on jure d'être fidèle par la langue à son sang, à ses origines, à l'histoire de sa race, et à sa conscience. Et voilà pourquoi un Congrès de la langue française est plutôt un Congrès de l'esprit français. Voilà pourquoi aussi le serment de 1912 comportait une si large et si haute signification. Et voilà pourquoi, enfin, le devoir d'en rendre compte exige aujourd'hui un si vaste et parfois si douloureux examen.

*
* *

Québec, qu'as-tu fait du serment de 1912?

C'est la question que ce soir pose à tout Québec, pour la première fois, à l'occasion du deuxième Congrès de la Langue française, le Comité général d'organisation.

Et vous savez maintenant ce que signifie une interrogation aussi indiscreète?

Elle veut dire sans doute: Québec, parles-tu bien ta langue française? As-tu fait effort pour la mieux parler? As-tu gardé le respect et le culte de cette langue? Québec, n'as-tu pas sacrifié ta langue française à de fausses exigences, à des snobismes trompeurs ou à des compromissions coupables?

Tout cela, assurément, c'est la signification obvie de l'interrogation que pose le deuxième Congrès. Mais cette interrogation va plus loin, et elle veut dire encore: Québec, as-tu bien gardé, depuis 1912, tes mœurs françaises, tes traditions familiales, gardiennes nécessaires de ton âme française?

Québec, as-tu été fidèle à ton esprit français, à

tout ce qu'il représente de bon goût, d'habitudes, de beauté spirituelle? As-tu assez préservé cet esprit de tout autre esprit qui cherche à se substituer à lui? Québec, il n'y a pas que le flot gris de ton fleuve qui vient battre tes remparts, et qui d'ailleurs les laisse intacts. Il y a le flot des mœurs nouvelles, américaines surtout, qui monte vers ta citadelle française, qui déjà se répand dans tes rues, envahit tes quartiers, pénètre dans tes maisons, menace de submerger les âmes elles-mêmes. Québec, qu'as-tu fait pour endiguer le flot destructeur de ta beauté française? Qu'as-tu fait, Québec, pour protéger ton sanctuaire, et pour y garder intacte, rayonnante, la flamme vive de ton esprit?

Certes, ce n'est pas l'heure de répondre, ce soir, à toutes ces questions. La Société Saint-Jean-Baptiste assume elle-même la tâche de poser partout dans Québec l'interrogation fatale, d'y éveiller partout la conscience française, et d'y provoquer partout les déclarations nécessaires.

Qu'on me permette seulement d'ajouter, dès ce soir, et d'affirmer avec regret que depuis 1912 Québec a trop souvent oublié son serment. Parcourez seulement les rues de Québec, toutes semées, bariolées d'annonces, d'affiches, d'enseignes écrites en anglais, et dites-moi si ses rues sont assez françaises? — Qu'as-tu fait, Québec, de ton beau visage français? Et pourquoi veux-tu séduire par des grâces étrangères les visiteurs qui pourtant viennent ici regarder, courtoiser ta beauté française?

Je laisse à d'autres le soin de passer de la rue

dans les foyers, et d'y constater certaines capitulations de l'esprit et du goût français, des trahisons trop flagrantes de la langue, de l'esthétique et de la vie françaises.

Certes, je ne veux pas dire que, depuis 1912, Québec n'a fait que céder, lâcher ou trahir. Je ne veux pas être pessimiste. Je connais mieux ma ville et ses habitants. Et je sais donc quelles vertus anciennes il y a encore dans les âmes, et quel désir de fidélité dans les consciences. Je sais aussi quelle résistance, ici ou là, dans la famille, dans l'école, dans la vie publique, on a voulu opposer, on a effectivement opposée à tant d'influences cosmopolites qui de plus en plus s'exercent contre nous dans notre Québec français.

Le cœur français de Québec est resté fervent, généreux, animé d'une volonté ferme de survivre. Le cœur de ses jeunes surtout est admirable. Il bat d'un rythme nouveau qui est le témoignage d'une vie meilleure.

Mesdames, messieurs, c'est toute l'histoire de Québec qui a été l'ouvrière de sa beauté française. Cette histoire, Québec, par ses jeunes comme par ses anciens, veut la continuer. Ce soir même commence un chapitre nouveau de cette vie nécessaire. Nous y inscrirons ensemble nos promesses nouvelles de fidélité. Ce chapitre et ces promesses, nous les signerons tous avec émotion et fierté, le jour même de notre prochaine fête nationale, le 24 juin 1937, au dernier soir du deuxième Congrès de la Langue française.

APPEL AUX FRANCO-AMÉRICAINS

Discours prononcé à Boston ¹

Je vous remercie d'abord de deux choses: de m'avoir invité à ce banquet qui termine votre réunion générale, et de m'y accueillir avec une si cordiale sympathie.

Invitation, accueil: deux manifestations certaines d'une fraternité qui ne cesse d'unir étroitement Franco-Américains et Franco-Canadiens. Cette fraternité reste comme un lien spirituel tendu par-dessus la frontière, lien souple et fort que ni le temps ni la distance ne peuvent, ne doivent rompre. Elle reste comme une expression nécessaire des choses, comme une affirmation non seulement de nos communes origines, mais aussi de nos communes ambitions, puisque nous sommes, vous aux Etats-Unis, nous au Canada, les héritiers d'un même destin, le beau destin de la race française en Amérique.

Je remercie la Société Historique Franco-Américaine de m'avoir invité à ce repas fraternel. J'y goûte mieux encore que l'excellent menu servi aux convives, la douceur de ce sentiment d'amitié familiale qui donne à cette réunion son vrai sens. Je remercie le très distingué Président de cette Société (M. le

1. Prononcé à une réunion de la Société Historique Franco-Américaine à Boston, le 7 avril 1937.

docteur Ubald Paquin), dont la France tout à l'heure va reconnaître et honorer le dévouement à toutes nos causes nationales, je le remercie, comme aussi tous les officiers du Conseil d'administration de la Société Historique, d'avoir convié à cette table le Président du Comité général d'organisation du deuxième Congrès de la Langue française, qui aura lieu en juin prochain. Car c'est lui surtout que vous avez invité. Et s'il y a d'autres hommes en lui, ceux-ci ne sont pas jaloux de l'autre. Ni le recteur d'Université, ni le critique littéraire tant critiqué, ni l'éducateur déjà vieilli, ne songent à réclamer. C'est donc le Président désigné du futur Congrès national de la race française en Amérique que vous recevez, et qui vous remercie de votre invitation et de votre accueil.

I

Ma présence ici ce soir témoigne de l'intérêt que prend à notre futur Congrès la Société Historique Franco-Américaine. Cette Société reste bien dans les traditions les meilleures de son esprit, quand elle veut ce soir servir la cause si importante de la langue française et de l'esprit français en Amérique. Elle reste fidèle à elle-même quand elle groupe, comme ce soir, à son foyer, pour les faire se rencontrer en des contacts précieux, des représentants si actifs des comités régionaux et locaux du Congrès.

Et puisque vous voulez que je vous parle du Congrès de la Langue française, je sens le besoin

de dire d'abord un vif merci à vous tous, à tous nos amis et frères des Etats-Unis, à tous les Franco-Américains qui ont accueilli avec tant de faveur la nouvelle du Congrès, et qui la propagent avec tant de soin. De toutes les régions des Etats-Unis, de la Nouvelle-Angleterre, du centre, de l'ancien pays des Illinois, de l'Ouest extrême, de la Californie, et de la lointaine Louisiane, nous viennent les nouvelles et les concours les plus précieux. Qu'on me permette de souligner, ce soir, votre zèle à vous, le zèle très pratique des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, et celui-là très généreux aussi, exceptionnellement méritoire, des Acadiens de la Louisiane.

En Louisiane, c'est le gouvernement lui-même qui a voulu coopérer à la propagande du Congrès, en créant un concours de français dans toutes les universités, *high schools* ou écoles supérieures et écoles primaires de l'Etat, avec prix accordés par l'Etat. Il y a lieu d'espérer de toute cette activité louisianaise les plus pratiques conséquences pour les 300,000 ou 400,000 descendants d'Acadiens qui vivent là-bas dans les terres fertiles ou le long des boyous du Mississipi, si loin des foyers de ravitaillement de la vie française.

Je ne puis vous dire ici toutes les adhésions pratiques et empressées que nous avons reçues des Etats-Unis. Qu'on me permette cependant de mentionner le manifeste très important des Sociétés franco-américaines et acadiennes à caractère fédé-

ratif: manifeste qui groupe dans son adhésion chaleureuse toutes les branches ou sections de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de l'Association Canado-Américaine, des Forestiers Franco-Américains, de la Société Jacques-Cartier et de la Société Acadienne d'Amérique. A ces Sociétés, à tous leurs membres, j'apporte la gratitude du Comité de Québec.

Je veux aussi souligner les méthodes excellentes de propagande ici employées afin de saisir partout l'opinion publique de la pensée et de l'objet du Congrès. Je signale ici, et on me permettra de la recommander à tous, une brochure très suggestive, *La Croisade franco-américaine en faveur du Congrès*, qui a été publiée par le Comité régional de Manchester, grâce aux soins diligents de notre infatigable secrétaire adjoint du Congrès, pour les Etats-Unis, M. l'abbé Adrien Verrette. Vous y trouverez les plus utiles renseignements sur les moyens à prendre pour une utile préparation au Congrès: travaux scolaires pour les enfants, comme récitations, compositions, chants et récits; fidélité au parler français dans les familles; assemblées paroissiales ou régionales, campagne chez les jeunes contre les mariages mixtes qui sans cesse entament, rongent votre capital français; publicité dans les journaux et par les brochures et les pancartes.

« Aïdons à conserver notre héritage français », c'est la conclusion pratique et la synthèse de cette ingénieuse publication.

Vous pensez bien qu'au Canada comme aux Etats-Unis le projet du Congrès a été accueilli avec une enthousiaste faveur, non seulement dans la province de Québec, mais dans l'Acadie maritime, dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Là aussi, et partout, dans les écoles des villes et des campagnes, on attire l'attention des enfants sur la langue et nos traditions françaises en les appliquant à des exercices appropriés, et des assemblées populaires, paroissiales ou régionales, groupent les adultes et les parents autour des problèmes de la survivance française.

Je ne fais que rapporter tout cela, pour en tirer tout de suite cette conclusion: notre Congrès vient à une heure opportune. Il était temps qu'il fût convoqué. Ce Congrès est nécessaire. Notre appel a reçu partout un accueil empressé, parce que partout on éprouve le besoin de se revoir. Et on veut se revoir non seulement parce qu'il est agréable de tenir une assemblée de famille, mais aussi parce que la famille est en proie à des inquiétudes, et en certains de ses foyers à de profondes inquiétudes. A travers tous les enthousiasmes que suscite le Congrès, nous sentons s'exprimer des anxiétés. Et les anxiétés comme les enthousiasmes traduisent exactement l'état actuel de notre conscience française, franco-américaine ou canadienne.

Voici plus de trois siècles que s'est établie au Canada, en Amérique, notre race française. Celle-ci est soucieuse de sa durée, parce qu'elle est

soucieuse de sa mission. Elle est fière d'avoir triomphé de tant d'obstacles qui s'opposaient à sa survivance, et d'avoir traversé, sans mourir, tant d'événements qui préparaient sa perte. Elle en est fière, parce qu'elle sent en elle-même des forces indestructibles. Mais à mesure que se poursuit l'histoire, et avec elle l'évolution nécessaire des conditions de l'existence, notre race ne peut pas ne pas s'inquiéter des problèmes nouveaux qui surgissent partout, et que pose partout le mystère de son avenir.

Et si fidèle qu'elle ait été à son passé pendant trois siècles, elle se rend bien compte qu'ici et là, dans tous les territoires où elle subsiste, au Canada comme aux Etats-Unis, il y a des fléchissements de sa volonté, des amoindrissements de sa vie, et parfois, à son côté, et tout près de son cœur, des blessures par où s'écoulent lentement, dangereusement, des forces précieuses.

Elle se rend compte de tout cela, la race française qui survit en Amérique. Et l'instinct même de sa conservation l'avertit qu'il faut examiner, corriger, guérir, prévenir tout cela. Et voilà pourquoi elle éprouve le besoin de se replier en quelque sorte sur elle-même, de refaire, dans une grande convention, son unité, de prendre conseil de tous ceux-là qui peuvent la sagement conseiller; et se souvenant de l'immense bienfait du Congrès national de 1912, elle accueille comme un nouveau signe de salut et comme une nouvelle promesse de vie, le Congrès de 1937.

II

Vous me permettrez de préciser ce soir l'objet même de ce Congrès, et d'écarter tout de suite de votre esprit une crainte qui pourrait s'y loger. On pourrait craindre que ce Congrès ne soit qu'une manifestation académique, sans portée pratique, vers la solution de nos problèmes nationaux, une sorte de joute oratoire où s'exprimeraient sans fin des admirations mutuelles. On pourrait craindre que ceux-là qui organisent le Congrès, et ceux-là aussi qui viendront y travailler, n'aient pas le sens des réalités et se perdent en logomachies stériles.

N'ayez crainte. Nous voulons que le Congrès de 1937 soit utile, qu'il soit bienfaisant comme le fut celui de 1912, et que de ses études et de ses discussions jaillissent des lumières qui éclairent nos problèmes, et aussi des énergies pratiques qui en assurent la solution.

D'autre part, le Congrès ne sera pas, ne doit pas être une machine de guerre qui, à jet continu, mitraille ceux-là qu'on appelle l'ennemi: ceux-là qui, chez vous, aux Etats-Unis, peuvent méconnaître encore vos droits à la vie française; ceux-là qui, chez nous, au Canada, sont les héritiers attardés du fanatisme orangiste, anticatholique et anti-français.

Non, messieurs, le Congrès ne peut pas être une telle machine de guerre, ni non plus s'absorber dans de telles actions.

Il ne doit pas être une bataille où nous couchions en joue des races qui, au Canada ou aux

Etats-Unis, ne sont pas les nôtres. Nous avons mieux à faire pour assurer le succès d'une convention nationale; nous avons mieux à faire que d'y étudier et juger les autres; nous profiterons davantage à nous étudier et à nous juger nous-mêmes.

Nous aurons donc à faire le compte de nos forces, et aussi à pénétrer le secret de nos faiblesses. Et si nos inquiétudes nous viennent surtout de nos faiblesses pas douteuses, nos espoirs, notre confiance, se redresseront au souvenir de nos forces certaines.

C'est pour que l'objet du Congrès contienne tout l'examen de conscience que doit être le Congrès lui-même, c'est pour qu'il rejoigne dans leurs inquiétudes comme dans leurs enthousiasmes tous les frères de notre grande famille, que nous avons voulu qu'il soit très particulièrement le Congrès de l'esprit français. Ce n'est que pour le lier avec le premier Congrès, celui de 1912, que nous l'avons nommé encore le Congrès de la Langue française. En réalité, il sera le Congrès de l'esprit français au Canada et en Amérique.

Il est à peine besoin de justifier cette appellation, et cet objet du Congrès de 1937.

C'est par l'esprit que vivent et durent les races; c'est aussi par l'esprit qu'elles meurent. C'est par leur esprit, par leur génie, que les races se caractérisent, se définissent et s'immortalisent. Qu'elles perdent cet esprit propre, qui est leur originalité ethnique, elles cessent aussitôt d'être elles-mêmes. Il en va des races comme de l'homme. Quand

l'homme n'a plus l'esprit qui est sa vie, c'est la mort de l'homme; quand une race a perdu l'âme qui la distingue ou la spécifie, c'est la mort de la race!

Messieurs, avons-nous bien conservé l'esprit dont nous sommes, l'esprit français que nous ont transmis nos anciens, tant de générations souvent sacrifiées mais à la fin toujours victorieuses? Cet esprit garde-t-il en nous toute sa flamme? Donne-t-il à notre vie familiale, sociale, les qualités, les vertus spirituelles, morales, qui sont des qualités et des vertus françaises? Aux Etats-Unis, comme au Canada, les héritiers de l'esprit français ont-ils fait fructifier l'héritage, ou l'ont-ils amoindri, ou l'ont-ils troqué pour un autre esprit?

Je sais bien qu'il y a des adaptations nécessaires de la vie aux lieux, aux pays, aux conditions sociales dans lesquelles des citoyens se trouvent placés. Mais pour nous, Canadiens ou Franco-Américains, partout où nous sommes la minorité, que ce soit dans nos provinces anglaises au Canada ou dans vos Etats-Unis, ces adaptations ne doivent pas être des destructions. Ces adaptations ne doivent pas aller jusqu'à l'extinction de l'esprit. L'esprit de notre race, à nous qui sommes de sang français, d'un sang qui ne peut mentir ou forligner, et qui, au Canada, en Amérique, avons des droits historiques et séculaires à la vie, cet esprit ne doit pas périr dans les échanges accidentels des relations privées ou publiques. Il ne doit périr en aucun de nous. « Aucun homme n'échappe au sang de ses aïeux », écrivait

Léon Daudet; aucun homme n'échappe non plus sans trahison au devoir ou à la mission de sa race.

Si l'esprit périt en quelqu'un de nous, c'est une diminution de vie que nous infligeons à tout le groupe ethnique, c'est un retranchement et c'est une blessure que nous faisons à l'arbre français qui croît, qui doit croître et s'épanouir toujours en Amérique; c'est un rameau qui se brise; c'est de la sève qui ne circule plus; et demain, si ces retranchements ou ces blessures allaient se multiplier, c'est l'arbre lui-même qui peu à peu perdrait sa vigueur altière, verrait s'abattre ses frondaisons magnifiques, et qui se desséchera, en attendant qu'un jour il jonche de ses débris, de son beau corps devenu stérile et inanimé, cette terre d'Amérique qu'il devait couvrir toujours de son ombre et de sa gloire.

Non, non! cet arbre ne peut pas, ne doit pas périr!

Et pourtant, messieurs, cet arbre est blessé! Il est blessé, l'arbre français qui croît en Amérique. Il subit en ses branches multiples des retranchements douloureux; il perd de sa sève et de sa ramure. Il y a des fils de notre race qui désertent, consciemment ou non, la cause française, qui perdent leur langue ou leur foi, ou qui se laissent choir au *melting pot* anglo-canadien ou américain. Tous les arbres sont un jour ou l'autre blessés. Mais il arrive que des arbres blessés réparent leurs blessures. Il arrive que des rameaux nouveaux et plus vigoureux

remplacent tout aussitôt ceux-là qu'on a brisés ou qui se sont desséchés. Il arrive que des rameaux plus forts font se perpétuer le vieux tronc qui ne meurt pas.

Le nôtre, l'arbre français d'Amérique, est lui aussi passible de blessures, et capable de vie toujours nouvelle. Ses blessures, voilà notre inquiétude et souvent notre tristesse; ses ressources de vie, voilà notre sécurité, la cause de nos indéfectibles espoirs.

III

Il ne m'appartient pas de dire ici de quelles défections peut souffrir chez vous, aux Etats-Unis, notre race française, quelles blessures vous faites parfois à l'arbre de vie. Je suis plus à l'aise pour diagnostiquer les maux dont nous souffrons au Canada, et qu'il faut aussi guérir.

Au Canada, nous avons le tort de laisser tomber beaucoup de nos meilleures traditions, beaucoup de nos meilleures qualités françaises, et beaucoup aussi des mœurs, des vertus, qui avaient soutenu, fortifié, multiplié notre race. Nous avons le tort chez nous de ne pas résister assez aux influences d'anglicisation qui nous guettent partout, et de sacrifier à ces influences des droits et des devoirs. C'est pour cela qu'en maints endroits, même dans la province de Québec, nous souffrons d'anémie. C'est pour cela aussi que sur notre visage français, dans notre province de Québec, et en plein Québec, se dessinent des traits qui ne sont pas de famille, poussent des

verruës qui ôtent à notre physionomie sa beauté française. C'est pour cela que notre langue elle-même est souvent sacrifiée par nous-mêmes à la langue anglaise, dans les domaines du commerce, de l'industrie, du tourisme, de la vie officielle, politique et sociale. On parle, et avec raison, à l'occasion du prochain Congrès, de refrancisation de la province de Québec. D'autre part, la question du bilinguisme n'est pas encore complètement résolue dans notre vie nationale: la Radio-Canada, par exemple, qui s'est ajoutée à tant d'autres services fédéraux, ne donne pas à nos compatriotes de langue française la part de français qui leur revient.

Au surplus, et je le rappelais tout à l'heure, nous avons à compter chez nous, au Canada, avec des antipathies et parfois des haines de race, qui, venant de la majorité, sont des causes de diminution civique ou sociale et d'injustice pour la minorité. Mais dans ces luttes pénibles avec des compatriotes qui estiment que la force est un droit, avons-nous toujours assez utilisé le droit lui-même, et avons-nous toujours trouvé en nous-mêmes la sagesse et la vigueur d'action qui auraient mieux servi notre cause, et qui auraient empêché la Confédération de prendre souvent figure d'un mauvais ménage?

Mais je ne veux davantage médire de mes compatriotes du Canada. Bien qu'ici la médisance serve une cause commune, elle fait toujours mal au cœur d'un frère qui aime tous les siens. Laissez-moi seulement insister maintenant sur le respect et la fidélité

que tous, Franco-Américains ou Canadiens, nous devons à notre langue française. Aussi bien, notre Congrès s'appelle-t-il tout d'abord, bien qu'improprement, le Congrès de la Langue française.

C'est à notre langue que l'on reconnaîtra toujours de quelle race nous sommes. La langue est l'expression naturelle de l'esprit de chaque race. Si donc, nous parlons une autre langue, dans la famille, dans nos relations avec des compatriotes de même sang, c'est que nous avons perdu l'esprit même de la race dont nous sommes. Abandonner sa langue révèle que déjà l'on a trahi l'esprit.

Il y a entre la langue et l'esprit, vous me permettez de le préciser, une nécessaire relation. C'est l'esprit de chaque peuple qui a créé sa langue; et c'est pourquoi chaque peuple a une langue différente de celle des autres peuples. L'esprit conçoit, organise, façonne la langue, l'ajuste sur lui-même et la proportionne à son goût, à sa vertu, à sa culture. Chaque race ayant son tempérament physiologique, son caractère, ses aptitudes intellectuelles déterminées par les conditions matérielles et spirituelles de sa vie, chaque race a pour cela une langue qui correspond à ce tempérament, à ce caractère, à ces modalités d'existence, à ces façons particulières de penser, d'aimer, de concevoir l'idée et d'éprouver le sentiment. Chaque race se fait une langue dont le vocabulaire et la syntaxe, dont les formes et la beauté portent en relief les vertus de son âme et de son génie. Il y a donc dans la langue

d'une race toutes les qualités, toute la lumière de son esprit et de son ciel, toute la chaleur de son sang et de son climat, toute la richesse de sa culture, toutes les subtilités de sa pensée et toute la noblesse de son génie. C'est pourquoi chaque peuple a sa langue, appropriée à ses besoins, expression nécessaire de son âme collective, de son histoire, de ses vertus séculaires et de sa civilisation, et c'est pourquoi donc la langue française est la plus douce, la plus claire, la plus logique, la plus subtile, la plus délicate, la plus belle qui soit au monde.

« Dieu qui aime les Français, et par lesquels ses desseins s'accomplissent, écrivait un jour notre Albert Lozeau, leur a mis dans la bouche, en témoignage de leur mission sublime, le parler le plus suave, le plus doux, le plus fin, le plus fort, le plus touchant qui ait jamais chanté sur des lèvres humaines. » ¹

Et nous voilà donc, par le parler qui est nôtre, par cette part précieuse de notre héritage français, lié à un magnifique destin, celui-là même de la langue qui doit porter dans le monde, chez tous les peuples, la lumière splendide de la pensée française, et le bienfait incomparable de la civilisation chrétienne.

Messieurs, cette langue vaut bien la peine que nous la gardions à nos lèvres, et que nous la transmettions à tous ceux-là auxquels est transmis l'honneur du sang et de l'esprit de notre race.

1. *Billets du Soir*, p. 9.

N'oublions jamais que c'est par la langue que nous parlerons que se montrera l'esprit dont nous sommes, la race à laquelle nous appartenons. Ne dissimulons ni la race ni l'esprit. A ce jeu, nous risquerions de nous retrancher nous-mêmes un jour de la famille française du Canada et de l'Amérique. A ce jeu, nous serions coupables d'infidélité, et nous laisserions périr l'héritage dont nous sommes responsables; nous trahirions plus que notre sang et notre esprit, nous trahirions notre vocation, le message providentiel qui fut confié à la langue française, à notre race en Amérique.

Je sais avec quelle sollicitude, et au prix de quels sacrifices, vous avez voulu, frères franco-américains, assurer la survivance de la langue française et de l'esprit français aux Etats-Unis, dans ces milieux où se sont établis vos pères venus du Canada et où vous continuez leur vie. Vos écoles paroissiales, vos académies, vos collèges, construits à tant de frais, témoignent de votre générosité inlassable. Et nous n'y pensons jamais, nous, vos frères du Canada, sans que nous éprouvions le besoin de rendre hommage à vos sacrifices, à une si admirable fidélité.

Vous voulez que rien de tout cela ne soit perdu, du moins par votre faute, en entourant tout cela de la protection solide d'organisations sociales, intellectuelles, patriotiques, qui font à votre héritage un rempart invincible.

Le Congrès de la Langue française, qui sera tenu à Québec, vous est une occasion nouvelle de vous

unir plus étroitement autour de l'héritage commun. Vous lui faites un accueil dont nous sommes émus. Vos journaux en ont porté l'appel dans tous les foyers; ils insistent avec une touchante unanimité sur la nécessité de nous ressaisir dans l'étude des problèmes qui inquiètent, de faire rebondir vers les hauteurs toutes les vertus nationales qui paraissent fléchir. Combien je remercie les journalistes franco-américains qui font œuvre de si précieuse collaboration.

Vous vous connaissez mieux que nous ne pouvons nous-mêmes vous connaître. Vous vous êtes peints vous-mêmes dans un livre qu'il faut lire: et l'on a vu par cette peinture que vous n'ignorez pas que si dans tous les tableaux il y a de lumineuses couleurs, il y a aussi des ombres. Au surplus, votre littérature, vos journaux, témoignent de la vitalité profonde de vos groupes et de la qualité de leur vie. Peu importe ce qu'un observateur aveugle ou préjugé de Columbia vient d'affirmer de vous-mêmes. Pitkin ne sait pas ce qu'il dit. Et vous-mêmes, vous êtes la réponse vivante et victorieuse de vos détracteurs.

C'est vous-mêmes qui allez continuer l'effort et l'œuvre de la survivance française dans cette partie des Etats-Unis. Vous souhaitez qu'à l'esprit américain se mêle l'esprit français. Vous avez raison. Mais qu'il s'y mêle sans s'y éteindre. Qu'il ajoute sa lumière à celle de l'étoile! qu'il en accroisse l'éclat! c'est son destin, et c'est aussi votre tâche.

APPEL AUX FRANCO-AMÉRICAINS

Discours prononcé à Manchester ¹

Je viens avec grande joie communiquer ce soir, aux Franco-Américains du New-Hampshire, un message de Québec, une invitation fraternelle à assister, en juin prochain, au deuxième Congrès de la Langue française en Amérique.

Ce message, je l'apporte au nom du Comité général d'organisation de Québec, berceau et foyer commun de la race française en Amérique, au nom de tous nos compatriotes du Canada qui souhaitent que, par-dessus la frontière qui nous sépare, reste toujours tendu, souple et résistant, le lien spirituel de notre fraternité.

Nous appartenons, vous aux Etats-Unis, nous au Canada, à des patries différentes. Nous avons tous le devoir d'être envers nos patries respectives de loyaux sujets. Mais nous avons tous aussi, vous Franco-Américains, nous Franco-Canadiens, de communes origines. Nous sommes de même sang, nous avons une même langue, nous vivons d'une même âme qui a donné à notre race sa vertu propre, ses qualités de tempérament, de caractère et d'esprit, et ces traits de famille, à la fois physiques et spirituels, qui se retrouvent sur tous nos visages. Etant

1. Prononcé à Manchester, dimanche, le 18 avril 1937.

frères, nous sommes tous héritiers d'une même mission, celle-là à la fois morale et intellectuelle, qui conduisit au Canada nos ancêtres, et qui en fit les pionniers, les premiers ouvriers, en Amérique, de la civilisation chrétienne. Une telle mission subsiste aussi longtemps que survit la race qui en est dépositaire, et cette mission ne peut réussir que dans la mesure où restent unies, solidaires, s'appuyant les unes sur les autres, les forces qui l'accomplissent, les âmes qui en sont chargées.

C'est à ce titre de cohéritiers d'un même sang et d'une même vocation que nous voulons former toujours, vous aux Etats-Unis, et nous au Canada, une même famille qui ne cesse de se rattacher toujours à son foyer commun. Notre famille ethnique et spirituelle, le Pape Pie X, dans un document où, en 1908, il lui donnait Saint-Jean-Baptiste pour patron, l'appelait le peuple des fidèles Franco-Canadiens, « tant ceux qui vivent au Canada, que ceux qui vivent en terre étrangère ».

Aujourd'hui, après tant d'années écoulées, depuis les premières migrations canadiennes aux Etats-Unis, depuis surtout que des générations nouvelles, issues des générations émigrantes, sont nées en terre américaine et y ont poussé de profondes racines, la terre américaine n'est plus pour vous une terre étrangère. C'est la terre aimée de la patrie, et vous portez avec fierté votre titre de Franco-Américains.

Seulement, vous le sentez bien encore, parce que les races ont l'instinct et comme la mémoire du

sang, et parce que dans les rameaux qui s'en multiplient passe une sève qui apporte toujours de la source première de très spéciales vertus, vous le sentez bien, vous êtes ici, aux Etats-Unis, des citoyens issus d'une race qui n'est pas l'américaine; vous êtes un rameau magnifique de l'arbre français qui, depuis plus de trois siècles, croît aux bords du Saint-Laurent. Au feuillage de ce rameau américain, à sa vigueur, à sa fécondité, on reconnaît la sève dont il vit. Vous êtes un rameau de l'arbre qui un jour a couvert de son ombre immense toutes les terres découvertes par la France depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique. Vous êtes un rameau de cet arbre. Vous vous en souvenez. Vous le faites s'épanouir en frondaisons vigoureuses.

I

C'est cette unité spirituelle de la race française en Amérique, cette parenté étroite qui lie d'un lien indestructible Franco-Américains et Franco-Canadiens, que je me plais à rappeler d'abord ce soir. Cette unité est une conséquence, un fruit précieux de notre fidélité, à tous, et cette fidélité française, séculaire en Amérique, n'est pas autre chose au fond que la conscience profonde qu'avaient nos pères, et que nous gardons tous, de la mission spirituelle de la race française dans le monde.

Cette conscience, vous savez comme ils la portaient fièrement dans leurs âmes, les découvreurs

du Canada, les ouvriers premiers de la fortune française en Amérique.

Vous vous rappelez ces héroïques créateurs de l'impérialisme français du XVII^e et du XVIII^e siècles. On vient de célébrer en Louisiane le 250^e anniversaire de la mort de l'un d'eux, Cavelier de la Salle, et l'on y a célébré en même temps la mémoire de Le Moyne d'Iberville, de Bienville, du Père Marquette, de tous ces hardis pionniers qui ont étendu depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, et depuis Gaspé jusqu'aux Montagnes Rocheuses, l'empire de la pensée et de l'apostolat de la France. Et ils ne furent, eux, que des continuateurs de Jacques Cartier, de Champlain, de Laval, de Maisonneuve, de La Vérendrye. Quelle époque que celle qui vit passer au Canada, en Nouvelle-France et en Louisiane, de tels missionnaires, porteurs d'un tel message de civilisation chrétienne! Quelle époque que celle où la France prenait possession de ces terres d'Amérique, par l'érection d'une croix, symbole de sa vocation! Quelle époque et quelle épopée à la fois politique et mystique!

Ah! si la France, aux siècles des découvertes, n'avait mis dans son effort impérial que des desseins mercantiles, des espoirs de profit et des ambitions matérielles, rien ne resterait aujourd'hui du fragile empire de sa politique américaine.

Mais dans cet effort, elle voulut mettre autre chose; elle mit surtout des désirs d'apostolat, des

énergies spirituelles, des élans missionnaires, une volonté de civiliser et de christianiser; elle y a jeté tout le poids et toute la vertu de sa vocation, de sa mission de fille aînée de l'Eglise; et sur l'œuvre immense entreprise, elle a dès lors imprimé tout à la fois la croix rédemptrice, le signe indestructible de son Verbe, et le sceau de son génie.

L'écroulement se fit un jour de toute la puissance économique de la France au Nouveau-Monde. De cette puissance il n'est resté d'abord que des ruines. Mais sur ces ruines a continué de paraître toujours une vie, de circuler une flamme que rien n'a pu éteindre, la vie, au Canada et en Amérique, de l'apostolat de la France et la flamme vive de son esprit.

Voyez ce que cette vie a produit, et tous les foyers qu'a allumés cette flamme.

Soixante mille survivaient, en 1760, au naufrage de la politique française. Aujourd'hui nous sommes 3,000,000 au Canada; vous êtes aux Etats-Unis environ 3,000,000, issus aussi du sang canadien et français. Ces 6,000,000 sont dispersés sur tous les territoires de nos deux patries. Mais au centre, non pas au centre géographique, mais au centre spirituel, de tous ces groupements épars, il y a le bloc de Québec, le bloc de 2,500,000, bloc infrangible sur lequel s'appuient, avec confiance et sécurité, nous le sentons bien, tous les groupes de la grande famille française d'Amérique.

II

C'est la solidarité étroite unissant tous les groupes canadiens et américains dans leur effort de survivance, qui assure cette survivance elle-même.

Qu'est-il besoin de justifier, ce soir, et la solidarité de l'effort, et ce besoin de survivre comme race française, vous aux Etats-Unis, nous au Canada? Nous ne cessons pas d'affirmer que nous avons à cette survie et des droits historiques et des droits divins: les droits historiques que nous a créés l'œuvre de découverte, de colonisation et de civilisation accomplie par la France aux origines de l'Amérique moderne; le droit divin, que nous a donné la mission évangélique ici accomplie au XVII^e et au XVIII^e siècles par la France, fille aînée de l'Eglise, le droit divin que constitue pour nous la mission spirituelle de la race française en Amérique; le droit divin qui fut consacré, et en quelque sorte scellé, par le sang répandu de nos martyrs.

Voilà nos droits à la survivance. Et voilà pourquoi nous refusons d'être assimilés aux races multiples qui, à des époques plus récentes, sont venues, ont émigré au Canada ou aux Etats-Unis.

Races européennes, dignes de tout respect assurément, et qui sont venues ici chercher une vie matérielle, une fortune qu'elles ne pouvaient trouver dans leurs propres patries. Ces populations, plus ou moins récemment immigrées chez vous et chez nous, n'ont pas plongé dans le sol canadien

et américain les racines profondes, séculaires, qu'y ont plongées les races des découvreurs ou des conquérants. Déracinées de leur propre terroir, elles viennent ici avec des désirs de survivance sans doute — on dit que l'Allemand qui s'exile emporte sa patrie à la semelle de ses souliers — mais les populations émigrantes, dont l'instinct de vie nationale ne se double pas d'un mandat spirituel, et qui se préoccupent surtout de la recherche d'une fortune matérielle, se résigneront plus facilement à une loi presque fatale qui, avec le temps, les incorporera aux races maîtresses du sol nouveau qu'elles viennent habiter.

Pas en bloc, assurément, mais par des unités qui, avec le temps, se multiplieront, elles entrent dans ce *melting pot* où se rencontrent et peuvent être fusionnées toutes les races adventices du Canada et de l'Amérique.

Ce malaxeur des races, il fonctionne déjà chez nous au Canada; il y a même, dans nos provinces anglaises, des unités canadiennes-françaises qui s'y sont jetées et y ont été broyées. Ce malaxeur, il fonctionne aussi depuis longtemps, et parfois avec quelle vigueur efficace, aux Etats-Unis. Mais quelle que soit la capacité de fusion du malaxeur, et quelles que soient les résistances certaines qu'opposent à son action les races immigrantes, vous me permettrez de le répéter ici, nous de race française, nous de la race des découvreurs et des civilisateurs du Nouveau-Monde, nous ne voulons pas entrer

dans le malaxeur. Nous ne sommes pas une race adventice, nous ne devons pas être assimilés aux races immigrantes contemporaines. Et au Canada, en Amérique, nous ne pouvons consentir à être absorbés; au Canada, en Amérique, nous ne devons pas mourir.

III

Cependant, il y a pour nous, comme pour toutes les autres races, danger de mort. Il y a toujours danger de mort pour les races minoritaires vivant au milieu d'une forte race majoritaire. Il y a danger de mort chez nous, au Canada, pour les groupes canadiens-français dispersés dans les provinces de majorité anglaise; il y a danger de mort pour vous, Franco-Américains, partout enveloppés de populations de langue anglaise.

Ces populations, vous voulez certes vivre avec elles dans la paix bienfaisante, et avec elles coopérer au bien commun, au progrès de votre patrie américaine; mais vous voulez aussi rester distincts d'elles par votre langue et toutes les vertus ethniques de votre race française. Comment conjurer tous les dangers d'assimilation et assurer votre survivance.

Vos moyens de survivre sont nombreux.

Il y a la paroisse d'abord. C'est la paroisse qui a sauvé, au Canada, la race française. C'est elle qui la peut sauver aux Etats-Unis. Ils eurent l'instinct de ce salut spirituel et national par la paroisse, les Canadiens français émigrés qui apportèrent ici le

besoin de vivre avec leurs prêtres, de se grouper autour d'un clocher, au pied d'un même autel, pour y entendre dans leur langue la parole de Dieu. Et ce fut l'honneur et la force de la paroisse franco-américaine de mettre dans son cadre canonique, et sous l'autorité légitime des évêques, toute la vie chrétienne apportée ici par vos pères, tout l'esprit paroissial si vigoureux qui anime nos paroisses du Canada, tout le respect du prêtre, toutes les traditions religieuses, les habitudes de piété, de dévouement, de sacrifice qui ont fait la force à la fois spirituelle et nationale de la paroisse canadienne. L'esprit de la paroisse canadienne, composé tout ensemble de sentiments divins et de sentiments humains, de foi catholique et de foi française, cet esprit qui a sauvé chez nous les populations abandonnées de 1760 a sauvé ici les Franco-Américains. Et c'est la fidélité à cet esprit qui reste pour vous un gage de survivance.

Rappellerai-je qu'ici la vie franco-américaine s'est singulièrement accrue et enrichie de toute l'organisation merveilleuse de l'école paroissiale? Fidèles et clergé ont eu ici, en Nouvelle-Angleterre, la pensée, la volonté parfois héroïque de créer l'école paroissiale au prix des plus constants sacrifices, parce qu'ils la considéraient comme un foyer nécessaire de vie catholique et un centre nécessaire de distribution de la vie française. L'école paroissiale, c'est le chef-d'œuvre de votre foi traditionnelle. Elle s'érige comme la forteresse imprenable qui protège et assure votre survivance.

Ajoutez à l'école et à la paroisse toutes les associations spirituelles et nationales qui groupent les Franco-Américains; toutes vos Sociétés de mutuelle assistance, et aussi vos œuvres de presse, vos journaux et toute cette littérature qui déjà fait tant honneur à vos initiatives intellectuelles; mettez ensemble toutes ces organisations et toutes ces œuvres et vous avez, réunies comme en un faisceau, toutes les forces qui assurent ici la permanence de la vie française.

IV

Permettez que je vous parle, ce soir, d'un autre moyen qui peut accroître vos certitudes de vie: ce sont les rencontres des groupes, les échanges de pensées et de sentiments, l'examen, en grand conseil de famille, des problèmes de la survivance; ce sont les conventions nationales réunissant à la foi les Canadiens et les Franco-Américains; ce sont en particulier nos Congrès de la Langue française.

Le premier de ces Congrès eut lieu à Québec en 1912, organisé par la Société du Parler français de Québec. Le deuxième aura lieu au mois de juin prochain à Québec encore, et, comme président du Comité d'organisation, je viens tout particulièrement vous inviter à y assister.

Le premier obtint, en 1912, le plus grand succès, et il s'est prolongé en des résultats précieux. Nous voulons pour le second une pareille fortune.

Le premier s'est terminé par une résolution, par un serment solennel de fidélité à la langue française, serment prononcé au nom de toutes les populations de langue française en Amérique, et ce sera la tâche spéciale du deuxième Congrès de vérifier notre fidélité à tenir cette résolution, à garder ce serment.

C'était au dernier soir du Congrès de 1912, à la séance solennelle de clôture. Au moment où l'assemblée allait se disperser vers les remparts de Québec qui s'embrasaient déjà des feux d'une grande fête de lumière, le président du Congrès¹ clama au-dessus de l'assemblée ce serment de fidélité qu'il prenait en quelque sorte au cœur et aux lèvres de tous les congressistes, serment d'honneur et serment sacré dont il empruntait les mots à un souvenir biblique: « Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, ô verbe de France, verbe de Dieu! »

C'est Québec qui entendit ce serment. Mais il parut bien que ce serment allait plus loin que nos vieux remparts, qu'il se répercutait en rythmes vigoureux de ville en ville, de province en province, qu'il allait, par-dessus la frontière américaine, rejoindre vos familles, vos consciences, et les lier d'une promesse inviolable au parler de vos ancêtres, à ce verbe de France qui est une expression humaine et incomparable du Verbe de Dieu.

Voilà vingt-cinq ans que ce serment fut prononcé. Il est temps d'en vérifier la formule, et de demander

1. S. Ex. Mgr Paul-Eugène Roy.

à tous ceux qui ont l'honneur de parler en Amérique la langue française, qu'ils soient du Canada ou des Etats-Unis, s'ils ont été fidèles au serment de 1912.

C'est très particulièrement pour cette vérification que sera tenu le Congrès de 1937.

Le Congrès de 1937 s'appelle comme celui de 1912, le Congrès de la Langue française. Nous le rattachons par ce titre au premier Congrès. D'aucuns pensent que l'appellation est un peu étroite, et nous ajoutons que le deuxième Congrès sera tout particulièrement celui de l'esprit français.

On peut soutenir qu'il n'y a pas entre ces deux appellations une différence si profonde, et que « langue française » et « esprit français » sont deux formules presque identiques.

La langue d'une race n'est-elle pas une création de son esprit, création ajustée, appropriée en quelque sorte à la nature et aux vertus de cet esprit? L'esprit façonne, forge la langue, et la langue contient l'esprit qui l'a forgée.

Il y a donc entre la langue d'un peuple et son esprit une relation nécessaire. C'est pour cela, d'ailleurs, que chaque peuple a sa langue, formée par son esprit. Et si les langues sont si différentes, c'est que les esprits des peuples eux aussi diffèrent.

Chaque race a une âme que lui font son tempérament, son caractère, ses habitudes; et cette âme est soumise aux influences multiples, matérielles et spirituelles, géographiques, morales, historiques,

qui lui donnent ses qualités et ses défauts, sa beauté relative, sa valeur propre. C'est pour cela que chaque race a une âme qui s'exprime à sa manière, et qui se fait une langue conforme à ses aptitudes, à son éducation, à sa culture. Chaque race se fait donc une langue dont le vocabulaire et la syntaxe, dont les formes et la beauté portent en relief les vertus de son esprit et de son génie. Chaque langue est donc belle de la beauté même de l'âme de la race qui la parle.

Mais ne voyez-vous pas que si la langue est ainsi une image de l'esprit, ou que si elle est de si étroite façon identifiée avec l'esprit, il y a pour ceux qui veulent continuer de parler la langue, obligation de garder l'esprit. Et ne voyez-vous pas aussi que celui qui trahit sa langue trahit l'esprit de sa race? Et ne peut-on pas dire de celui-là, Canadien ou Franco-Américain, qui dédaigne ou néglige de parler sa langue ou n'éprouve plus le besoin de la parler, qu'il a déjà perdu l'esprit français qui était le sien, qu'il l'a troqué pour un esprit étranger? Le péché contre la langue devient le péché contre l'esprit. Celui-là se retranche de la famille française de l'Amérique, qui ne parle plus la langue de ses ancêtres, et qui témoigne ainsi qu'il a vidé sa tête de leur esprit.

Mais c'est justement parce que la langue est liée à l'esprit, que le Congrès de la langue aura pour objet et pour programme d'étudier toutes les manifestations de l'esprit dans les domaines multiples de

son activité. Il aura pour but pratique de faire l'examen des problèmes essentiels qui, dans ces domaines, intéressent la survivance de notre âme française.

Problèmes de la langue elle-même, parlée et écrite.

Problèmes de la langue parlée. Parlons-nous assez et partout notre langue maternelle? La langue française vit-elle assez sur nos lèvres, sur les lèvres de tous ceux qui doivent par elle exprimer leur vie personnelle, familiale ou sociale? Et avons-nous assez le soin de la bien parler, soit dans la famille, soit dans les relations d'affaires ou de société? Il ne suffit pas de parler sa langue. Il faut lui conserver la beauté de son vocabulaire, la correction de sa syntaxe, l'harmonie de sa prononciation. Que fait-on à ce point de vue dans nos écoles, au Canada et aux Etats-Unis? Y enseigne-t-on assez aux enfants, et à bien connaître leur langue, et à la bien prononcer, et à la mieux parler?

Je n'ai pas le temps d'ouvrir ici une parenthèse assez large, mais il faut reconnaître et avouer la pauvreté de notre vocabulaire, et la mollesse déplorable d'une prononciation canadienne qui éteint trop souvent sur nos lèvres la sonorité, l'harmonie de la langue française. L'école a-t-elle assez fait pour corriger ces défauts, et la famille elle-même est-elle assez soucieuse d'améliorer le langage?

On m'a dit souvent que dans bien des centres franco-américains, grâce à une formation attentive

de l'enfant à l'école, la langue française est aujourd'hui mieux prononcée, mieux articulée, et mieux connue dans son vocabulaire, qu'elle ne l'était autrefois. Je m'empresse de rendre hommage à cette action bienfaisante de vos écoles paroissiales, au zèle qu'on y déploie pour la conservation de la langue, et au culte qu'on y garde de sa beauté.

Et notre langue écrite, quelle valeur a-t-elle prise dans nos ouvrages, dans le journal ou le livre, dans les annonces et les enseignes, dans toutes les publications où paraît notre esprit français?

Ce chapitre de la langue voisine, dans le programme du Congrès, avec celui des arts, des mœurs et des traditions. Les arts sont-ils assez cultivés, et notre souci de l'art manifeste-t-il assez les aptitudes et les besoins de notre esprit? Les beaux-arts et les arts appliqués portent-ils chez nous la marque spéciale d'une suffisante culture? Sommes-nous à certains points de vue trop restés dans l'enfance de l'art, soit à cause d'une insuffisante formation du goût, soit à cause de la formation générale de l'esprit, soit à cause d'un matérialisme pratique qui nous fait trop négliger les formes, les nuances, les manifestations subtiles de la beauté?

Notre vie elle-même, je veux dire nos mœurs et nos traditions, notre vie quotidienne, familiale ou sociale, est-elle assez restée française? Que sont devenues les habitudes, les coutumes ancestrales qui marquaient les foyers canadiens du caractère spécifique de la vie française? Ne sommes-nous pas

trop victimes d'un cosmopolitisme qui nivelle, et qui uniformise dans une neutralité sans relief les manifestations de la vie de famille ou de société?

La simplicité, la générosité, le bon goût, la mesure et l'originalité de nos mœurs ne disparaissent-elles pas dans ce chaos de la vie moderne où s'efface et disparaît tout ce qui faisait le charme de nos vies françaises?

Et par exemple, pour ne souligner que cette manifestation de notre goût et de nos joies anciennes, qu'avons-nous fait de la vieille chanson française? Cette vieille chanson qui égayait nos soirées de famille, n'est-elle pas trop souvent remplacée aujourd'hui par des romances, des chants de mauvais goût, qui nous arrivent par la radio, par le théâtre burlesque, par des influences musicales ou artistiques de médiocre ou insignifiante qualité? Elle est si belle pourtant, la chanson, la bonne vieille chanson française, avec ses refrains pittoresques et faciles, avec l'ingénuité du sentiment qui l'anime, avec la douceur de ses évocations familiales. *A la Claire Fontaine, En roulant ma boule, Derrière chez ma tante, Les cloches du village, Marlborough s'en va-t-en guerre*, et l'*Alouette* elle-même dont les plumes repoussent toujours: voilà quelques-unes seulement des chansons populaires que l'on aimait tant à chanter autrefois et que l'on ne chante plus assez dans nos familles.

Les chansons, c'est l'une des plus délicates manifestations de l'âme française. L'âme française aime

à chanter, à rire, à s'égayer. Gardons ce goût de la joie et de la chanson, et faisons-le se traduire sur nos lèvres par ces strophes familières et anciennes qui ont si souvent charmé, réjoui de leur grâce nos vieux foyers canadiens.

Je n'insiste plus sur le programme du Congrès et sur les objets multiples de ses différents chapitres. Je ne vous parle pas du chapitre des lois, important pour nous au Canada, où par les lois peuvent être garanties la survivance de notre langue et la permanence de nos droits constitutionnels et historiques.

Je veux plutôt souligner ici toute l'actuelle opportunité du prochain Congrès de la Langue française. Opportunité que déterminent tous les périls qu'accompagne la facilité extrême des relations, des échanges, des voyages, et, pour nous de la province de Québec, le péril du tourisme.

C'est pour plaire aux touristes américains ou anglais, que parfois nos villes et nos routes laissent se dessiner sur leur visage des traits qui ne sont pas ceux de la famille et de la vie françaises. A l'occasion de votre prochaine visite, nous voulons réparer cette erreur, et re franciser, si on peut dire, la province de Québec.

A cette opportunité d'un deuxième Congrès, vingt-cinq ans après le premier, s'ajoute la nécessité, il me semble, de le préparer par une campagne d'opinion publique. Ce qui contribue au succès d'un Congrès comme le nôtre, ce sont les campagnes

d'idées qui le précèdent. Et c'est pourquoi nous avons voulu établir partout au Canada, aux Etats-Unis, dans tous les centres de langue française, des Comités régionaux qui soient des foyers de propagande.

Et la campagne d'opinion qu'il convient de faire doit être une campagne de fierté. Il faut redresser, partout où elle pourrait fléchir, la fierté nationale, notre fierté française. Il faut estimer le prix unique de nos origines, la probité de notre sang, la valeur spirituelle de notre langue et de notre âme françaises. Il faut surtout renouveler le culte des traditions par une appréciation plus juste et plus haute de notre histoire. Il faut partout évoquer le message que la France eut mission de porter en Amérique, qu'elle nous a légué et qui reste incorporé à notre destin.

Pour cette campagne de fierté, restons unis. Restons unis dans la conscience de nos devoirs. Travaillons ensemble. Mettons ensemble nos volontés. Groupons-nous comme des frères sur le plan supérieur de la vie et de la vocation de la race française en Amérique.

DISCOURS DE CLÔTURE DU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE ¹

L'heure est venue de finir ce Congrès. Elle doit être d'abord l'heure de l'action de grâces.

Action de grâce à Dieu et aux hommes. A Dieu d'abord qui a fait cette longue et belle journée du Congrès, et qui nous a donné la joie d'y vivre ensemble comme des frères.

Aux hommes qui nous ont apporté leur présence, leur travail, leur fervente sympathie. Je ne puis dire à chacun l'expression de notre gratitude. C'est un mot seulement, un merci court, vif, et anonyme, que j'adresse à tous, très particulièrement à ceux qui ont contribué à l'organisation de ce Congrès, à ceux qui par leurs écrits, leurs paroles, leurs concours multiples ont préparé et procuré ces journées inoubliables.

On me permettra de souligner la coopération assidue, spontanée, si efficace de la presse et de la radio. Je ne puis nommer ni journal, ni rédacteur, ni poste. Il n'en est pas besoin. Mais notre reconnaissance est grande pour ceux-là qui ont fait avec nous la campagne d'opinion publique dont avait besoin la cause qu'ensemble nous voulions servir.

1. A Québec, le jeudi soir 1er juillet 1937.

Ces journées s'achèvent. Si remplies qu'elles aient été, elles n'ont peut-être pas répondu à toutes les attentes. Nous n'ignorons pas nous-mêmes leurs imperfections, leurs lacunes. La critique se chargera demain de nous les mieux faire connaître. Elle fait partie de notre héritage français.

Après l'examen de conscience de la race, on pourra faire celui des organisateurs du Congrès!



Me permettrez-vous, cependant, d'affirmer ce soir que le deuxième Congrès de la Langue française au Canada, ces journées de récollection nationale, resteront comme une date mémorable dans l'histoire des exercices spirituels de notre peuple.

Vous veniez pour retremper vos âmes dans ces exercices. Retournerez-vous demain avec des âmes semblables à celles que vous avez apportées, ou différentes, et meilleures?

Nous savons quelles préoccupations, je pourrais dire quelles inquiétudes, vous ont conduits à Québec. Vous êtes venus ici porteurs, en vos âmes, de cet héritage français qui fut le thème des délibérations du Congrès. Et si à vos fronts et dans vos regards rayonne une juste fierté, on a pu y voir aussi passer des ombres. Tous les héritiers ne rapportaient pas tout l'héritage.

Vous veniez ici porteurs de la conscience collective de la race: conscience noble, sans doute, animée

par une grâce de vocation spirituelle, chargée des mérites et des traditions du passé, mais blessée aussi par les accidents de sa propre histoire, affaiblie par tant de fissures d'où s'échappent, par lesquelles passent et se perdent tant de vertus précieuses de notre âme française.

Vous veniez ici avec votre esprit français. Aussi bien, ce Congrès a-t-il été avant tout le Congrès de l'esprit. Cet esprit, fait des plus pures lumières du christianisme, de la culture humaine et de la civilisation française, vous veniez le retremper dans la forge ardente du Congrès, le soumettre au feu qui purifie. Et on vous a dit, et vous avez mieux constaté que cet esprit qui est le nôtre se laisse pénétrer de trop d'éléments étrangers, qu'il ne brille pas assez de l'éclat qui lui est propre, qu'il n'est pas assez soumis aux disciplines qui le pourraient faire valoir, qu'il y a trop de cendres dans les foyers où l'on entretient sa flamme.

Vous veniez ici avec, aux lèvres, le parler des aïeux. Ce parler vous est plus cher que tout l'or de votre héritage. Il a gardé, par vos soins, les formes essentielles de sa beauté. Mais vous avez constaté, ou l'on vous a dit, que cette langue française que nous parlons, l'usage canadien ne l'a pas assez assouplie; qu'il manque à son vocabulaire trop de mots, qu'il manque à sa grâce les délicatesses d'une meilleure harmonie. Et l'on déclare que si tant de qualités manquent encore à notre verbe, c'est que la famille et l'école ne se sont pas assez souciées de sa richesse.

Vous veniez ici avec toutes les préoccupations d'influence et de fortune sans lesquelles un peuple se traîne dans la médiocrité sociale et économique. Et vous avez constaté ou l'on vous a dit que notre race n'a pas en Canada, pas même dans la province de Québec, toute la place matérielle qui lui revient, et que si elle est née avant tout pour le spirituel, elle devrait, sans renoncer à sa vie supérieure, mieux soutenir celle-ci de toutes les initiatives et de toutes les prospérités économiques.

Cet examen a donc comporté plus de pénibles constatations que de motifs d'amour-propre. C'est le fatal résultat des examens de conscience.

Il paraît bien, heureusement, qu'il est accompagné de profonds regrets.

*
* *

Mais il ne faudrait pas, à la suite d'un tel examen, que nous tombions dans un pessimisme malsain. Nous ne sommes pas ce que nous devrions être ! Il y a longtemps que l'humanité se le fait dire. Il est bon qu'on le lui répète. Mais il faut que l'homme garde quand même la conscience de ses ressources et de ses vertus.

Et nous, de race française, nous, Canadiens français, Franco-Américains, si nous sommes coupables, au point de vue national, de faiblesse, et parfois de lâcheté, nous avons aussi commis de belles actions, et gardé dans nos âmes de fortes énergies.

Il n'y a pas que des ombres ou des fautes dans notre passé. Tel tableau des déficiences de notre vie historique aurait pu s'éclairer d'une plus généreuse et plus large lumière. Il a suffi d'entendre certains exposés, certains récits, pour éprouver l'orgueil d'appartenir à un peuple qui sait, à l'heure opportune, faire tout son devoir, et, au besoin, le faire avec héroïsme. Telles actions commises par nos compatriotes, tels sacrifices consentis, par exemple, pour assurer chez nous l'éducation et la survivance de l'esprit français, appartiennent à la plus belle histoire de l'humanité.

Le Congrès aura-t-il assez déroulé les pages de notre passé? Aura-t-il projeté sur nos faiblesses, sur les problèmes inquiétants de notre vie française, des clartés suffisantes? Et pourra-t-il demain transposer dans une action pratique, efficace, tant de résolutions généreuses qu'il a applaudies?

Ce n'est pas en quatre jours que l'on peut régler toutes les questions graves dont se complique notre héritage français. D'autre part, il ne faut pas que ce Congrès n'aboutisse qu'à des protestations verbales ou oratoires de fidélité.

Aussi avons-nous pourvu à une suite nécessaire du Congrès par l'établissement d'un Comité permanent qui va le continuer, recueillir ses vœux, les convertir en actes et prendre toutes les initiatives nouvelles que suggérera l'actualité.

Un tel organisme s'impose.

L'heure n'est plus où, sur les champs de l'action nationale, l'on peut s'isoler sans risquer de s'affai-

blir ou de périr. Un Comité qui représentera les forces vives des différents groupes de la race française en Canada et aux Etats-Unis, qui sera tout à la fois un poste d'écoute, un poste d'observation, et un centre d'action: voilà ce dont nous avons besoin pour qu'il y ait chez nous coopération efficace des esprits, et union indispensable des volontés.



Le Congrès qui s'achève aura donc été celui de l'Esprit.

C'est l'esprit français, dispersé sur ce continent par tant de migrations successives, qui s'est ici replié, qui a répondu à l'appel de l'Esprit.

Permettez que je vous le dise ce soir: Compatriotes, ayons confiance en cet esprit; croyons en l'esprit! En l'Esprit de Dieu de qui émane tout esprit; mais aussi en l'esprit dont nous sommes, en l'esprit de notre race, en l'esprit qui depuis trois siècles plane sur les événements de notre histoire, et y a porté tour à tour l'ordre et la lumière.

Au moment où se terminait le Congrès de 1912, ce fut un serment de fidélité à la langue française qui exprima toute la conscience des Congressistes et résuma tout le Congrès.

Ce soir, c'est un acte de foi en l'esprit français, en notre esprit, qui doit jaillir lui aussi de nos

consciences, et porter vers tous nos frères de ce continent l'affirmation d'une indéfectible fidélité à l'héritage qu'il faut conserver.

Il faut qu'au Canada, aux Etats-Unis, en Haïti, survive, règne l'esprit français. Le sang de la race ne peut, lui, se perdre tout à fait. Il coulera toujours pur ou mêlé, abondant ou pauvre, dans les veines des hommes. L'esprit, lui, peut s'éteindre dans une âme qui s'est ouverte à l'infidélité. Je sais bien qu'il peut arriver que l'esprit d'une race se retrouve toujours avec quelques gouttes de son sang, dans les assimilations les plus profondes, dans les formations nationales les plus cosmopolites. Et il reparaît souvent en soudaines clartés. Mais nous voulons plus pour notre esprit. Pour lui, et dans la vie canadienne et américaine, nous voulons plus que d'obscur reviviscences ou de latentes énergies; nous voulons pour cet esprit la primauté: la primauté spirituelle qui est attachée à sa vocation; la primauté qui lui revient de droit partout où le premier, en Canada et en Amérique, il a apporté le message de l'Evangile et de la civilisation.

Proclamons donc, avant de nous disperser, l'acte de foi en l'esprit qui nous a réunis. Ne soyons ni des sceptiques, ni des pessimistes: soyons des croyants et des confiants. Ne soyons pas des défaïtistes: soyons par la foi des gagners de victoire!

Donc, acte de foi en l'esprit français! Croyons en notre esprit, baptisé dans la grâce du Christ, porteur du Verbe de Dieu et du Verbe de France,

apôtre d'Évangile, semeur de vérité, missionnaire providentiel de sa vocation au Canada et en Amérique.

Acte de foi en l'esprit français qui depuis trois siècles construit la patrie canadienne, l'orne de sa force et de sa beauté, et porte jusque par delà nos frontières le rayonnement de sa vertu!

Croyons en la survivance de l'esprit français! Esprit menacé souvent chez nous dans sa vie et dans son verbe, redouté par ceux-là seuls qui ignorent son bienfait, combattu mais jamais conquis, négligé souvent par ceux-là mêmes qui en vivent, mais supérieur à toutes les infidélités et à toutes les épreuves; esprit que soutient partout en ce pays l'exigence de ses droits, et qui demain, toujours, par la vertu de ce Congrès et par tous les sacrifices d'une fidélité nouvelle, accomplira, au Canada et en Amérique, son invincible destinée!

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'avenir des minorités françaises en Canada .	9
Leçons du centenaire de La Vérendrye . . .	25
Impressions du Manitoba	39
Coopérer pour survivre!	47
Pèlerinage français dans l'Ouest canadien . .	61
La vie française dans nos provinces anglaises .	69
La volonté de vivre	91
L'éducation du patriotisme	99

DEUXIÈME PARTIE

Sens et portée de ce Congrès	113
Appel aux Franco-Ontariens	125
Québec, qu'as-tu fait de ton serment de 1912? .	137
Appel aux Franco-Américains (Boston) . . .	147
Appel aux Franco-Américains (Manchester) .	163
Discours de clôture du deuxième Congrès . .	181

L.B.L.—6-43—1738—19063

Imprimé au Canada. — *Printed in Canada.*